

REPUBLIQUE DU TCHAD

Unité - Travail - Progrès

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

VENTE INTERDITE

HISTOIRE

4^e



Manuel de l'élève



Collection : Ecole et société
Edition : 2017

SOMMAIRE

	Pages
Avant propos	2
Equipe éditoriale	3
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques	4
Indications pédagogiques	6
Progression annuelle des enseignements/apprentissages	7
 Les Leçons	
Introduction : Le monde au début du XVII ^e siècle	8
1. Les relations entre l'Europe et l'Afrique : Commerce et premiers comptoirs ;	9
2. La traite négrière : sa naissance, son évolution et son organisation ;	15
3. La traite négrière : son évolution et ses conséquences ;	27
4. La France : prépondérance politique au XVII ^e siècle ;	37
5. La France : prépondérance intellectuelle et artistique au XVII ^e siècle ;	52
6. Les révolutions anglaises du XVII ^e siècle ;	58
7. Le mouvement des idées et la philosophie des Lumières ;	66
8. Les réactions des monarchies traditionnelles au mouvement des idées en Europe au XVIII ^e siècle ;	75
9. La révolution industrielle : sa naissance et son expansion ;	82
10. Les conséquences de la révolution industrielle ;	88
11. Naissance et évolution du capitalisme ;	94
12. La révolution américaine et la naissance des Etats-Unis ;	100
13. La Révolution française de 1789 : des origines à la proclamation de la République ;	108
14. La Révolution française de 1789 : de la proclamation de la République à la mise en place du Consulat ;	117
15. La Révolution française de 1789 : de la mise en place du Consulat à la formation de l'Empire ;	123
16. Les répercussions de la Révolution française de 1789 en Europe ;	131
17. Les répercussions de la Révolution française hors d'Europe ;	141
18. L'Afrique occidentale à la veille du XIX ^e siècle ;	147
19. L'Afrique australe au début du XIX ^e siècle ;	155
20. L'Afrique orientale au début du XIX ^e siècle ;	162

Avant-propos

Le présent manuel d'Histoire de la classe de 4^e de l'Enseignement Moyen, a été élaboré et publié grâce à l'appui financier et technique du Gouvernement tchadien à travers la subvention 2014 accordé au Centre National des Curricula et du Projet de Développement de l'Enseignement Bilingue, deuxième phase (PRODEB II) et de la Banque Islamique de Développement (BID) pour la présente édition.

Equipe éditoriale

Ce manuel d'Histoire destiné aux élèves de la classe de Quatrième (4^e) de l'Enseignement Moyen au Tchad a été réalisé par une commission technique spécialisée composée de l'ensemble des chercheurs du Centre National des Curricula (CNC) et de personnes ressources, en particulier :

Conception

MM - AKODMO BOURKOUMANDA YOUSOUF, Professeur d'Histoire-Géographie ;
personne ressource ;

- ASSANE MARTY, Chef de Division de l'Enseignement secondaire littéraire, Chercheur au CNC ;
- DANGBEI MANDE, Chef de Département du Livre, Chercheur au CNC ;
- HASSANE ADEL-MOUMINE, Chef de Division de l'Encadrement des Commissions des Conceptions Arabes au CNC, chercheur.

Illustration et édition

MM - ADOUM GOUDJA KODNGARGUE, Chef de Division de l'Iconographie au CNC.

- MOULDESSOU DJACKNA, Chef de Division de la Planification et des Coûts des Opérations au CNC.
- ABDERAZACK HAROUNE, Chef de Division de la Publication Assistée par Ordinateur au CNC ;

Sous la direction de :

D^r ABOUBAKAR ALI KORE, Directeur Général du Centre National des Curricula.

Objectifs généraux

L'enseignement/apprentissage de l'Histoire au cycle moyen doit permettre à l'apprenant d'être capable de :

- acquérir les notions de temps et d'espace historique en s'appropriant le système chronologique de référence ;
- connaître l'origine de l'homme et son évolution ;
- développer l'esprit critique d'observation, d'analyse et de recherche d'informations et d'interprétation d'un monde en pleine mutation ;
- acquérir une culture générale favorisant son intégration dans son milieu tout en ayant une large ouverture sur l'Afrique et le reste du monde ;
- acquérir une culture démocratique et des notions fondamentales en matière des droits humains, de comportement, de tolérance, de respect de l'autre et de la solidarité ;
- découvrir la diversité des hommes et leurs civilisations comme richesse pour l'humanité ;
- prendre conscience que l'évolution de l'homme sur la terre est liée aux phénomènes environnementaux.

Objectifs spécifiques

L'Enseignement /apprentissage de l'Histoire en classe de Quatrième (4^e) doit permettre à l'apprenant de :

- décrire les rapports entre les continents et les rivalités qui en découlent ;
- Décrire le mouvement des idées sociales, politiques et économiques nées en Europe et en Amérique au XVIII^e siècle ;
- décrire la situation de quelques Etats africains à la veille du XIX^e siècle ;
- dégager les conséquences des transformations politiques, scientifiques, sociales et économiques de l'Europe au XVII^e au XVIII^e siècle.

Contenus

Introduction : Le monde au début du XVII^e siècle

I. Les relations entre les continents aux XVI^e et XVIII^e siècles

- Les relations entre l'Europe et l'Afrique : Commerce et premiers comptoirs ;
- La traite négrière : sa naissance, son évolution et son organisation ;
- La traite négrière : son évolution et ses conséquences ;

II. Les transformations de l'Europe aux XVII^e et XVIII^e siècles

- La France : prépondérance politique au XVII^e siècle ;
- La France : prépondérance intellectuelle et artistique au XVII^e siècle ;
- Les révolutions anglaises du XVII^e siècle ;

- Le mouvement des idées et la philosophie des Lumières ;
- Les réactions des monarchies traditionnelles au mouvement des idées (Autriche, Russie et Prusse) ;

III. L'ère des révolutions en Amérique et en Europe

- La révolution américaine et la naissance des Etats-Unis ;
- La Révolution française de 1789 : des origines à la proclamation de la République ;
- La Révolution française de 1789 : de la proclamation République à la mise en place du Consulat ;
- La Révolution française de 1789 : de la mise en place du Consulat à la formation de l'Empire ;
- Les répercussions de la Révolution française de 1789 en Europe ;
- Les répercussions de la Révolution française hors d'Europe ;
- La France napoléonienne (1799-1814) ;
- L'Europe napoléonienne ;
- Les répercussions de la Révolution française hors d'Europe ;

IV : Les Etats africains à la veille du XIX^e siècle

- L'Afrique occidentale ;
- L'Afrique australe ;
- L'Afrique orientale.

Indications Pédagogiques

Ce manuel d'histoire destiné aux élèves de la classe de quatrième (4^e) de l'Enseignement Moyen au Tchad s'appuie entièrement sur les orientations des programmes réactualisés de l'Enseignement Moyen fixés par arrêté n° 250/PR/PM/MEN/CNC/2008 du 09 Septembre 2008.

Le manuel contient 20 leçons. Chaque leçon est structurée de la manière suivante :

- Objectifs pédagogiques : ce que l'apprenant est censé acquérir à la fin de la leçon ;
- Stratégies : les moyens pratiques permettant à l'apprenant de participer à la construction de son savoir, savoir-faire et savoir-être.
- Contenus : l'ensemble des notions essentielles à acquérir ;
- Evaluation : la vérification du niveau d'acquisition à l'issue de la leçon
- Résumé : les notions essentielles à retenir ;
- Lexique : une définition des mots et expressions difficiles.
- Exercices : pour vérifier et consolider les acquis des élèves.

La progression annuelle des enseignements/apprentissages en histoire est organisée en paliers. Chaque palier compte 5 semaines d'enseignement/apprentissage. A la fin de chaque palier, une proposition de situations d'intégration peut être faite. Pour cette édition, ce sont des exercices qui sont proposés à la fin de chaque leçon.

Le manuel n'est qu'un support. Le savoir-faire de l'enseignant aidera à mieux agencer les différentes leçons.

Progression annuelle

PALIER 1 : Semaine 1-5	PALIER 2 Semaine 7-11	PALIER 3 Semaine 13-17	PALIER 4 Semaine 19-23	PALIER 5 Semaine 25-29
Introduction -Les relations entre l'Europe et l'Afrique : commerce et premiers comptoirs -La traite négrière : sa naissance, son évolution et son organisation. : -La traite négrière : son abolition et ses conséquences. -La France : prépondérance politique au XVII^e siècle.	-La France : prépondérance intellectuelle et artistique au XVII^e siècle -Les révolutions anglaises du XVII^e siècle - Le mouvement des idées et la philosophie des Lumières. -Les réactions des monarchies traditionnelles européennes au mouvement des idées.	- La révolution industrielle : sa naissance et son expansion. -Les conséquences de la révolution industrielle. -La naissance et l'évolution du capitalisme. - La révolution américaine et la naissance des Etats-Unis.	-La Révolution française de 1789 : des origines à la proclamation de la République. -La Révolution française de 1789 : de la proclamation de la République à la mise en place du Consulat. -La Révolution française de 1789 : de la mise en place du Consulat à la formation de l'Empire. -Les répercussions de la Révolution française de 1789 en Europe.	-Les répercussions de la Révolution française hors d'Europe. -L'Afrique occidentale à la veille du XIX^e siècle -L'Afrique australe à la veille du XIX^e siècle -L'Afrique orientale à la veille du XIX^e siècle

Introduction

Le monde au début du XVII^e siècle

Depuis l'Antiquité, les différentes parties du monde ont développé des relations commerciales entre elles, mais sur une très petite échelle si bien que beaucoup de régions restent inconnues. Mais à partir des XV^e et XVI^e siècles, les grandes explorations avaient permis aux Européens de découvrir la planète et de nouer des relations directes avec tous les continents. Cependant certaines zones telles que la majeure partie de l'océan Pacifique et l'intérieur des continents africain et américain restent encore inconnues.

A partir du XVI^e siècle, le commerce maritime se développe et entre dans une phase d'expansion à cause d'une demande de plus en plus croissante de l'Europe en produits tropicaux tels que la soie, le thé et les épices d'Asie ; le sucre, le coton, l'indigo et le tabac d'Amérique, l'ivoire, la gomme et surtout les hommes d'Afrique. Ce commerce a permis aux Etats européens de connaître une grande prospérité et un enrichissement entre les XVI^e et XVII^e siècles. C'est pendant cette période que de grands ports européens comme Lisbonne, Séville, Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Londres, Liverpool, Bristol, Anvers, Amsterdam, se développent sur la côte atlantique.

Avec le développement des transports et la mise au point des armes à feu, les Européens réalisent d'importants progrès. Ils étaient convaincus que leur civilisation et leur religion, la religion chrétienne, étaient supérieures à toute autre. Ils croyaient, dès lors, que leur devoir était de diffuser leur savoir, leur culture et leurs croyances à travers le monde.

Mais la volonté de dominer le monde ne pouvait se faire sans rivalités entre Européens. Tandis que les anciennes puissances comme le Portugal et l'Espagne entrent dans une phase de déclin, de nouvelles puissances apparaissent : les Provinces-Unies, la France et surtout la Grande-Bretagne. Ils prennent progressivement une place essentielle dans le commerce international.

Leçon 1 :

Les relations entre l'Europe et l'Afrique : Commerce et premiers comptoirs

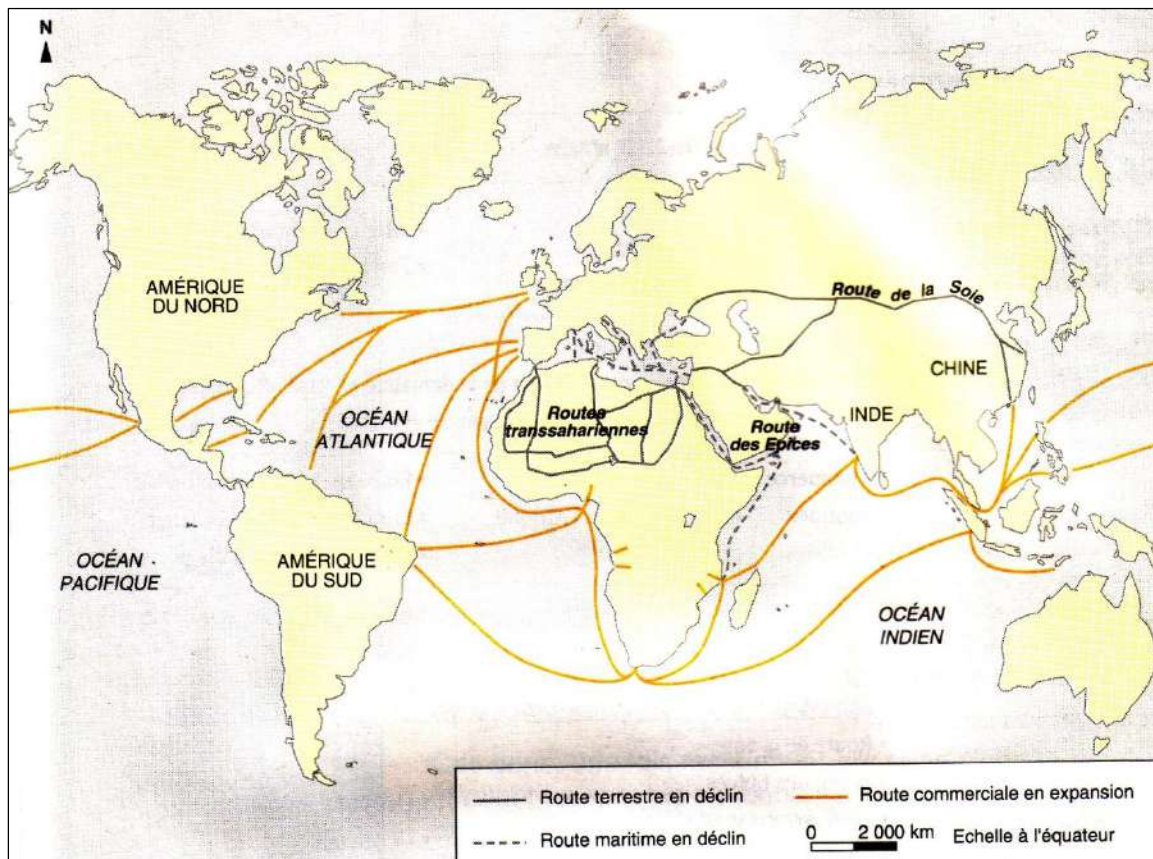


Fig. 1 : Le circuit commercial mondial au XVII^e et au XVIII^e siècle

Plan de la leçon

1- Objectifs

2- Stratégie

3- Contenu

3-1. Les relations entre l'Afrique et l'Europe au XVI^e siècle ;

3.2. Les relations entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIII^e siècle ;

3-3. Les conséquences des relations entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIII^e siècle.

4- Evaluation

5- Résumé

6- Lexique

7- Exercices

1- Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- décrire les relations entre l'Afrique et l'Europe au XVI^e siècle ;
- décrire les relations entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIII^e siècle ;
- présenter les conséquences des relations l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIII^e siècle.

2- Stratégie

- Expliquer le cours en l'illustrant par les cartes sur les Grandes Découvertes maritimes et sur celle de l'implantation des premiers Européens en Afrique, cartes contenues dans le manuel de l'élève.
- D'autres moyens jugés indispensables peuvent aussi être exploités par l'enseignant.

3- Contenu

Depuis longtemps, des contacts se sont établis entre l'Afrique et les continents voisins comme l'Asie et l'Europe. Jusqu'au XV^e siècle, ces relations s'effectuent surtout par la Méditerranée, l'océan Indien, le Moyen-Orient à travers les pistes transsahariennes (**fig.1**). Mais à partir du XVI^e siècle, ces relations se sont multipliées et se sont modifiées grâce aux inventions et aux nouvelles découvertes parmi lesquelles on peut citer la boussole, la caravelle et le gouvernail, qui ont permis de meilleures conditions de navigation. Dès lors, les Européens s'intéressent davantage à l'Afrique avec laquelle ils cherchent à développer des relations commerciales. Mais l'essor de la traite des nègres, qui devient l'essentiel du commerce européen en Afrique, nuit considérablement à l'évolution des sociétés africaines.

3-1 Les relations entre l'Afrique et l'Europe au XVI^e siècle.

Avant le XVI^e siècle, l'Afrique était inconnue des Européens. Seuls quelques ports d'Afrique du Nord entretenaient des relations commerciales avec les pays européens de la Méditerranée, qui achetaient aux marchands musulmans quelques produits. Les voies empruntées étaient :

- La route terrestre dite route de la Soie qui reliait l'Extrême-Orient à l'Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Elle aboutissait en Méditerranée par laquelle les produits étaient ensuite acheminés en Europe et en Afrique du Nord. A partir du XVII^e, le développement des transports maritimes permit aux Européens de contourner l'Afrique pour atteindre la Chine. La route de la Soie entra alors progressivement en déclin.
- La route des Epices qui reliait l'Inde à l'Europe via la mer Rouge ou l'Arabie. Par elle, les marins arabes acheminaient les produits en Egypte. Avec l'essor de la navigation européenne, cette route perdit aussi son importance. Désormais, il était plus rapide et moins coûteux pour les Européens de contourner l'Afrique par la mer pour atteindre l'Asie.

- Les routes transsahariennes : elles s'étaient développées à partir du VII^e siècle et permettaient des échanges directs entre l'Afrique du Nord et l'Afrique au sud du Sahara. A partir de là, les produits étaient transportés par voie terrestre en Arabie et par la Méditerranée en Europe. Ce commerce était contrôlé par les Arabes et les Africains. Mais ces routes déclinent aussi.

En effet, au cours du XVI^e siècle, les navires portugais n'avaient plus besoin d'emprunter les longues routes transsahariennes. Ils allaient chercher directement l'or dans les mines du Monomotapa et achetaient aussi l'ivoire et les épices sur la côte africaine. De ce fait, le commerce méditerranéen déclina. De plus, l'insécurité de la navigation causée par les attaques des pirates turcs et des barbares tunisiens et algériens, contribua à faire décliner ce commerce méditerranéen. Dès lors, la liaison directe Afrique-Europe avait tendance à s'opérer par l'Atlantique à cause des meilleures conditions de navigation dues aux inventions et aux Grandes Découvertes. Dèsormais, l'Afrique intéressait de plus en plus les commerçants européens si bien que les échanges avec l'Europe se modifièrent considérablement au cours du même siècle. Les Européens avaient un grand besoin de métaux précieux tels que l'or et l'argent ainsi que des épices qu'ils importaient des Indes par l'intermédiaire des Arabes. Mais en raison de la cherté des prix, ils allaient eux-mêmes chercher ces produits aux Indes. Aussi, pour court-circuiter les Arabes, longèrent-ils les côtes africaines où ils établirent les premiers comptoirs.

3.2. Les relations entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIII^e siècle

Ce sont les Portugais (**doc.1**), grands navigateurs, qui s'étaient lancés les premiers dans cette entreprise grâce aux financements de leur pays. Ainsi, dès 1448, le navigateur Bartolomeu Dias attint le Cap de Bonne-Espérance, situé à l'extrême sud du continent africain. Peu après, Vasco de Gama longea l'est de l'Afrique. Les autres Européens arrivèrent (**fig.2**). Les Portugais installèrent les comptoirs le long des côtes : dans les îles du Cap Vert, au Sénégal, en Gambie (**doc.2**), dans le golfe du Bénin, à El Mina, en Angola, en Sierra Leone, en Côte-de-l'Or, au Bénin, dans l'île de São Tomé, au large du Gabon.

Doc.1. Les Portugais en Afrique

« Les Portugais furent les premiers intermédiaires entre l'Afrique et l'Europe au 16^e siècle. Parfois le roi du Portugal s'attribuait le monopole d'un produit, comme l'ivoire ou l'or, parfois, comme au Congo, il laissait les négociants privés libres de conduire le troc à leur guise, et de l'exploiter à leur profit. Le commerce ne portait pas encore sur des quantités considérables et les ports africains, au 16^e siècle, ne recevaient guère plus d'une douzaine de bateaux portugais par an ».

Histoire de l'Afrique, Djibril Dione, p. 101

Doc.2. « les Portugais s'intéressaient sur la « côte de Malaguette » (de la Sierra Leone à la Côte d'Ivoire) à un poivre dit « graine de Paradis » qui supplanta sur le marché européen le poivre d'Orient. En Côte-de-l'Or, autour d'Elmina, ils recherchaient l'or. Au Congo, le long de la côte des esclaves, ils pratiquaient la traite des nègres. Dans la seconde moitié du 15^e siècle seulement, ils avaient déjà acheté 140 000 esclaves ».

Jusqu'au début du XVII^e siècle, ils occupèrent tous les comptoirs arabes d'Afrique orientale tels que Kilwa, Sofala, Pemba, Zanzibar et Mombasa. A l'origine, Ils cherchaient à se procurer de l'or et des métaux précieux. Mais l'exploitation des mines en Amérique,

s'avérant beaucoup plus rentable, ils se retournèrent vers d'autres richesses telles que l'ivoire, la gomme, la cire, et surtout les hommes.

Mais lorsque d'autres Européens voulaient eux-aussi s'installer sur les côtes africaines, des rivalités éclatèrent. En effet, après les Portugais, Français, Anglais, Hollandais, Allemands et Danois dont la puissance ne cessait de s'accroître, étaient aussi attirés par les richesses de l'Afrique noire en or, ivoire, gomme, produits rares en Europe, mais qui profitaient aux seuls Portugais et aux Arabes. Ils fondèrent aussi des comptoirs le long des côtes de l'océan Atlantique. Ainsi, les Anglais s'établirent en Gambie, en Sierre Leone et dans le golfe du Bénin où ils dominèrent le commerce de la fin du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Les Français s'installèrent sur l'île de Gorée au Sénégal, dans le golfe du Bénin, sur la Volta et à Madagascar. Les Hollandais installèrent leurs comptoirs dans le golfe du Bénin et en Afrique orientale. Les Danois et les Allemands fondent aussi quelques comptoirs à Accra, sur la côte ouest. Pour se protéger contre les attaques ennemies, tous installèrent des forts (**doc.3**).

Doc.3. « Les forts avaient pour but de protéger les commerçants européens contre les corsaires et contre les attaques des Africains. Ils avaient souvent la forme d'un carré entouré de hautes murailles de pierre. Ils étaient armés de canons. Quelquefois, ils se composaient de simples palissades en bois, quand la pierre manquait. Les Européens y hissaient leur drapeau national. Ils étaient protégés par un petit nombre de soldats ».

Les forts et comptoirs avaient un double rôle : c'étaient des escales pour les navires, mais aussi des entrepôts et des lieux d'échanges entre trafiquants européens, protégés par des soldats armés, et trafiquants indigènes. Parfois, ils servaient de point de départ à des voyages vers l'intérieur.

Plus tard, les monarques européens furent intéressés par le commerce avec l'Afrique. Aussi, décidèrent-ils à l'organiser eux-mêmes et à le surveiller. Ils créèrent alors des compagnies à chartes (**doc.4**).

Doc.4. « Les compagnies créées par les Européens pour faire le commerce avec l'Afrique s'appelaient compagnies à chartes, parce qu'elles recevaient des rois de France ou d'Angleterre des privilèges consignés sur un papier signé ou charte : elles recevaient ainsi le monopole du commerce avec une région déterminée, le droit d'y rendre justice, d'administrer le pays acquis, de faire régner l'ordre dans les comptoirs ; elles étaient aussi exemptées d'impôts. La Compagnie française du Sénégal, la Royal African Company (anglaise) et la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales étaient les plus importantes ». Source : Histoire, 4^e XVII^e ET XVIII^e siècles, F. Nathan

3-3. Les conséquences des relations entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVIII^e siècle.

Le contact de l'Europe avec l'Afrique avait entraîné de bouleversements dans les relations avec les autres continents :



Fig.2 Les Européens en Afrique,

3.3.1. Conséquences pour l'Afrique

- Les relations Afrique-Europe ont permis la connaissance de l'intérieur de l'Afrique et l'ont ouverte au monde extérieur même si cette connaissance a entraîné son exploitation ;
- Ces relations ont permis l'introduction en Afrique de nouvelles plantes : manioc, maïs, arachide, cacao, patate, tomate et tabac, qui ont durablement transformé l'agriculture africaine ;
- Mais ces relations ont perturbé le commerce inter-africain à cause du déclin des vieux axes commerciaux, plus particulièrement des routes transsahariennes.
- C'est à cause des relations Afrique-Europe que la traite négrière a eu lieu, traite qui a eu des conséquences malheureuses pour l'Afrique et avait plus ou moins détérioré les rapports entre l'Afrique et l'Europe.

3.3.2. Conséquences pour l'Europe

- Grâce au commerce entre l'Afrique et l'Europe, l'Europe avait connu au XVII^e et au XVIII^e siècle une grande prospérité et un important enrichissement grâce aux anciens ports qui se sont développés et à de nouveaux qui ont été créés, comme les ports de Lisbonne au Portugal, de Séville en Espagne, de Bordeaux, de Nantes et de La Rochelle en France, de Londres, de Liverpool et de Bristol en Grande-Bretagne, d'Anvers et d'Amsterdam dans les Provinces-Unies.
- C'est aussi grâce à la traite négrière et à la vente des esclaves en Amérique que l'Europe s'est enrichie.
- C'est en tissant des liens avec l'Afrique que l'Europe a fini par la dominer, convaincue de la supériorité de sa civilisation et de sa religion chrétienne.

4- Evaluation

- 1) Quels axes commerciaux les Africains et les Européens utilisaient pour développer les échanges entre eux au XVI^e siècle ?
- 2) Pourquoi ces axes commerciaux sont-ils entrés en déclin au XVII^e siècle ?
- 3) Quelles sont les grandes puissances qui ont successivement dominé le commerce africain au XVII^e siècle ?
- 4) Quelles sont les conséquences des relations entre l'Afrique et l'Europe à la fin du XVII^e siècle ?

5- Résumé

Au XVI^e siècle, seuls les Européens échangeaient avec le continent africain à travers les axes commerciaux tels que les routes de la Soie, des Epices et les routes transsahariennes. A cette époque, la Méditerranée restait le principal centre de liaison entre l'Afrique et l'Europe. Au XVII^e siècle, les relations entre l'Afrique et l'Europe changent de nature : la Méditerranée perd son rôle de relais entre l'Afrique

et l'Europe au profit de l'océan Atlantique, à cause des inventions et des Grandes Découvertes, qui ont permis d'améliorer les conditions de navigation. Aussi, les Portugais, les premiers arrivés en Afrique, installent-ils les premiers comptoirs pour échanger avec les Africains qui leur fournissent des produits précieux comme l'or et l'ivoire), des produits rares tels que des épices, de la gomme et de la cire, et des esclaves. Après les Portugais, arrivent les Hollandais, les Anglais, les Français... qui s'installent sur les côtes africaines et dominent le commerce africain.

Les relations entre l'Afrique et l'Europe ont eu des conséquences considérables autant pour l'Afrique qui en a profité pour s'enrichir.

6- Lexique

- **Un comptoir** : une table longue sur laquelle les marchands étalent leurs marchandises. Ici, c'est une agence commerciale à l'étranger.

7-Exercices

I- Coche vrai ou faux aux affirmations suivantes :

- Les relations entre l'Afrique et l'Europe se sont bien développées grâce aux nouvelles découvertes techniques V /__/ ou F /__/
- Ce sont les Français et les Anglais qui furent les premiers Européens à explorer les côtes occidentales d'Afrique V /__/ ou F /__/
- L'Europe avait besoin de l'Afrique pour son agriculture V /__/ ou F /__/
- Les comptoirs sont des établissements implantés sur les côtes africaines pour faire le trafic V /__/ ou F /__/
- Au XV^e siècle, les Européens allaient jusqu'à l'intérieur du continent africain V /__/ ou F /__/

II. Vérifie tes connaissances

- 1) Cite les régions d'Afrique qui étaient en contact avec l'Europe au XVII^e siècle ;
- 2) Dégage les conséquences de l'établissement des comptoirs portugais sur les côtes occidentales de l'Afrique ?
- 3) Explique pourquoi les pays côtiers de l'Afrique avaient plus profité du commerce européen au XVII^e siècle que les pays de l'intérieur.

Leçon 2.

La traite négrière : sa naissance, son évolution et son organisation.

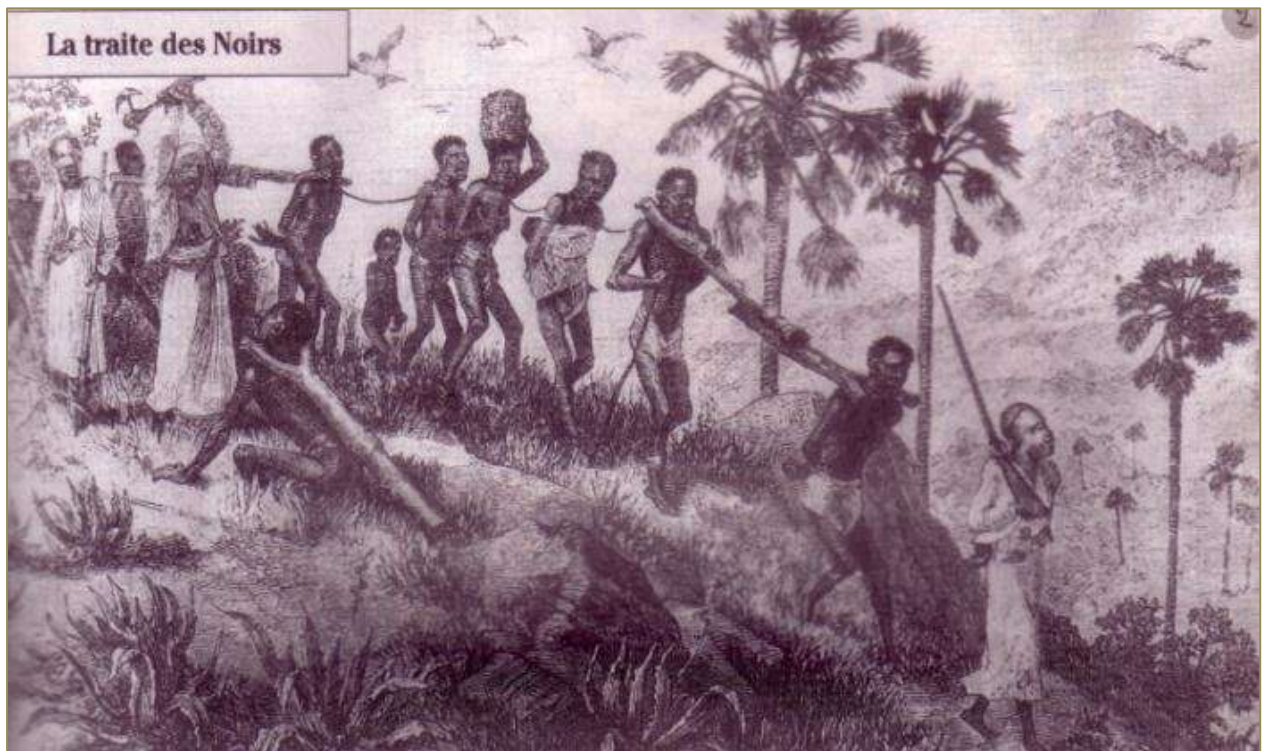


Fig. 1 : Caravanes d'esclaves pour se procurer des esclaves.

Plan de la leçon

- 1- Objectifs de la leçon
- 2- Stratégie
- 3- Contenu
 - 3.1 Les différents types de traite ;
 - 3.1.1. L'esclavage dans l'Afrique noire ancienne ;
 - 3.1.2 La traite ou l'esclavage arabe ;
 - 3.1.3. La traite atlantique ou européenne ;
 - 3-2- Organisation ou circuit de la traite européenne ;
 - 3.2.1. Le mode de capture des esclaves ;
 - 3.2.2. La vente des esclaves ;
 - 3.2.3. Le transport des esclaves en Amérique ;
 - 3-3- Les conditions des esclaves en Amérique
- 4- Evaluation
- 5- Résumé
- 6- Lexique
- 7- Exercices

1- Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- distinguer les différents types de traite ;
- décrire l'organisation de la traite atlantique ;
- décrire les conditions des esclaves en Amérique ;
- dégager les conséquences de la traite pour l'Afrique.

2- Stratégie

a). Initialiser le cours en :

- demandant aux élèves de citer un ou deux chanteurs noirs américains qu'ils connaissent ;
- leur demandant ensuite s'ils savent pourquoi ces chanteurs noirs américains se sont retrouvés en Amérique ?
- leur demander enfin s'ils ont entendu parler de l'existence de l'esclavage dans leur pays ? Si oui, comment se pratique-t-il ?

b). Se servir du présent manuel ou d'autres ouvrages appropriés pour bâtir et présenter cette leçon.

3. Contenu

La découverte du continent américain par les Européens avait des conséquences dramatiques en Afrique. En effet, afin de mettre en valeur les nouveaux territoires d'Amérique, les Européens décidèrent de prendre en Afrique ses hommes pour en faire une main-d'œuvres corvéable. Ainsi, hommes, femmes et enfants étaient arrachés de force de leur pays et de leurs familles, vendus et réduits à l'esclavage en Amérique. Ce trafic qui s'était déroulé de la fin du XV^e au XIX^e siècle s'appelle traite des Noirs ou traite négrière.

3.1. Les différents types de traite

L'esclavage a été pratiqué depuis l'Antiquité par les Grecs (**doc. 1**), les Romains, les Arabes et par les Africains eux-mêmes.

Doc.1. Esclave noir dans la Grèce antique.

Un homme avait acheté un Nègre. Il pensait que sa couleur venait des mauvais soins du précédent propriétaire. L'ayant emmené chez lui, il le soumit à tous les savonnages. Il essaya tous les lavages pour le blanchir. Mais il ne put changer sa couleur et le rendit malade à force de soins.

D'après Esope, conteur grec, VI^e siècle av.J.C. livre Hist 4^e L'Afrique et le monde, Hatier, p.23

3.1.1. L'esclavage dans l'Afrique noire ancienne.

La pratique de la traite et de l'esclavage en Afrique remonte à des époques reculées. Mais les esclaves n'étaient pas très nombreux. Cette pratique touchait aussi bien les Noirs que les Blancs.



(Fig.1). Un esclave noir

Doc.2 Les esclaves au Kongo

Il n'y a pas de pauvres parmi les gens du Kongo. Personne ne manque de quoi vivre car ces gens se contentent de peu. Aucun homme ne travaille la terre, personne ne se met au service de quelqu'un d'autre, personne ne veut être le serviteur d'un autre pour un salaire. Seuls les esclaves travaillent et servent. Les gens puissants ont un grand nombre d'esclaves qu'ils ont capturés à la guerre. Ils font du commerce en envoyant leurs esclaves dans les marchés où ils achètent et vendent selon les ordres de leur maître.»

D'après Mgr Confalonieri, évêque italien, XVI^e siècle

En effet, en Afrique, la traite et l'esclavage existaient depuis le VII^e siècle ap. J.C., c'est-à-dire, depuis la création des premiers Etats (Mali, Songhay, Etats haoussas, Kongo (**doc.2**), Angola, Mozambique, Ethiopie...). Sont réduits en esclavage, les vaincus capturés à la guerre, les individus punis pour un acte grave (vol, meurtre...) ou pour le non-paiement d'une dette, les descendants d'esclaves ou encore des esclaves achetés sur le marché (**doc.3**). Mais la majorité de ces esclaves restait sur le continent. Certains étaient intégrés à la famille à laquelle ils appartenaient pour exécuter des travaux dans l'artisanat, l'agriculture et le commerce pour le compte de leurs maîtres.

Doc.3 : Cérémonie de mise en esclavage chez les Akans.

« On choisit un jour d'une semaine considérée comme faste. Ce jour-là, de bonne heure, l'esclave est rasé pour signifier qu'on a acheté ses cheveux. Ensuite, il est lavé, blanchi au kaolin, ceint d'un morceau d'étoffe blanche. Lorsque les anciens sont réunis, l'esclave se met à genoux, face contre terre. Son maître lui pose le pied gauche sur la tête en signe de domination et prend alors la parole pour expliquer les raisons de cette manifestation : « j'ai été faire du commerce à tel endroit et j'en ai ramené un fils ». Pendant qu'il parle, le maître verse quelques filets d'alcool pour les ancêtres.

Le maître donne ensuite à l'esclave un nouveau nom. Le plus souvent, ce nom rappelle les circonstances dans lesquelles l'esclave a été acquis. En voici quelques exemples : « Tu m'as rendu fou » ; « Il est bon d'être prévoyant » ; « Aucun fleuve ne peut se comparer à la mer » ; « Avoir un oncle est une bonne chose (car il peut vous donner un esclave) ». Ainsi, l'esclave perd tout contact avec sa vie antérieure. Il est désormais un autre homme, l'homme de son maître, comme en témoignent ces mots prononcés par un maître : « Je t'ai acheté, alors pourquoi t'appeler par ton nom ».

D'après Henriette Diabeté, historienne ivoirienne, 1984. Extrait du livre d'Histoire, classe de 4^e, « l'Afrique et le Monde, Hatier, p. 23.

Ils étaient traités avec équité bien qu'ils soient privés de liberté. Certains, les femmes surtout, servaient de domestiques ou étaient utilisées pour les besoins sexuels (**doc.4**). D'autres enfin, souvent des guerriers vaincus et capturés, servaient de soldats pour leur nouveau maître (**doc.5**). Mais, pour un grand service rendu à leur maître ou pour avoir versé une somme en monnaie ou en objets ou encore, par intégration et assimilation progressive au sein de la famille du maître (mariage ou filiation...). Ces esclaves pouvaient être affranchis.

Doc.4. Dans certaines régions comme en Sénégal, existaient des villages appelés « rundis » au sein desquels des mariages d'esclaves, pour les besoins des aristocrates, se faisaient.

Doc.5. Dans le royaume du Dahomey, des milliers de femmes esclaves étaient enrôlées dans le corps d'élite des amazones (ces terribles femmes vouées au célibat).

3.1.2 La traite ou esclavage arabe

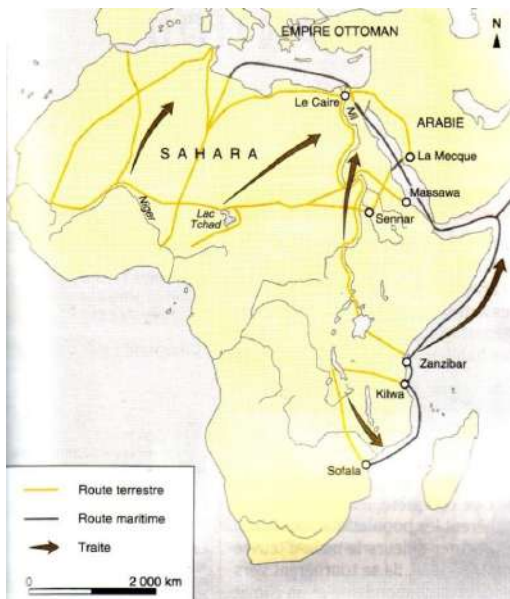
Elle était pratiquée à partir du VII^e siècle : des conquérants arabes, puis des Turcs ont commencé à chercher des esclaves noirs dont un grand nombre était emmené chaque année vers l'Afrique du Nord (Maroc) et au Moyen-Orient (Arabie). Ces esclaves provenaient des régions avec lesquelles ces esclavagistes étaient en contact : le Soudan (de l'Antiquité), la boucle du Niger, les régions du Nigéria et du Cameroun actuels, la Nubie, le Haut Nil, la Région des Grands Lacs.... (**fig.3**) Ces esclaves étaient, soit achetés sur les marchés, soit capturés par les trafiquants eux-mêmes. Etaient préférés les hommes adultes et les femmes

Fig. 4 : un convoi d'esclaves (arabe) à pied



Leur déplacement vers l'Afrique du Nord ou le Moyen-Orient se faisaient soit à pied (Fig 4) (doc.6) : les esclaves étaient rangés en file et parfois enchaînés les uns aux autres et parcouraient chaque jour de longues distances, soit par bateau dans lequel ils étaient entassés.

Fig. 3 : Itinéraire de la traite arabe



Chez leur nouveau maître, ils étaient affectés à différentes tâches : de durs travaux (creusement des canaux d'irrigation et de puits, transport d'eau (fig.5), exploitation des palmeraies, transport de marchandises), ou étaient utilisés comme manœuvres ou soldats. Les femmes étaient utilisées pour les travaux domestiques (doc.6), et les plus belles, pour les besoins sexuels.



Fig. 5 : convoi d'esclaves faisant la corvée d'eau

Doc.6 : Le sort des esclaves

« Comme les chameaux sont très chargés d'eau, de gomme, d'ivoire, de tamarins, etc., tous les Nègres - sauf les enfants de moins de dix ou douze ans - sont obligés de suivre la caravane à pied. Au moment du départ, si les marchands ne font pas attention, beaucoup de Nègres s'évadent par peur de ne jamais revoir leur pays natal ou par crainte d'être maltraités chez les Blancs. Pourtant, les marchands arabes cherchent à les persuader qu'ils seront mieux chez les étrangers que chez eux. Mais il faut dire que ces marchands sont cruels et qu'ils ont plus d'égards pour leurs chameaux que pour les Nègres : si, en chemin, ceux-ci ne marchent pas assez vite, ils les font accélérer au moyen d'un fouet ».

D'après Louis Frank, 1802

3.1.3. La traite européenne ou traite atlantique.

La traite atlantique n'avait concerné que les Noirs d'Afrique. D'où aussi son appellation de traite négrière ou traite des Noirs. Avec la nouvelle demande européenne, le trafic avait pris une ampleur sans précédent et avait duré jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Il avait été pratiqué par la plupart des nations européennes.

En effet, c'est au milieu du XV^e siècle que les navigateurs portugais qui, longeant les côtes africaines, commencèrent à emmener des Noirs au Portugal. Au départ, ils voulaient simplement satisfaire la curiosité des Européens qui voyaient peu de Noirs. C'est ainsi que pour répondre à ce désir, les Portugais s'étaient livrés à ce trafic des Noirs. Ainsi, au milieu du XVI^e siècle, 10% de la population de Lisbonne, capitale du Portugal, étaient des Noirs. Mais les Espagnols qui venaient de découvrir l'Amérique cherchaient à la mettre en valeur en voulant y cultiver de la canne à sucre, du café, du coton et en voulant exploiter des mines d'or et d'argent. Ils eurent besoin pour cela d'une main-d'œuvre abondante. Comme les Indiens qui vivaient là furent exterminés par les guerres de conquête et par le dur travail des mines ainsi que par la rigueur du climat et donc, ne pouvaient pas constituer une main-d'œuvre nécessaire, ils décidèrent de venir chercher cette main-d'œuvre en Afrique noire parce que selon eux, la population africaine était abondante et vivait sous le même climat que celui de l'Amérique et connaissait déjà l'institution de l'esclavage. Dès lors, c'était la ruée vers l'Afrique à la recherche des Noirs (**doc.7**) qui seront réduits en esclavage.

Doc.7 : La traite des « Nègres »

« Les Colonies pour la culture avaient besoin de bras et c'était en Afrique qu'on allait chercher les cultivateurs. Les Nègres seuls pouvaient suffire aux besoins des pays chauds. On ne pourrait s'en passer sans renoncer aux Colonies. On achète les Nègres comme esclaves et on les introduisait aux Colonies [...]. Il fallait communément pour la seule colonie de saint-Domingue un recrutement chaque année de 20 à 25 000 Nègres, tant pour remplacer les mortalités que pour l'accroissement de la culture. Le commerce était principalement fait par les villes de Nantes, de Saint-Malo, de La Rochelle et du Havre, mais la première était celle qui s'y portait le plus [...]. »

Texte extrait du livre d'Histoire, 2^e, sous la direction de Guillaume Le Quintrec. Nathan, p. 174.

3.2. Organisation ou circuit de la traite atlantique.

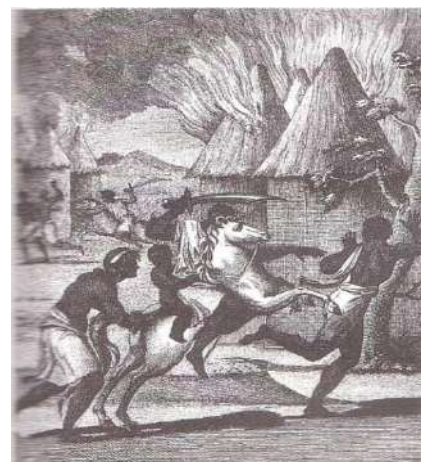
3.2.1. Le mode de capture des esclaves

Doc.8. « ... Le jour de l'ouverture de la traite on faisait ordinairement peu de captifs. C'était ainsi qu'on les appelait les esclaves. Ils arrivaient au comptoir avec une fourche au col ayant un long manche avec lequel on les conduisait qu'on appelait bois mayumbu. On sciait cette fourche et lui substituait un collier de fer.

Texte extrait du même livre de 2^e (voir texte 11)

Au départ, les Européens s'intéressaient aux côtes où ils passaient des accords avec les chefs locaux qui leur fournissaient des esclaves constitués généralement de condamnés ou de mauvais sujets. Ils fournissaient au début, encore peu de captifs (**doc.8**). Mais la demande devenant de plus en plus croissante et l'appât du gain facile, les chefs sont poussés à faire la guerre à leurs voisins pour capturer plus d'esclaves qu'ils revendaient en nombre plus important aux Européens. Mais lorsque les zones côtières furent dépeuplées, ces chefs s'aventuraient à l'intérieur. Ainsi, soit par la ruse ou par les razzias (**fig.5**), ils se procuraient plusieurs captifs (**fig.1**). Ils les ramenaient vers les forts et les comptoirs installés sur la côte occidentale: au Cap-Vert (Fernando Po, Sao Thomé) et au Sénégal (Saint-Louis et surtout l'Île de Gorée qui doit sa réputation à la

Fig. 6 : Un village incendié et razzia



Maison des Esclaves), dans les pays du Golfe du Bénin qui fut rebaptisée « côte des Esclaves » (Ouidah qui devint un Etat négrier, c'est-à-dire vivant de la traite) (**doc.9**) ; en Afrique centrale (Kongo, Loanda et surtout Angola) et sur la côte orientale (Ethiopie, Mozambique et Zanzibar).

Doc.9. le commerce des esclaves au Dahomey, d'après divers récits des voyageurs entre 1685 et 1700 :
« Les gens de Ouidah s'attachent si fort au négoce d'esclaves qu'ils peuvent en fournir 1000 tous les mois...

Quand les esclaves sont arrivés on les met tous ensemble dans une prison et lorsque nous voulons les acheter, on nous les amène dans une grande place où après qu'ils ont été mis nus, ils sont visités par nos chirurgiens.

On met à part ceux qui ont été trouvés en bon état... Il y a au feu un fer avec les armes de la Compagnie et on applique ce fer chaud sur la poitrine de ceux que l'on a choisis... Le prix est réglé, et les femmes valent un quart ou un cinquième moins que les hommes.

On remet ensuite les esclaves dans la prison où ils vivent à nos dépens... mais ils n'ont que du pain et de l'eau ; ainsi pour éviter la dépense nous les envoyons à la première occasion à bord de nos vaisseaux.

Leurs maîtres leur ôtent avant cela tout ce qu'ils ont et ils entrent dans les vaisseaux tout nus et demeurent dans cet état. Il y en a quelque fois jusqu'à six ou sept cents dans un navire...

Source : livre d'Histoire « la Traite Négrière », Hatier p. 15

3.2.2. La vente des captifs en Afrique.

Une fois que les captifs sont ramenés sur la côte, ils étaient séparés de leurs familles et privés de leurs enfants (doc.10) et parqués dans des camps. Ensuite, ils étaient présentés par leurs bourreaux aux acheteurs : les capitaines de navire utilisaient les services des chirurgiens pour examiner leur état de santé et leur valeur marchande (Fig. 7). Lorsque la vente est conclue, les esclaves sont marqués au feu rouge, signe qui doit les distinguer des hommes libres.

Doc.10. La mère et l'enfant

« J'étais un jour chez un marchand. On me présenta plusieurs captifs, entre autres une femme qui avait entre 20 et 24 ans. Très triste, pleine de douleur, le sein un peu pendant mais plein. Je compris qu'elle avait perdu son enfant. Je le fis demander au marchand. Il me répondit qu'elle n'avait pas d'enfant. J'insistai à dire qu'elle avait un enfant. Impatiente, je me dis que le soir, l'enfant serait jeté aux fauves. Je restai stupéfait. La première idée qui me vint à l'esprit c'est de sauver la vie de l'enfant. Je dis au marchand que j'acheterais la mère s'il me donnait aussi l'enfant. Le marchand me le fit aussitôt apporter. Je le rendis à la mère qui, pour montrer sa reconnaissance, prit de la terre avec sa main et la jeta sur son front. Tous les jours, de tels crimes étaient commis : je dus arrêter d'aller chez les marchands car ma fortune n'aurait pu suffire à ces bonnes actions ».

D'après Pruneau de Pommegorge, noble français, 1789. Source : livre Histoire 4^e « L'Afrique et le Monde », p.31.



Les esclaves étaient achetés en différentes « marchandises » de peu de valeur comme des armes (fusils démodés, sabres), des alcools frelatés, des vieux vêtements, des articles de quincaillerie très variée (miroirs, clochettes, gobelets...), de la verroterie (bijoux et perles), des tissus et des barres de fer. D'autres encore sont achetés en « pièces » (**doc.11 et 12**).

Fig. 7 : un esclave et l'acheteur qui l'examine

Doc.11. Le prix des esclaves

Quoique les différents royaumes de la côte d'Afrique centrale soient proches les uns des autres, la manière d'estimer les marchandises et de compter les esclaves n'y est pas la même. Sur les côtes de Malimbe et de Cabinde, c'est-à-dire dans les royaumes de Kakongo et de Ngoyo, on compte en « marchandises » de toile de coton. Les Nègres, avant de conclure un marché, désignent au capitaine les pièces d'étoffe qu'ils prendront. Celui qui a vendu quatre esclaves à quinze « marchandises » par personne recevra soixante pièces des étoffes désignées. Généralement, on donne aussi pour chaque esclave le « par-dessus », lot qui se compose de trois ou quatre fusils et autant de sabres, quinze pots d'alcool, quinze livres de poudre à canon et quelques douzaines de couteaux.

A Loango, on compte par « pièces » et toute espèce de marchandises entre en ligne de compte. Ainsi, quand on dit qu'un esclave coûte 30 « pièces », ce n'est pas qu'il coûte 30 fois une valeur idéale qui s'appelle « pièce ». En sorte qu'une seule pièce d'étoffe vaut deux ou trois « pièces ».

D'après l'abbé Proyart, missionnaire français, 1776. Source : « La traite Nègrière 4^e », Hatier

Doc.12. « Le soir on emmenait à bord tous les captifs. Les Nègres étaient plus ou moins chers suivant la concurrence et la défectuosité. Un beau Nègre pièce d'Inde, on appelait ainsi un Nègre de 19 à 35 ans, bien fait, sans infirmité, ayant toutes ses dents, parce qu'autrefois il ne fallait que de pareils Nègres pour les Indes orientales, un tel Nègre s'achetait, en 1777, 50 pièces [...]. Une belle Nègresse se payait le même prix. Quant aux enfants qu'on appelait les mâles négrillons et les femelles négrettes, on les payait un peu moins [...].

La cargaison achevée, on partait directement d'Angola pour les Colonies sans relâche à moins de besoins pressants. »

Source : « La traite Nègrière 4^e », Hatier

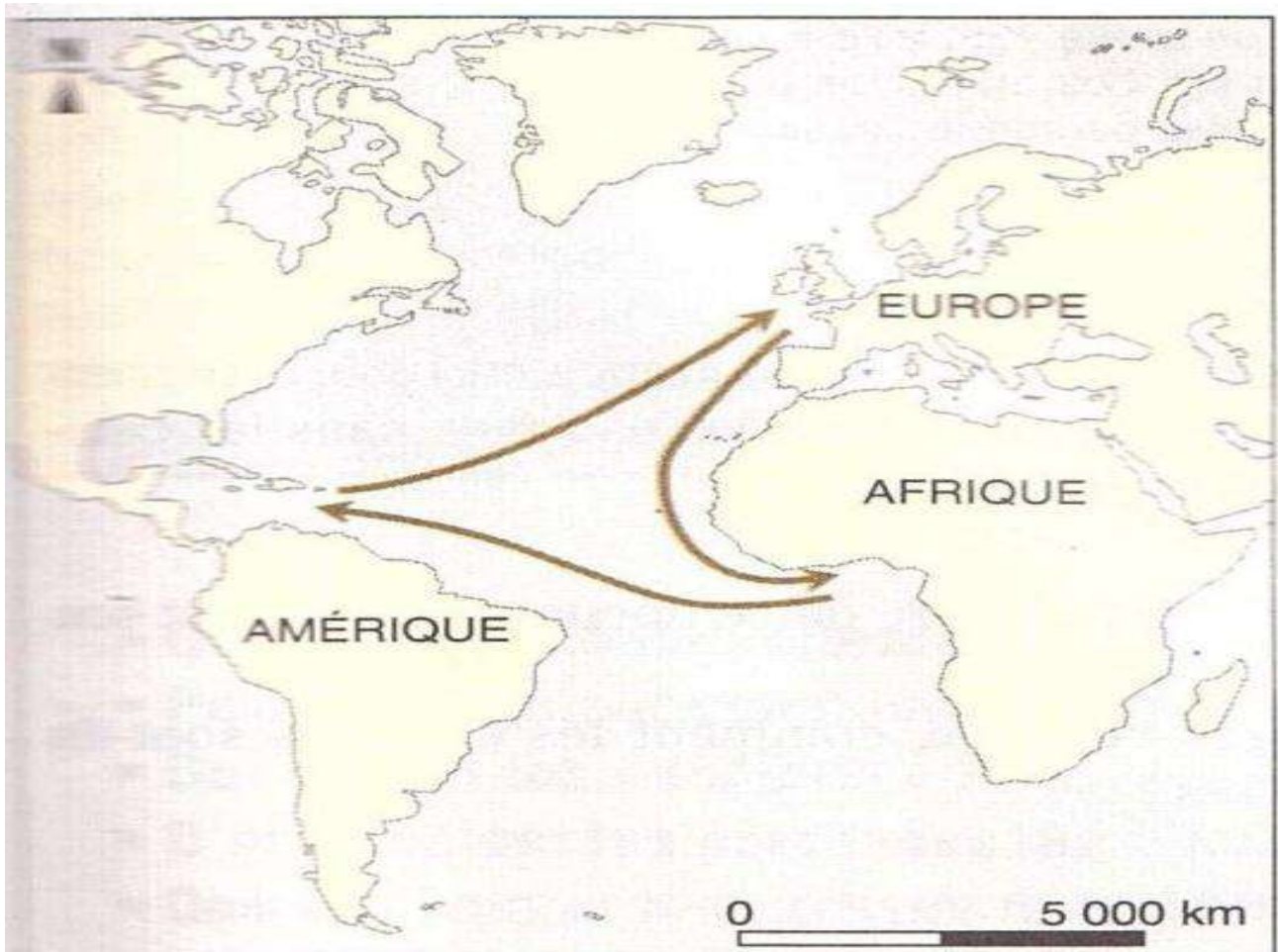


Fig.8 : Trafic triangulaire.

La traite négrière avait donné naissance à un circuit commercial connu sous l'appellation de trafic triangulaire (**fig. 8**) :

Les navires négriers partaient des ports européens, chargés de produits manufacturés européens pour les échanger contre les captifs africains. Ces captifs étaient transportés en Amérique et vendus aux esclavagistes pour lesquels ils travaillaient comme esclaves ;

Enfin, avec l'argent gagné de la vente des esclaves noirs, les négriers achetaient les denrées tropicales produits par ces esclaves (tabac, indigo, cuir, sucre, coton, café, or, argent, ...), pour les vendre en Europe où la demande était très forte (**doc.13**).

Doc.13. Le voyage du capitaine Tanquerel

Le capitaine Tanquerel a déclaré être parti du port de Nantes (France) le 1^{er} février 1768 pour aller à la côte d'Or, chargé des marchandises nécessaires à la traite des Noirs. Il est arrivé le 28 mars. Il a acheté 691 Noirs. Il a quitté la côte le 30 octobre en direction de Saint-Domingue (Amérique). Le 17 novembre, il est arrivé à l'Île au Prince et a laissé les Noirs et l'équipage reprendre des forces. Le 19 décembre, il a poursuivi sa route. Il est arrivé à Saint-Domingue le 20 février 1769 et a vendu ses Noirs, sauf 50 d'entre eux qui étaient morts pendant le trajet. La vente finie, il a chargé 270 tonneaux de sucre brut, 67 tonneaux de 125 sacs de café, 132 ballots de coton, 12 tonneaux d'indigo : Son chargement fini, il est parti le 15 mai pour revenir à Nantes et est arrivé le 19 juin.

D'après le registre du port de Nantes, 1769. Source : livre Histoire 4^e « L'Afrique et le Monde », P. 35

Ce fructueux commerce était au départ (au XV^e et XVI^e siècles), le monopole des Portugais et des Espagnols. Mais dans la deuxième moitié du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, ceux-ci furent concurrencés par les Hollandais et les Français ainsi que par les Anglais à partir du XVIII^e siècle, époque où le trafic fut le plus important.

Si au début, les gouvernements européens étaient hostiles au commerce des esclaves, ils étaient, par la suite, convaincus des intérêts économiques de cette traite et, non seulement ils l'encouragèrent, mais ils y participèrent activement. La France et l'Angleterre par exemple, avaient créé au XVII^e siècle, diverses compagnies (la Compagnie du Cap Vert et du Sénégal pour la France ; la Compagnie des Aventuriers royaux d'Afrique pour l'Angleterre), qui avaient reçu un monopole royal pour ce commerce.

Les colons espagnols d'Amérique avaient organisé un autre type de commerce appelé « asiento, qui fut accordé d'abord aux Portugais en 1688, puis aux Français en 1701 et enfin aux Anglais en 1713.

3.2.3. Le transport des esclaves en Amérique.

Lorsque les esclaves étaient achetés, arrivaient alors les moments de l'embarquement et surtout de la traversée qui était pour eux une dure épreuve, car elle s'effectuait dans des conditions effroyables. Déracinés de leur continent, séparés de leurs familles, les esclaves noirs étaient embarqués nus dans des navires négriers, des sortes de prisons flottantes, entre les mains des geôliers européens, sans âme, sans foi. Ils étaient entassés dans des cales insalubres (**doc.14**) où ils gigotaient dans des vomissures, des déjections..., dans un petit espace calculé pour contenir au minimum trois à quatre individus par mètre carré, sans bonne alimentation et à la merci des épidémies dont ils mouraient en masse. Aucune

désobéissance n'était tolérée : ceux des esclaves qui s'y adonnaient étaient punis de coups de fouet (**doc.15**). Toute tentative de révolte ou d'émeute étaient brutalement réprimées et les meneurs étaient exécutés. On n'hésitait pas à balancer à la mer (**fig.9**) les esclaves les plus affaiblis (**doc.16**). Au total, on estime qu'un esclave sur trois seulement atteignait l'Amérique.



Fig.9 : navire négrier jetant une partie de sa cargaison dans l'eau

Doc.14 : A bord

« La puanteur de la cale était telle qu'on avait autorisé plusieurs d'entre nous à rester sur le pont pour prendre l'air, pendant que le bateau était sur la côte. A présent, toute la cargaison était entassée dans la cale et l'odeur était épouvantable. Nous étions si serrés que nous pouvions à peine nous retourner et que notre respiration était presque coupée. De ce fait, nous transpirions beaucoup si bien que l'air devint irrespirable, ce qui provoqua des maladies parmi les esclaves, et beaucoup moururent. Cette situation misérable était aggravée par les chaînes que nous portions et qui devenaient insupportables. Les cris aigus des femmes et les plaintes des mourants étaient un spectacle d'une horreur inimaginable. Un jour que la mer était calme, deux esclaves qui étaient sur le pont, à bout de force et enchaînés l'un à l'autre, préférèrent la mort à cette existence misérable : ils sautèrent dans l'eau. »

D'après Olauda Equiano, ancien esclave, 1789. Source : Livre Histoire 4^e « L'Afrique et le monde, P. 33.

Doc.15 : Traitement des esclaves A :

« Le 27 novembre 1738, une révolte éclate à bord du navire négrier, « l'Africain », qui venait de quitter la côte de Guinée. Elle est maîtrisée et le lendemain, l'équipage punit les chefs de cette révolte. Parmi eux, un Noir surnommé « l'Anglais » parce qu'il a déjà voyagé sur un navire anglais.

Hier à huit heures, nous amenâmes les nègres les plus fautifs, autrement dit les nègres auteurs de la révolte, aux quatre membres et couchés sur le ventre dessus le pont, et nous les fîmes fouetter. En outre nous leur fîmes des scarifications sur les fesses pour mieux leur faire ressentir leurs fautes. Après avoir mis leurs fesses en sang par les coups de fouet et les scarifications, nous leur mîmes de la poudre à tirer, du jus de citron, de la saumure, du piment, tout pilé et brassé ensemble avec une autre drogue que le chirurgien mit, et nous leur en frottâmes les fesses, pour empêcher que la gangrène s'y soit mise et de plus pour que cela leur eût cuit sur leurs fesses...

... Nous avons mis l'Anglais aux fers, qui était le chef, cramponné sur le gaillard d'avant et aussi emmenotté, à cette fin de le faire mourir en languissant ».

Source : livre d'Histoire « la Traite Négrière », P. 17.

Doc.16. Traitement des esclaves B :

« Maintenant avec la grâce de Dieu, je raconterai à votre Révérend ce que je fis pendant le voyage d'Angola jusqu'à Rio de Janeiro, qui dura un mois. Nous étions six cents personnes moins dix et presque tous des Noirs, quatre cent cinquante tombèrent malades et j'affirme à votre Révérend que jamais je n'ai vu semblable misère et tant d'abandon même au royaume de Congo. Parce que si les Blancs sont peu nombreux, les Noirs eux, ne peuvent se mouvoir sur ce navire trop petit, d'autant plus qu'il y avait tant d'esclaves... Ceux-ci étaient entassés comme des sardines en boîtes. Ainsi beaucoup de Noirs tombaient malades et mouraient... Il y a des maîtres qui, pour se voir délivrés de l'incommodité et de la mauvaise odeur des Noirs moribonds, les laissent jeter à l'eau encore presque vivants. J'en ai vu quelques-uns qui agitaient leurs mains au-dessus de l'eau... Il y eut sur ce petit navire beaucoup de passagers qui, quand les esclaves étaient malades, les battaient cruellement avec des cordages parce qu'ils ne mangeaient pas un peu de farine et de sardines salées... Dieu appela à lui cent trente esclaves pendant la traversée.

Source : « la Traite Négrière », P. 16.

3.3 Les conditions des esclaves en Amérique

Une fois que les esclaves étaient amenés en Amérique après des conditions très épouvantables de traversée, on les faisait d'abord se reposer. Puis on les gavait et, parfois on les droguait afin qu'ils fussent présentables aux acheteurs. Sur les marchés spécialisés où ils étaient conduits, les acheteurs les examinaient pour vérifier leur état de santé et leur rentabilité avant tout achat. Ceux qui avaient un état de santé parfait étaient vendus bon marché ; les autres étaient vendus aux enchères et au plus offrant (**doc.17**). Les plus vieux et les affaiblis étaient parqués pour être vendus à crédit.

Doc.17. la vente des esclaves en Amérique.

« Coup de canon. Le négrier est en rade : il a « de la marchandise humaine ». De la marchandise bien parée, reposée parfois par un court séjour dans une escale, cheveux coupés, barbe faite, peau luisant d'huile de palme, maladies cutanées masquées pour quelques jours par un onguent, le corps dopé par les chirurgiens, de telle sorte que l'esclave hissé sur la table de vente, paraisse une « pièce d'Inde » dans toute la vigueur de la jeunesse. Peut-être, après qu'il aura apposé, au moyen d'une lame d'argent brûlante, ses initiales comme signature sur la poitrine d'un individu en bonne forme, l'acquéreur aura-t-il à déchanter. Mais ce ne sera pas faute de l'avoir examiné. C'était une attraction pour les dames de la société brésilienne que l'examen minutieux du lot des arrivants, qui étaient classés avec les Ciganos ou Gypsies, déportés au Portugal au XVII^e siècle. Parfois, les malheureux sont mis en loterie. « Nous avons fait un billet conforme aux étiquettes qui étaient aux bras des nègres ; marquant le numéro de chacun d'eux, dit un état des magasins de la Compagnie des Indes à la Guadeloupe. Et les dits billets, par nous paraphés, ont été mis en quatre différents chapeaux, le premier contenant les grands mâles, tant pièces d'Inde que vieux, les dits vieux contremarqués ; dans le deuxième, les billets contenant les grandes femelles ; dans le troisième, les jeunes nègres ; dans le quatrième, les négrellons. Après quoi, il a été procédé à la distribution par le sort, ayant préalablement crié le prix de chaque pièce de nègre dans sa qualité et estimation attaché à chaque billet. »

Source : livre Histoire « La traite négrière », Hatier, P. 17

Les Noirs débarqués en Amérique sous le terme de « bossales » rejoignaient « l'habitation » du maître qui les avait achetés. Ils étaient regroupés en deux catégories et vivaient dans des « villages différents : les « anciens » dont ceux qui sont nés sur place (appelés aussi créoles) vivaient à côté de la « Grande Case » (la maison de leur maître). Ils sont des nègres privilégiés et de « talents », des ouvriers qualifiés, ou s'occupaient des travaux domestiques. Les autres esclaves, les nouveaux venus ou nègres dits de culture ou de jardin, habitaient près de la case du « commandeur », c'est-à-dire leur dirigeant et constituent « l'atelier ». Ils sont les plus nombreux et étaient employés dans les plantations ou les mines. Mais dans tous les cas, leurs conditions de travail et de vie étaient très dures.

Pour les esclavagistes, un esclave n'était pas vraiment un homme. Considéré comme une bête, il logeait dans des cases en bois ou en torchis sans une bonne alimentation, mais travaillait péniblement. Il était privé de toute liberté, de tout droit, même celui de se reposer ou de se soigner. Sa vie était entre les mains de son maître qui pouvait le revendre comme une simple marchandise. L'esclave qui désobéissait aux ordres et dans l'exécution du travail était puni soit de coups de fouet, soit de supplices (amputation), soit de peine de mort selon la gravité de la désobéissance. Quand un esclave était malade ou vieux, son maître préférait le laisser mourir que de le soigner, car cela ne lui coûtait rien d'en acheter plusieurs autres. La dureté des traitements, le manque de nourriture ou l'excès de fatigue expliquaient aussi que les esclaves avaient une longévité de vie très courte sur leurs lieux de « travail ».

4. Evaluation

- 1) Qu'est-ce que la traite négrière ?
- 2) Quelles sont les régions d'Afrique qui sont les plus touchées par la traite ?
- 3) Quels sont les comptoirs d'Afrique occidentale qui avaient servi au commerce des esclaves ?
- 4) Comment les Européens se procuraient-ils les esclaves en Afrique ?

5. Résumé

Depuis l'Antiquité jusqu'au VII^e siècle, le commerce des esclaves se pratiquait à Rome, en Grèce, en Egypte et en Afrique noire, mais sur une petite échelle.

A partir de ce siècle, les Arabes commencèrent à chercher des esclaves noirs au Soudan et en Nubie pour les emmener au Maroc, en Arabie et dans l'empire ottoman.

A partir du XVI^e siècle, la traite des Noirs était organisée par les Européens sur une grande échelle pour répondre aux besoins des Espagnols en main-d'œuvre bon marché et plus corvéable en Amérique.

A partir du XVII^e siècle, la traite négrière avait fait l'objet d'un système commercial encore très développé par les négriers européens qui ont mis en place un circuit : le trafic triangulaire.

Les esclaves qui étaient emmenés en Amérique dans des conditions épouvantables de traversée de l'océan Atlantique, travaillaient dans des conditions très épouvantables et vivaient dans des conditions très pénibles.

6. Lexique

- **Asiento** : contrat signé entre les colons espagnols et leurs colonies d'Amérique pour la fourniture de celles-ci en esclaves ;
- **Frelaté** (alcool frelaté) : altéré, gâté ;
- **Corvéable** : capable de faire des travaux forcés ;
- « **Habitation** » : désigne l'ensemble des bâtiments et des terres plantées en sucre ou en café ; elle pouvait réunir sur plusieurs centaines d'hectares autant d'esclaves nègres.
- **Négrier** : personne qui pratiquait la traite des Noirs. Ce mot désigne aussi le bâtiment, c'est-à-dire le bateau qui servait à transporter les esclaves. On parle de navire négrier par exemple.
- **Traite** : transport et commerce des esclaves des lieux où ils sont capturés jusqu'aux lieux où ils sont exploités.

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes :

- 1) Etablis la différence qui existe entre l'esclavage noir et la traite atlantique ;
- 2) Cite les produits qui étaient vendus par les compagnies commerciales sur les différents marchés d'Afrique, d'Amérique et d'Europe ?
- 3) Décris le trafic triangulaire ;
- 4) Raconte comment les esclaves étaient traités en Amérique.

II- Vérifie tes connaissances :

- 1) Décris comment s'effectuait la traite en Afrique ?
- 2) Explique pourquoi les esclaves sont emmenés en Amérique ?
- 3) Cite les pays européens qui se sont-ils livrés au trafic négrier ;
- 4) Décris le circuit de la traite des Noirs ?

Leçon 3 :

La Traite négrière : son abolition et ses conséquences.



Fig. 1 : esclave libéré

Plan de la leçon

- 1- Objectifs
- 2- Stratégie
- 3- Contenu
 - 3-1 L'abolition de la traite et de l'esclavage ;
 - 3-1-1 le mouvement abolitionniste ;
 - 3-1-2 la lutte des Noirs ;
 - 3-2- Les grandes étapes de l'abolition ;
 - 3-3- Les conséquences de la traite ;
 - 3-2-1 Les conséquences pour l'Afrique ;
 - 3-2-2 les conséquences pour l'Europe ;
 - 3-2-3 Les conséquences pour l'Amérique.
- 4- Evaluation
- 5- Résumé
- 6- Lexique
- 7- Exercices

1. Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- décrire le processus de l'abolition de la traite et de l'esclavage ;
- décrire les grandes étapes de leur abolition ;
- dégager les conséquences de la traite pour l'Afrique ;

2. Stratégies

La leçon peut être donnée sous forme d'un exposé dans lequel le professeur sera amené à montrer aux élèves que la traite avait des conséquences considérables qui sont encore perceptibles aujourd'hui malgré son abolition.

3. Contenu

Si les Européens considéraient au début la traite négrière comme un phénomène normal, parce que pour eux, les Africains appartenaient à une race inférieure et devaient les servir, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, certains comme les philanthropes, les philosophes et les écrivains, s'étaient soulevés contre le sort réservé aux Noirs. Ils s'engagent ainsi dans un combat qui devait provoquer un brusque retournement de l'opinion publique. C'est à la faveur de ce combat que les uns après les autres, les Etats esclavagistes européens et l'Amérique avaient fini par abolir la traite et l'esclavage.

Mais bien qu'abolie, la traite avait eu de nombreuses conséquences pour l'Afrique. Ses répercussions en Amérique et en Europe sont considérables.

3.1. L'abolition de la traite négrière et de l'esclavage.

3.1.1. Le mouvement abolitionniste

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, plusieurs événements avaient provoqué un brusque retournement de l'opinion publique qui s'était élevée contre la pratique de la traite et de l'esclavage. En effet, une certaine opinion européenne commençait à s'inquiéter des méfaits de la traite : le Français Raynal, avait dénoncé en 1770, « les horreurs de l'esclavage ». De même, en 1772, la Grande-Bretagne qui ne reconnaissait pas juridiquement l'esclavage, avait fait mettre en liberté un esclave noir, James Somerset. Dès lors, les Britanniques s'estimaient investis d'une mission : celle de conduire la lutte contre l'esclavage. C'était ainsi que des philanthropes anglais comme Granville Sharp, Clarkson, Wesley et William Wilbelforce, accusaient les négriers de crime contre l'humanité et s'élevaient contre ce commerce honteux. Ils étaient rejoints par des « philosophes des Lumières » français tels que Voltaire, Diderot... Tous menèrent des campagnes abolitionnistes. A la suite de ces campagnes, un « Comité pour l'Abolition de la Traite des Esclaves » était créé en 1787 en Grande-Bretagne. Cette initiative avait gagné la France où était aussi créée la « Société des Amis des Noirs » en 1788. Ces luttes avaient atteint leur

paroxysme en 1789 avec la Révolution française dont l'une des revendications était l'égalité de tous les hommes.

D'autres facteurs qui avaient contribué au retournement brusque de l'opinion publique en faveur de l'abolition de la traite et de l'esclavage étaient le faible profit que les négriers pouvaient désormais tirer de leurs expéditions, car l'Afrique avait tellement fourni d'esclaves qu'elle n'en avait plus à fournir davantage. Par ailleurs, la population noire d'Amérique augmentant constamment et donc, mettant à la disposition des colons une population servile suffisante, ceux-ci (les colons) n'avaient plus besoin d'acheter des esclaves en Afrique.

Le développement du machinisme qui rendait inutile une main-d'œuvre musculaire avait également contribué à la lutte pour l'abolition de la traite : les nations européennes et les milieux d'affaires avaient compris désormais la nécessité de conserver des liens commerciaux d'un tout autre genre avec l'Afrique que de n'y trouver que des esclaves pour produire des biens. Désormais, l'Afrique ne doit pas seulement être considérée comme une source d'approvisionnement en esclaves, mais aussi comme un marché où l'Europe pourrait vendre des produits de son industrie au moment où le marché européen commençait à se saturer.

A ces luttes venaient s'ajouter celle des esclaves noirs eux-mêmes.

3.1.2. La lutte des esclaves noirs.

Les esclaves noirs n'acceptaient pas les conditions inhumaines de leur existence en Amérique et multipliaient les formes de résistance, allant de la résistance passive à la résistance radicale. La résistance radicale s'apparente à la violence que se faisaient les esclaves. Certains choisissaient le suicide ou l'automutilation. Les mères avortaient ou tuaient leurs nouveaux-nés pour ne pas « perpétuer leur statut honteux ». D'autres pratiquaient la violence contre leur maître : soit qu'ils les empoisonnaient, soit qu'ils sabotaient leurs biens.

D'autres encore optaient pour une résistance passive, qui consistait à désobéir aux ordres et à l'exécution du travail. D'autres encore choisissaient la fuite ou « marronnage » : soit le « petit marronnage » qui n'était qu'un absentéisme de quelques jours, soit le « grand marronnage » qui était une désertion définitive. Généralement, ces fuyards se refugiaient dans des zones inaccessibles (marécages ou montagnes) et vivaient de petit vol ou de pillage des plantations ou encore de petits services dans d'autres habitations ou en ville comme travailleurs libres.

Toutes ces diverses formes de résistance pour refuser les conditions d'asservissement et pour la liberté préparaient les conditions d'une insurrection dont Toussaint Louverture avait pris la tête à Saint-Domingue en 1791. Cette insurrection avait abouti à la proclamation de la République noire d'Haïti le 1^{er} janvier 1804 (**doc.1**).

Doc.1. « En 1791, le baril de poudre que constituait la Grande Île explosa. Les Noirs – majoritaires à quinze contre un – se soulevèrent contre les Blancs opposés à l'application de tout principe égalitaire. Saint-Domingue fut alors emportée par un maelström qui n'épargna rien : les habitations furent pillées et incendiées, les colons massacrés ; ceux qui en échappèrent fuirent dans la précipitation, laissant l'île aux mains d'une armée indigène commandée par plusieurs chefs au rang desquels Toussaint Louverture. Parvenu au pouvoir, Bonaparte voulut rétablir l'autorité de la République sur Saint-Domingue mais Toussaint Louverture qui s'était proclamé gouverneur général à vie ne l'entendit pas de cette oreille et rompit avec lui. En février 1802, un corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Leclerc, beau-frère du Premier consul, débarqua dans l'île pour faire rentrer celle-ci dans le giron colonial. Toussaint Louverture, arrêté en juin 1802 et ramené en France avec sa famille, mourut au Fort de Joux près de Besançon en 1803. Cela n'empêcha pas l'expédition militaire – décimée par la fièvre jaune et le paludisme – d'être un cuisant échec et Saint-Domingue de devenir Haïti le 1^{er} janvier 1804 ». Source : Encarta 2009.

Doc.2. Noir et Blanc : les deux camarades

« Il y avait à bord un jeune homme qui voyageait en mer pour la première fois. Il était Américain, avait reçu une excellente éducation et possédait le caractère le plus aimable qui soit. Peu après que j'eus embarqué, il me témoigna une grande préférence et beaucoup d'attention. Nous finîmes par devenir inséparables et, pendant deux ans, il me fut d'une grande aide et ne cessa d'être mon camarade et mon professeur.

Nous eûmes bien des tournants à bord et bien des nuits, nous dormîmes l'un contre l'autre quand nous étions très malheureux. Une telle amitié nous liait tellement que nous sommes restés proches jusqu'à sa mort, en 1759. Ce jour-là, j'ai perdu un charmant interprète, un agréable compagnon et un ami fidèle qui, à l'âge de 15 ans, révéla un esprit au-dessus des préjugés et qui n'eut pas honte de s'intéresser à un ignorant, un étranger, quelqu'un d'une autre race, et en plus un esclave, pour en faire un associé et devenir son ami et son professeur. »

D'après Olaudah Equiano, ancien esclave, 1759. Source livre Histoire 4^e, « L'Afrique et le Monde », Hatier, p. 143.

En Europe, d'anciens esclaves comme Olaudah Equiano (**doc.2**) participèrent à la lutte contre l'esclavage en écrivant leur histoire. Leurs livres suscitaient une forte impression chez les lecteurs européens.

3.2. Les grandes étapes de l'abolition.

L'abolition de l'esclavage s'est faite de façon progressive et s'est étalée sur plus de cinquante ans. Cette longue durée explique que ceux qui tiraient profit de la traite n'étaient pas prêts à lâcher prise. Malgré les efforts des milieux anti-esclavagistes de France et la révolte des Noirs aux Antilles, l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises était éphémère. Car, bien qu'elle interdît à ses ressortissants de participer à la traite et d'abuser des esclaves (elle fait promulguer le Code noir (**doc.3**)), la traite et l'esclavage subsistaient, car dès 1802, Bonaparte les rétablît.

Dans les colonies anglaises, espagnoles, portugaises, tout comme aux Etats-Unis, l'esclavage est maintenu. Cependant, il était de plus en plus contesté en Europe si bien que la Grande-Bretagne le fit abolir dans ses colonies en 1807 et imposa cette décision au Congrès de Vienne en 1815, qui condamna la pratique de l'esclavage et demanda son abolition sous toutes ses formes. C'est ainsi que la France finît par l'abolir en 1848 grâce à Victor Schoelcher, Sous-secrétaire d'Etat aux colonies sous la II^e République. Les Etats-Unis l'abolirent en 1860 après la guerre de Sécession, qui avait opposé les Etats du Nord anti-esclavagistes à ceux du Sud esclavagistes. Mais plus tôt, en 1821, la Société des Amis des Noirs avait aidé des esclaves noirs, échappés d'Amérique à fonder en Afrique la ville de Freetown, noyau du futur Etat du Libéria.

Au Brésil et dans les Antilles, l'esclavage n'avait disparu qu'en 1888. Mais le trafic négrier continua, souvent de manière clandestine (**doc.4**), surtout sur la côte orientale de l'Afrique où les Arabes continuaient des razzias meurtrières jusque dans les savanes soudaniennes jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Doc. 4 : Le trafic clandestin

« L'an dernier, le ministre de la marine affirmait : Quant à la traite des noirs, je peux dire que le gouvernement a tout fait ce qui dépendait de lui pour qu'elle s'arrête partout. Nous avons poursuivi les auteurs de cet odieux trafic. Nous l'avons empêché au Sénégal. » Cependant, le bateau Elisa de Saint-Louis, appartenant à monsieur Jaffro, commerçant, a transporté 150 noirs en 1817, dont plusieurs appartenaient à des employés du gouvernement. Le chargement et la destination de ce navire étaient connus de tous. Je peux affirmer que ce commerce inhumain ne peut continuer dans la région du Sénégal sans l'accord des autorités. Mais on ne peut espérer le voir cesser tant que le gouverneur prendra lui-même part à ce commerce illicite. »

D'après J. Morens, Livre Histoire 2^e, Sous la direction de Guillaume Q. p. 175.

3.3. Conséquences de la traite

3.3.1. Conséquences pour l'Afrique.

▪ Les conséquences démographiques

Il était très difficile de connaître exactement le nombre d'hommes qui avaient été enlevés d'Afrique si bien qu'on ne s'était contenté que des estimations : on estimait donc entre 50 et 100 millions d'esclaves noirs arrachés à leur patrie sans compter ceux qui étaient tués pendant la « chasse », c'est-à-dire pendant les razzias ou au cours des rafles ou même pendant le voyage vers l'Amérique. On estimait aussi que, pour capturer un esclave, on peut, peut-être, tuer quatre personnes. Ce qui veut dire que la traite avait entraîné le dépeuplement de l'Afrique et, à long terme, la baisse du taux de fécondité, car ce sont des femmes en âge de procréer qui ont été enlevées.

Cette conséquence est encore perceptible aujourd'hui : l'Afrique est aujourd'hui l'une des régions les moins peuplées du monde.

Doc.3. Le Code noir

Le Code noir, préparé par Colbert, fut promulgué en 1685 par Louis XIV. Une seconde version, avec quelques modifications, fut publiée sous Louis XV en 1724.

Le Code noir qui était censé freiner les abus des maîtres à l'égard de leurs esclaves n'a eu pour effet que de codifier l'esclavage des Noirs et la traite. A travers ses soixante articles apparaît l'hypocrisie du législateur qui, tout en faisant semblant de considérer l'humanité de l'esclave noir, le présente sur le plan purement juridique, comme une marchandise.

Art. 2. Tous les esclaves qui seront nés dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine. [...]

Art. 12. Les enfants qui naîtront de mariages entre esclaves seront esclaves et appartiendront aux maîtres des femmes esclaves, et non à ceux de leur mari, si le mari et la femme ont des maîtres différents. [...]

Art. 22. Seront tenus les maîtres de faire fournir, par chacune semaine, à leurs esclaves âgés de dix ans et au-dessus pour leur nourriture, deux pots et demi, mesure du pays, de farine de manioc [...], avec deux livres de bœuf salé ou trois livres de poisson ou autres choses à proportion ; et aux enfants, depuis qu'ils sont sevrés jusqu'à l'âge de dix ans, la moitié des vivres ci-dessus. [...]

Art. 26. Les esclaves qui ne seront pas nourris, vêtus et entretenus par leurs maîtres selon que nous l'avons ordonné par ces présentes pourront en donner l'avis à notre procureur général et mettre les mémoires entre ses mains, sur lesquels et même d'office, si les avis lui en viennent d'ailleurs, les maîtres seront poursuivis à sa

requête et sans frais, ce que nous voulons être observé pour les crimes et traitements barbares et inhumains des maîtres envers leurs esclaves. [...]

Art. 38. L'esclave fugitif, qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura des oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule ; s'il récidive un autre mois pareillement du jour de la dénonciation, il aura le jarret coupé, et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule ; et, la troisième fois, il sera puni de mort. [...]

Art. 44. Déclarons les esclaves être meubles, et comme tels entrer en la communauté, n'avoir point de suite par hypothèque, se partager également entre les cohéritiers [...].

Source : Livre d'Histoire 2^e, Sous la direction de Guillaume le Quintrec, Nathan, p. 175

■ Conséquences socio-économiques

En raison du manque de bras valides adultes et jeunes qui auraient été nécessaires au bon fonctionnement de l'économie africaine, cette économie était gravement désorganisée :

- de nombreuses activités économiques traditionnelles avaient été abandonnées au profit du commerce des esclaves qui était devenu l'occupation la plus rentable ;

- les activités agricoles et pastorales avaient chuté, entraînant la famine ;

- l'afflux de produits européens, utilisés pour payer les esclaves, avaient gravement concurrencé l'artisanat africain et avaient ainsi provoqué sa chute ;

- Si les régions côtières s'étaient enrichies de la traite atlantique, les régions de l'intérieur par contre, ont été ruinées ;

- Le commerce transsaharien qui avait alimenté les empires médiévaux depuis le VII^e siècle avait chuté, provoquant l'appauvrissement et le déclin des grandes métropoles sahéliennes comme Oualata, Tombouctou, Gao, Agadès...).

Sur le plan social, la traite avait provoqué de profonds bouleversements :

- désormais, les sociétés étaient divisées en deux catégories, entre une classe de marchands, c'est-à-dire ceux qui avaient profité de la traite et qui s'étaient enrichis et une autre classe de pauvres, ceux qui en étaient victimes ;

- les chefs qui n'avaient pas participé à la traite avaient perdu leur pouvoir. Ceux qui avaient pris part avaient perdu leur crédibilité et la confiance de leurs sujets (**doc.4**).

- la traite avait, par ailleurs, aggravé la pauvreté et la misère, provoqué des émigrations des peuples entiers vers des refuges ;

- elle avait aussi installé un traumatisme moral et idéologique sans précédent du fait de la dégradation de la valeur de l'homme.

Doc.4. La violence

Nos crimes ont transformé ces peuples en bêtes féroces. Ils ne se font la guerre entre eux et ne se détruisent que pour vendre leurs compatriotes à des maîtres barbares. Les rois eux-mêmes ne voient plus leurs sujets que comme des marchandises qui peuvent leur permettre d'acheter tout ce qu'ils désirent par caprice.

D'après Pruneau de Pommegorge, noble français, 1789.
Extrait du livre d'Histoire, classe de 4^e, p 145.

▪ Conséquences politiques

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, la traite négrière avait installé de manière permanente la violence et l'insécurité à cause des guerres intertribales entre Etats esclavagistes, c'est-à-dire, les Etats côtiers, et Etats réservoirs que sont les Etats de l'intérieur du continent. Certains, très affaiblis, s'étaient morcellés et avaient finalement disparu, comme les royaumes du Bénin, d'Oyo et du Monomotapa. D'autres naissent tels que le Dahomey et l'Ashanti ;

- de nouveaux pouvoirs s'étaient créés, le pouvoir de riches bourgeois, qui menaçait dangereusement l'autorité des chefs traditionnels : dans la plupart des sociétés et des Etats, les chefs et les souverains qui avaient participé directement à la traite, avaient accru leur autorité et leur richesse. Ceux qui étaient restés à la marge avaient vu leur pouvoir décliner et passer entre les mains de nouveaux maîtres, enrichis par cette traite.

Au total, à la fin du XVIII^e siècle, les méfaits (**doc.5**) étaient si considérables que l'Afrique traversait une ère de déclin matériel et moral si bien que sa conquête par l'Europe au XIX^e siècle avait été très facile.

3.3.2. Conséquences pour l'Europe

La traite a enrichi l'Europe :

Les immenses bénéfices tirés de la vente des esclaves étaient investis dans de nouvelles activités et avaient favorisé la croissance économique de l'Europe :

- les industries qui vendaient des produits nécessaires à l'achat des esclaves, comme les industries textiles, avaient accru leurs débouchés et donc, avaient décollé. Leur croissance avait entraîné aussi le développement de l'ensemble de l'industrie européenne.

- de magnifiques villes, de somptueux hôtels et de prestigieux ports avaient été construits à Bordeaux, La Rochelle, Le Havre et Nantes en France ; à Liverpool en Angleterre, à Amsterdam en Hollande, à Lisbonne et à Madrid, respectivement au Portugal et en Espagne.

- la traite négrière avait aussi été une source d'enrichissement personnel pour les négriers européens qui avaient réalisé d'énormes bénéfices grâce aux nombreux voyages qu'ils avaient effectués. Quelques familles dans les villes de Nantes et du Havre par exemple, ainsi que certaines dynasties à Bordeaux et à la Rochelle, s'étaient illustrées dans la traite négrière grâce à plusieurs dizaines d'expéditions et d'immenses profits qu'elles en avaient tirés.

- la traite négrière avait favorisé la naissance de la révolution industrielle au XIX^e siècle grâce aux énormes profits que les pays européens en ont tirés.

3.3.3. Conséquences pour l'Amérique

La traite avait eu des conséquences fondamentales sur l'histoire de l'Amérique.

▪ Dans le domaine politique

- Les Noirs ont créé la conscience de la politique noire avec la création d'Haïti et du panafricanisme. Ils ont aussi joué un rôle important dans la lutte pour l'indépendance de l'Amérique du Sud. Exemple à Saint-Domingue avec le soulèvement des Noirs, sous la conduite de Toussaint Louverture ;

- la situation des esclaves noirs aux Etats-Unis avait été l'une des causes de la guerre de Sécession (1860-1865), qui avait opposé les Etats du Sud esclavagistes et agricoles aux Etats du Nord, anti-esclavagistes et industrialisés.

▪ Sur le plan démographique

Plusieurs millions de Noirs étaient restés en Amérique où ils constituent aujourd'hui une importante communauté métisée avec les autres populations.

▪ Sur le plan économique

C'est le travail des Noirs dans les mines et les plantations qui a permis la croissance de ce continent.

▪ Dans le domaine culturel,

Les esclaves noirs avaient transporté en Amérique leurs traditions, leurs religions, leurs arts et leurs dieux (le vaudou) pratiqué aux Antilles, leurs chants et leurs danses : les « negro spirituals », le jazz, la salsa. L'ensemble de la musique moderne étaient en grande partie inspirées de la musique africaine.

4. Evaluation

- 1) Quels sont les philanthropes qui ont lutté pour l'abolition de l'esclavage (Cite au moins trois abolitionnistes.
- 2) Pourquoi la traite négrière a eu des conséquences démographiques durables en Afrique ?
- 3) Quelles sont les conséquences économiques de la traite négrière pour l'Afrique ?
- 4) Quelles sont les conséquences culturelles de la traite négrière pour l'Amérique.

5. Résumé

La traite des Noirs n'avait pas été tolérée par tous. Même si au début certains Européens la considéraient comme un phénomène normal, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et sous la poussée du mouvement abolitionniste qui s'était développé, quelques abolitionnistes dont des hommes de l'Eglise, des philosophes et des écrivains, avaient joint leurs voix pour dénoncer le sort des esclaves noirs.

Les esclaves noirs, sous la direction de Toussaint Louverture, avaient joué un rôle non négligeable dans le mouvement d'indépendance de l'Amérique latine qui avait abouti à la création de la République d'Haïti en 1791 ainsi que dans la guerre de

La traite négrière avait eu des conséquences considérables pour l'Afrique. Ses répercussions avaient été, par contre, positives en Europe et en Amérique : si la traite avait vidé l'Afrique d'une grande partie de sa population valide, ce qui avait fait régresser son économie et désorganisé sa vie sociale et politique, l'Europe et l'Amérique, par contre, avaient tiré de grands profits de la traite qui avait été pour eux une source de prospérité générale et d'enrichissement personnel pour les négriers.

La traite avait été à l'origine de la révolution industrielle en Europe en raison d'énormes capitaux qu'elle avait générés.

6. Lexique

- **Automutilation** : opération qui consiste à se faire du mal, soit en se coupant un membre, en se brûlant, ou en se frappant ou par un autre moyen, parce qu'on en ressent le besoin pour sortir d'une souffrance. Ici, les esclaves noirs choisissent généralement l'amputation d'un bras ou d'une jambe.
- **Etat côtier** : un Etat situé sur les côtes du continent ;
- **Philanthrope** : personne généreuse qui se donne pour une cause sans intérêt quelconque
- **Pourvoyeur** (d'esclaves) : fournisseur (d'esclaves).
- **Sécession** (faire sécession) : une séparation, une indépendance.

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes

- 1) Quels sont les facteurs qui avaient joué en faveur de l'abolition de la traite dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ;
- 2) Quelles sont les conséquences politiques de la traite pour l'Afrique ?
- 3) Explique comment la traite négrière a durablement transformé l'Amérique ?
- 4) Explique comment les Européens se sont enrichis de la traite négrière ?

II. Vérifie tes connaissances

Lettre des esclaves de Saint-Domingue

A Monsieur Blanchelande, Gouverneur de la colonie.

« Monsieur,

Nous n'avons jamais prétendu nous écarter du devoir et du respect que nous devons au représentant de la personne du roi..., mais homme juste, descendez vers nous, voyez cette

terre que nous avons arrosée de notre sueur, ou plutôt de notre sang, ces édifices que nous avons élevés ! En avons-nous obtenu quelque récompense ? Ceux qui auraient dû nous servir de père, après Dieu, c'étaient des tyrans, des monstres. Et vous voulez, brave général, que nous ressemblions à des brebis, que nous allions nous jeter dans la gueule du loup ? Non, il est trop tard. Dieu qui combat pour l'innocent est notre guide, il ne nous abandonnera jamais. Vaincre ou mourir ! Voilà notre devise, que nous soutiendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Il ne nous manque point de poudre ni de canons. Ainsi la mort ou la liberté, Dieu veuille nous la faire obtenir sans effusion de sang. Alors tous nos vœux seront accomplis. Croyez qu'il en coûte beaucoup à nos cœurs pour avoir pris cette voie, mais n'allez pas vous tromper, croire que c'est une faiblesse. Nous n'aurons jamais d'autre devise : Vaincre ou mourir pour la Liberté !

Vos humbles et très obéissants serviteurs ».

Toussaint Louverture, rapporté par Aimé Césaire dans « La Traite Négrière, 4^e p. 164)

Questions :

- 1) Qui est l'auteur de cette lettre ? Dis ce qu'il représente pour toi ;
- 2) Pourquoi l'auteur adresse-t-il cette lettre au Gouverneur, représentant du roi dans la colonie de Saint-Domingue ?
- 3) « ... voyez cette terre que nous avons arrosée de notre sueur, ou plutôt de notre sang », écrit l'auteur de la lettre. Dis à quoi pense-t-il ?
- 4) Quelle voie que veulent emprunter les esclaves de Saint-Domingue pour « vaincre ou mourir pour leur liberté » ?

Leçon 4.

La France : prépondérance politique au XVII^e siècle

Plan de la leçon

1- Objectifs

2- Stratégie

3- Contenu

- 3.1. La marche vers la monarchie absolue en France au XVII^e siècle ;
- 3.2. La mise en place de la monarchie absolue et le règne personnel de Louis XIV ;
- 3.3. L'organisation de la monarchie absolue de Louis XIV ;
 - 3.3.1. Organisation politique et administrative ;
 - 3.3.2. Organisation religieuse ;
 - 3.3.3. Organisation économique ;
 - 3.3.4. Organisation sociale ;
- 3.4. La prépondérance française en Europe au XVII^e siècle ;
 - 3.4.1. Les origines de la prépondérance ;
 - 3.4.2. La grande période la prépondérance ;
 - 3.4.3. Le déclin de la prépondérance française en Europe au XVIII^e siècle.

4- Evaluation

5- Résumé

6- Lexique

7- Exercices

1. Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- décrire la marche vers la monarchie absolue en France au XVII^e siècle ;
- décrire la mise en place de la monarchie et le règne personnel de Louis XIV ;
- décrire l'organisation de la monarchie absolue en France au XVII^e siècle ;
- décrire la prépondérance politique de la France en Europe au XVII^e siècle.
- décrire le déclin de la prépondérance politique de la France au XVIII^e siècle.

2. Stratégies

- se servir du manuel de l'élève et du guide pédagogique du professeur pour préparer la leçon qui sera donnée sous forme d'exposé en s'inspirant du cours de 5^e sur le mode d'organisation des monarchies qui avaient existé à l'époque précoloniale, soit en Afrique, soit au Tchad.

3. Contenu

Au début du XVII^e siècle, la prépondérance politique passe d'abord de l'Espagne à la Hollande. Puis la France domine la politique européenne à la fin du siècle pendant les premières années de Louis XIV. Ce qui lui a permis de dominer l'Europe après avoir instauré dans son pays la monarchie absolue. Mais cette prépondérance politique décline à la fin du siècle.

3.1. La marche vers la monarchie absolue en France au XVII^e siècle.

Le premier roi Bourbon, Henri IV (1589-1610), (**fig.1**) protestant converti au catholicisme, rétablit la paix religieuse en proclamant l'édit de Nantes en 1598 : il décrète la tolérance du protestantisme dans le royaume au nom de l'intérêt supérieur de l'Etat. Assassiné en 1610, son fils Louis XIII (1610-1643) (**fig.2**) lui succède après la régence de sa mère Marie de Médicis. Sous Louis XIII, c'est le cardinal de Richelieu (**fig.3**), son premier ministre, qui gouverne. Celui-ci veut renforcer l'autorité royale en brisant les révoltes des paysans, des nobles, surnommés les Grands et en luttant contre les Protestants. Dans les provinces, il utilise des intendants qui représentent le roi, à qui il délègue les pouvoirs royaux, ils font appliquer les édits royaux partout en France.

Louis XIV (1643-1715) n'avait que 5 ans à la mort de son père Louis XIII. C'est sa mère, Anne d'Autriche et le cardinal Mazarin (**fig.4**) qui gouvernent. Mais cette période de régence est marquée par la **Fronde** : Fronde des parlementaires qui réclament une monarchie parlementaire, Fronde des princes qui désirent un retour à la monarchie féodale... (1648-1652), Fronde des classes populaires écrasées par des impôts excessifs, Fronde d'une partie de la population qui remet en cause les privilèges des Grands et le pouvoir excessif du roi.

Mais le jeune Louis XIV qui rêve d'un pouvoir fort a dès lors compris que s'il veut installer la monarchie absolue, il lui faut museler à la fois les parlementaires et les nobles. Pour lui, le Parlement perdra tout pouvoir et ne sera plus qu'une simple chambre d'enregistrement des lois et les nobles ne seront que de simples courtisans.

3.2. La mise en place de la monarchie absolue ou le règne personnel de Louis XIV (1661-1715).

A la mort de Mazarin, en 1661, Louis XIV (**fig.5**) a déjà 22 ans. Il décide de ne pas le remplacer. Il accède lui-même au trône et décide de gouverner seul (**doc.1**). Une de ses premières initiatives est l'arrestation de Fouquet, l'intendant des finances de son feu père, qui semble lui faire ombrage.



Fig. 5. Louis XIV

Louis XIV est convaincu que son pouvoir vient de Dieu. C'est pourquoi son pouvoir est dit de droit divin, c'est-à-dire qu'il est une volonté de Dieu dont il est le représentant sur terre. On parle alors de la « monarchie de droit divin» (**doc. 2**).

Doc.1. Louis XIV, le lendemain même du jour de la mort de Mazarin, réunit le conseil royal et dit : « Je vous ai fait rassembler pour vous dire que, jusqu'à présent, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le Cardinal. Il est temps que je les gouverne moi-même. Vous m'aidez de vos conseils quand je vous les demanderai. Vous savez mes volontés. C'est à vous maintenant, Messieurs, de les exécuter. »

Source : livre d'Histoire 4^e XVII^e et XVIII^e siècle, p 41

Louis XIV, surnommé « Roi-soleil » choisit pour emblème un soleil rayonnant sur le globe, avec pour devise latine : *Nec pluribus impar*, « *Au-dessus de tous* » (comme le soleil). Il se fabrique des images à sa gloire militaire : tapisseries, sculptures, peintures, gravures, médailles, poésies, opéras. La vie intellectuelle est disciplinée, centralisée et organisée autour du roi, à la cour de Versailles, glorifiant sa grandeur. Les artistes et écrivains dépendent de Louis XIV, le premier mécène de France.

Doc.2. Le droit divin des rois

« Dieu établit les rois comme ministres et règne par eux sur les peuples. Les princes agissent donc comme ministres de Dieu et ses lieutenants sur la terre. C'est pour cela que le trône royal n'est pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu même. Il paraît de tout cela que la personne des rois est sacrée, et qu'attenter sur eux, c'est un sacrilège. Dieu les fait oindre par ses prophètes d'une onction sacrée, comme il fait oindre ses pontifes. Mais même sans l'application extérieure de cette onction, ils sont sacrés par leur charge, comme étant les représentants de la majesté divine, députés par la Providence à l'exécution des desseins. »

Bossuet (1627-1704)

Politique tirée de l'Écriture Sainte, 1677.

Roi de droit divin, il est également maître absolu (**doc.3**), c'est-à-dire qu'il n'a de comptes à rendre à personne sauf qu'à Dieu. Il doit être obéi par tous ses sujets (y compris les plus grands seigneurs) à l'égal de Dieu lui-même sous peine, non seulement de crime de lèse-majesté, mais de sacrilège. « La tranquillité des sujets, affirme-il, ne se trouve qu'en obéissance ». Pour cela, il condamne toute opposition à sa volonté souveraine.

Doc.3. Le roi, maître absolu

« La tête seule doit penser et prendre les décisions. Les autres membres ne sont là que pour exécuter les ordres qui leur sont donnés. C'est pourquoi je veux toujours être informé de tout.

Je rencontre moi-même les ministres étrangers, je lis le courrier, j'écris moi-même une partie des réponses et donne à mes secrétaires des indications pour le reste. Ceux qui ont des emplois importants viennent me faire des comptes rendus à moi, directement. Je conserve à moi seul toute mon autorité. »

D'après Louis XIV, roi de France, 1661. Source : livre d'Histoire de 4^e, « l'Afrique et le Monde, p. 49.

Louis XIV incarne aussi l'Etat. « L'Etat, c'est moi » C'est un roi tout-puissant, qui concentre entre ses mains tous les pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Il choisit ses ministres et peut les révoquer à sa guise. Aucun Parlement ne peut lui enlever ou limiter l'exercice de son pouvoir (**doc.4**). Lui seul peut déclarer la guerre ou signer la paix, dire la loi, battre la monnaie, lever les impôts et censurer.

Doc.4 : « Toute puissance et toute autorité résident dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que la sienne. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de nos Etats, de quelque nature que ce soit nous appartient (...). Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respecte comme ses lieutenants, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement (...) Quelque mauvais que puisse être un prince, la révolte de ses sujets est toujours criminelle. » Louis XIV, Mémoire pour l'instruction du dauphin, 1666, cité dans Histoire-Géographie 4^e, J-M Lambin, Hachette, p. 16

Louis XIV est source de toute loi : il légifère par ordonnances, édits, arrêtés du conseil.

Il est aussi source de toute justice : certes il délègue ses pouvoirs aux divers tribunaux, mais il peut toujours exercer ce droit directement, notamment par lettres de grâce ou lettres de cachet. Il peut emprisonner, même arbitrairement (**fig.6**).

Fig.6. Un envoyé du roi remettant une lettre de cachet.



3.3. L'organisation de la monarchie absolue de Louis XIV

Le roi Louis XIV met en place une administration moderne, efficace et surtout centralisée, c'est-à-dire que depuis Versailles il gouverne toute la France.

3.3.1. Organisation politique et administrative

- Organisation de la Cour royal et du pouvoir exécutif (le gouvernement central)

Marqué par le souvenir de la Fronde d'une part et afin de mieux surveiller les princes toujours susceptibles de se révolter d'autre part, Louis XIV quitte définitivement Paris en 1682 pour le château de Versailles où il installe la Cour royale qui devient une institution essentielle et l'un des symboles de sa puissance. Versailles devient le cœur du royaume où les ministres et les ambassadeurs se rencontrent. Elle est devenue le centre du pouvoir politique et le temple du culte royal où se pressent chaque jour près de 100 000 personnes. Elle sert à domestiquer la noblesse armée, la **maréchaussée** et les prisons, qui sont autant d'appareils qui permettent de soumettre la société à l'autorité du roi.

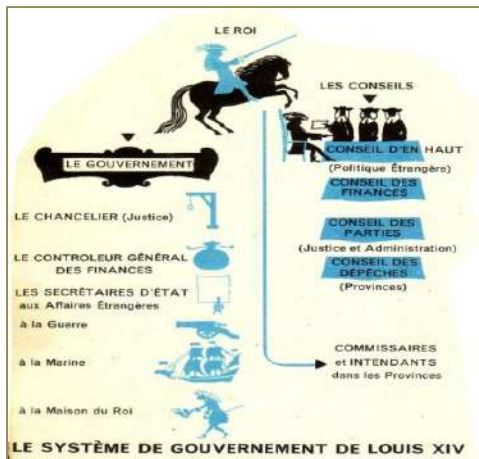
Doc.5 : l'étiquette : une journée du roi Louis XIV

- Lever : 7 h ;
- Messe à la chapelle du château : 10h ;
- Conseil des affaires du royaume : en fin de matinée ;
- Déjeuner : vers midi ;
- Après-midi : chasse ;
- Grand couvert : le soir ;
- Divertissements au salon après le Grand couvert ;
- Grand coucher termine la journée du roi.

La vie de la cour est réglée par une **étiquette (doc.5)**. Les cérémonies autour de la vie du roi, telles que les levers et les couchers, sont devenues l'occasion d'une compétition entre les courtisans. Ainsi, les nobles rivalisent entre eux pour obtenir les faveurs du roi. Avides d'honneurs, ils dépensent beaucoup d'argent pour tenir leur rang à la Cour. Ils dépendent des

largesses du roi qui n'accorde de **pensions*** qu'aux nobles qui lui obéissent totalement.

La Maison du roi (**doc.6**) est spécialement organisée de la façon suivante : la Maison militaire est chargée des services d'apparat, d'escorte et de la garde du château, et participe à la plupart des campagnes entreprises par le roi ; La Maison civile ou Maison du roi qui compte plus de 3 000 offices, organise le service personnel du roi, conformément à une étiquette préétablie.



Doc.6. La Maison du roi

« La Maison du roi, dirigée par un secrétaire d'Etat, rassemblait la plus haute noblesse du royaume. Elle résidait au château de Versailles et comprenait une « maison militaire » ainsi qu'une « maison civile » qui organisait le service personnel du roi : une étiquette minutieuse prévoyait des cérémonies pour chacun des actes quotidiens du roi : les « levers », les « couchers », les différents repas, les audiences et les chasses étaient réglés par des nobles ayant tous une tâche précise, comme, par exemple, le maître des cérémonies, le grand écuyer, etc. A ces grands seigneurs, le roi distribuait généreusement des pensions et des charges, gages de leur docilité. »

Source : livre d'Histoire 4^e XVII^e et XVIII^e siècle, p. 41

Fig. 7 : Le système de gouvernement de Louis XIV

S'agissant du gouvernement (**fig.7**), Louis XIV dispose de conseils spécialisés qui l'aident à préparer les lois et des ministres ou conseillers qui sont recrutés au sein de la haute bourgeoisie, et qui ont pour rôle de faire appliquer ces lois. Ils sont de simples exécutants avec un rôle précis :

- Le **Conseil d'En Haut** est de loin le plus important. Il se réunit tous les deux jours et s'occupe de toutes les questions importantes de la politique générale (paix, guerre, décisions concernant la famille royale). Il est restreint (4 à 7 membres choisis par le roi) et siège en présence du roi. Ses membres portent le titre de « Ministre d'Etat » ;
- Le **Conseil des Finances** comprend le contrôleur général et les intendants des finances. Il se réunit deux fois par semaine et règle les questions financières ;
- Le **Conseil des Parties**, les plus nombreux (comprend le chancelier, les ministres d'Etat, les 4 secrétaires d'Etat, 30 conseillers d'Etat, 100 maîtres des requêtes), s'occupe de la justice et de l'administration : il prépare les édits et les ordonnances et rend des arrêts sur les affaires présentées par les maîtres des requêtes ;
- Le **Conseil des Dépêches** qui comprend le contrôleur général et les 4 secrétaires d'Etat, répond aux dépêches (correspondances) qu'il reçoit des intendants.
- Le Conseil de Conscience s'occupe des affaires religieuses et se réunit tous les vendredis autour du roi. Il est composé uniquement des membres du clergé.

Le roi est conseillé par quelques ministres d'Etat qui siègent au Conseil d'en haut : Colbert (finances), Louvois (armée) sont les plus célèbres.

Un intendant de justice, police et finances, dans chaque généralité, à savoir les régions administratives, dirige l'administration et lève l'impôt au nom du roi, principalement la taille.

- L'administration territoriale.

Pour être mieux obéi et pour construire un Etat centralisé, le roi envoie dans les provinces, des **intendants** aux pouvoirs très puissants et chargés de faire appliquer les lois. Ceux-ci surveillent les gouverneurs et les assemblées locales. Ils sont dévoués corps et âme au roi,

parce que c'est lui qui les nomme et c'est lui qui peut les révoquer à tout moment. En liaison directe avec le Contrôleur général, ils ont le pouvoir de contrôler tous les secteurs de la vie provinciale dans les domaines de la justice, de l'économie, des finances et même dans le domaine religieux. Ils ont même de l'autorité sur les gouverneurs des provinces et sur les officiers. Bien plus, ils établissent progressivement une administration locale qui dépend d'eux : ils nomment les subdélégués, qui résident dans les villes principales des provinces.



Fig.1. Henri IV



Fig.3. Cardinal Richelieu



Fig.2.Louis XIII



fig. 4. Cardinal Mazarin

3.3.2. Organisation religieuse

Pour Louis XIV, l'unité de foi apparaît comme indispensable à son autorité et à la cohésion de l'Etat. Aussi, fait-il de la religion un mode de gouvernement. Etant catholique, il fait donc de sa propre religion, le catholicisme, une religion d'Etat selon le principe « Un Roi, une Foi, une Loi ».

« Roi par la grâce de Dieu », Louis XIV veut diriger seul l'Eglise de France, l'Eglise gallicane, pour tout ce qui touche aux affaires de nomination des évêques et de discipline religieuse. C'est ce qui explique que ses rapports avec le pape sont tendus : la déclaration des Quatre Articles (1682) limite l'autorité de la papauté quant à la désignation des évêques. Etant maître absolu de son royaume, Louis XIV estime qu'il a le droit de regard sur les affaires religieuses de son pays.

Il considère qu'il doit défendre la foi catholique contre ceux qui s'en écartent et il persécute ces derniers, particulièrement les Protestants. Il tente de les convertir au catholicisme en détruisant leurs temples, en s'efforçant de les persuader ou de les corrompre ou en les brutalisant. Il envoie les **dragons** pour détruire les temples. Les protestants sont amenés de force à la messe pour abjurer et se faire convertir. De plus, ceux qui refusent de se convertir à la religion catholique sont envoyés aux galères.

Pour échapper aux persécutions, certains protestants font semblant de se convertir, mais entrent dans la clandestinité : lecture de la Bible en cachette, assemblées secrètes tenues "au désert".

D'autres, prennent le chemin de l'exil et se réfugient dans les pays protestants d'Europe, comme l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre...Ce mouvement est appelé le "Refuge". On estime à plus de 200 000 le nombre de protestants qui choisissent l'exil,

En 1685, L'édit de Fontainebleau révoque l'édit de Nantes (**doc.7**).

3.3.3. Organisation économique



Louis XIV dirige personnellement la vie économique. C'est pourquoi, les premières années de son gouvernement

sont consacrées à la mise en œuvre de la Fig. 5. Colbert politique économique confiée à Colbert (**Fig.8**), Contrôleur général des Finances. Celui-ci considère que pour être puissant, le roi doit être riche. Aussi, s'attèle-t-il à augmenter la quantité d'or et d'argent qui circule dans le royaume. Pour y parvenir, la France doit livrer une « guerre d'argent » aux pays étrangers en leur achetant le moins possible et en leur vendant le plus possible. Cette politique s'appelle le **mercantilisme** ou en France, le Colbertisme. Colbert estime que seule l'autorité du roi peut permettre de pratiquer cette politique : le roi doit guider la production, contrôler le commerce et soutenir les grandes entreprises qui en ont besoin.

Pour pouvoir limiter les importations et développer l'exportation, il faut créer des industries, protégées par de tarifs douaniers rigoureux. Le roi impose de lourdes taxes sur les produits étrangers entrant en France, et crée de nouvelles manufactures pour éviter le recours à l'importation. Il encourage aussi les meilleurs ouvriers étrangers à venir en France afin qu'ils y fassent connaître leurs secrets de fabrication (**doc.8**).

Le roi veille également à la qualité des produits finis par les manufactures. Colbert publie des règlements qui prévoient jusqu'à dans les moindres détails les procédés de fabrication des objets. Ceux qui ne les respectent pas sont sévèrement punis.

Doc.7. Révocation de l'Edit de Nantes

« Le Roi révoque l'Edit de Nantes de l'an 1598. Le Roi défend de pratiquer la religion protestante et ordonne que tous les temples soient démolis. Le roi ordonne à tous les pasteurs de sortir du royaume dans les quinze jours et leur défend de prêcher ou d'exercer leur activité sous peine de galères. Les enfants qui naîtront seront désormais tous baptisés par les curés de paroisse et élevés dans la religion catholique. »

D'après la Gazette, 1685. Texte extrait du livre d'Histoire de 4^e « L'Afrique et le Monde ». P. 55

Doc. 8. Politique économique de Colbert

«Je crois que l'on demeurera facilement d'accord sur ce principe qu'il n'y a que l'abondance de l'argent dans un Etat qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance...

Outre les grands avantages que produira l'entrée d'une grande quantité d'argent comptant dans le royaume, il est certain que, par les manufactures, un million de personnes qui languissent dans la fainéantise gagneront leur vie ; Qu'un nombre aussi considérable gagnera sa vie dans la navigation et les ports de mer ; Que la multiplication presque à l'infini des vaisseaux multipliera de même la grandeur et la puissance de l'Etat.

Voilà à mon sens, les fins auxquelles doivent tendre l'application du roi, sa bonté et son amour pour son peuple. »

Colbert, Lettres et mémoires

Source : livre d'Histoire-Géographie, F. Nathan, p. 62.

Pour assurer la prospérité de son industrie, la France doit devenir une grande puissance commerciale.

En effet, pour vendre à l'étranger les produits manufacturés et se procurer des marchandises à bon compte, le roi et Colbert développent le commerce. Ils font construire des navires marchands, ainsi que des bateaux de guerre qui assurent leur protection. Ils agrandissent des ports comme les ports de Brest, Rochefort, Cherbourg et rachètent Dunkerque aux anglais. Ils créent de grandes compagnies chargées de pratiquer le commerce dans certaines régions du monde. Le roi protège ces compagnies et leur assure un monopole, c'est-à-dire qu'elles sont les seules compagnies françaises à pouvoir faire du commerce dans la région qui leur est réservée.

Enfin Colbert encourage la création des colonies qui fournissent à la France des épices et des matières premières. Les Français fondent des comptoirs aux Indes. Ils développent la production du sucre à Saint-Domingue et aux Antilles. Ils s'établissent au Canada, explorent la vallée du Mississippi, s'installent dans les plaines de son delta et appellent la région : Louisiane, en l'honneur du roi.

De cette façon, la France obtient une indépendance économique et financière. Sa balance commerciale est excédentaire grâce notamment à son protectionnisme. Mais l'agriculture connaît peu de progrès, car elle est arriérée et les rendements sont médiocres si bien que le peuple vit sous la menace permanente des crises de subsistances.

Par ailleurs, les paysans continuent à subir le poids du système seigneurial : ils travaillent des terres qui, dans la plupart des cas, ne leur appartiennent pas, et ils doivent s'acquitter de nombreux droits seigneuriaux. De plus, ils croulent sous le poids d'autres prélèvements tels que les impôts en argent (comme la taille), en nature (pourcentage perçu sur la récolte), des banalités (taxes sur les moulins, les fours ou les pressoirs), et des droits de justice.

3.3.4. Organisation sociale

La société française est une société d'inégalités. Les Français sont répartis en trois ordres. On distingue le clergé, la noblesse et le Tiers-Etat (**doc.9**).

Doc.9 : les trois ordres

« Nous ne pourrions vivre ensemble en égalité de condition ; ainsi il faut par nécessité que les uns commandent et que les autres obéissent.

Les uns sont dédiés particulièrement au service de Dieu ; les autres à conserver l'Etat par les armes ; les autres à le nourrir et à le maintenir par les exercices de la paix. Ce sont les trois ordres ou états généraux. »

Charles Loyseau, Traité des ordres et simples dignités, 1613.

Source : livre d'Histoire 2^e Guillaume Le Quintrec, p. 167

- Le clergé regroupe l'ensemble de ceux qui prient. Ceux-ci assurent le culte, enseignent et tiennent les registres des paroisses qui font office d'état-civil. Enfin, ils assistent les plus déshérités.

On distingue le haut clergé (évêques et abbés) et le bas clergé (curés et moines).

Le clergé compte environ 250 000 personnes et jouit d'une grande richesse en terres et perçoit un impôt particulier, la dîme*. Il ne paie pas d'impôt, mais verse au roi, périodiquement, une somme dite « don gratuit » dont le montant est fixé par l'Assemblée et l'Eglise.

- La noblesse comprend l'ensemble de ceux qui combattent. Elle bénéficie d'un grand prestige, de richesses importantes et de beaucoup de **privileges**. La haute noblesse vit dans la cour du roi et bénéficie des faveurs et des subsides royaux. La petite noblesse, souvent pauvre, ne vit que des revenus des terres qu'elle possède en province. Il y a la noblesse qui assure le service armé, paie ce qu'on appelle « l'impôt de sang ». Elle perçoit des **droits seigneuriaux**.

- Ceux qui travaillent, les paysans et les bourgeois (artisans, marchands,...) constituent le Tiers-état (+ de 95% de la population). Ils sont pauvres, sans droits et sont écrasés par les impôts et par l'autorité des nobles.

3.4. La prépondérance française en Europe au XVII^e siècle

3.4.1. Les origines de la prépondérance française

La victoire de la France sur l'Espagne lors de la guerre de 1635 à 1659 a, non seulement révélé sa puissance militaire, mais lui a aussi permis d'acquérir une prépondérance politique sous le règne du roi Louis XIV. Cette prépondérance s'explique par diverses raisons :

- l'importance de la population française : en 1548, la France comptait environ 15 millions d'habitants. Ce nombre fait d'elle le pays le plus peuplé d'Europe.

- à la suite de la guerre de Trente Ans, l'Allemagne est dépeuplée. Entre 1618 et 1648, sa population passe de 20 millions à 7 millions d'habitants. De plus, après le traité de Westphalie de 1648, son territoire est politiquement morcellé si bien que la France n'est pas inquiète à l'Est.

- la supériorité de l'armée et de la flotte françaises : avec près de 400 000 hommes en 1660, la France possède l'armée permanente la plus nombreuse d'Europe. Elle possède aussi une excellente flotte avec des vaisseaux dont le nombre s'élève de 18 à 120 entre 1660 et 1670.

- variété des ressources et développement économique : pendant près de vingt ans, de 1665 à 1683, la France connut un développement économique prodigieux grâce à la création des industries nouvelles et à l'exploitation des ressources du sous-sol.

3.4.2. La grande période de la prépondérance française (1665 – 1685).

La puissance de la France de Louis XIV lui permet de jouer un rôle de premier plan en Europe. La masse des capitaux engrangés et la recherche de la gloire expliquent sa politique étrangère ambitieuse. Pour lui, « s'agrandir est la plus digne et la plus agréable

occupation des souverains ». C'est pourquoi, il veut imposer à l'Europe l'hégémonie française. D'où son amour avoué pour la guerre afin d'accroître l'étendue de ses Etats et leur donner une frontière plus solide. Il pratique alors une politique belliqueuse et expansionniste très active. C'est ainsi qu'avec l'aide de Michel Le Tellier et de son fils Louvois, il réorganise l'armée au point de la rendre puissante. Confiant désormais en la puissance de son armée et de sa flotte et en l'abondance de ses ressources économiques, Louis XIV lance la guerre dite de « Dévolution » de 1667 à 1668 contre l'Espagne. La victoire sur l'Espagne lui a permis de renforcer sa frontière du Nord par l'acquisition des villes de Lille, Douai et Tournai. Il déclenche ensuite la guerre contre les Provinces-Unies de 1672 à 1679, qui lui a permis de conquérir la Franche-Comté ainsi que l'Alsace et Strasbourg. Grâce à toutes ces victoires, Louis XIV apparaît désormais comme le maître incontesté de l'Europe. Ce qui lui a valu le titre de « Louis le Grand ». Il atteint ainsi l'apogée de son règne : sa renommée s'étend jusqu'en Orient et en Extrême-Orient.

Grisé par ces multiples victoires, Louis XIV fait encore face à toutes les puissances européennes coalisées dans la guerre dite Ligue d'Augsbourg de 1689 à 1697. Malgré les revers que son armée a connus, la France reste l'Etat le plus puissant d'Europe, même si elle n'a pas réussi à briser sur mer, la puissance des Anglais et des Hollandais. Avec les conquêtes de Louis XIV la France acquiert sa forme hexagonale actuelle, avec des frontières naturelles.

Cependant, à la fin du XVIII^e siècle, la prépondérance politique de la France est ébranlée.

3.4.3. Le déclin de la prépondérance française au XVIII^e siècle

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'influence française se fait sentir dans toute l'Europe : sa langue s'impose ainsi que sa culture (les princes et les grands nobles imitent l'art de vivre français) ; ses philosophes inspirent la politique les despotes éclairés, les souverains les plus puissants se font construire des châteaux qui copient Versailles (exemple du château de Schönbrunn à Vienne). La France apparaît en ce siècle comme la plus grande puissance économique (elle a amassé beaucoup de capitaux surtout de son commerce maritime), la plus peuplée et la mieux organisée d'Europe, éclipsant ainsi l'Angleterre, l'Espagne, les Provinces-Unies, l'Allemagne et l'Italie. Pour la France, ce XVII^e est le « Grand Siècle ».

Mais au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, le pouvoir de Louis XIV est confronté à de nombreuses oppositions qui ont concouru au déclin de la prépondérance politique de la France.

- Les défaites de la France : La guerre de la succession d'Espagne (1701-1714) est perdue par la France soit 13 ans de guerre pour rien ;

- il y a la percée de l'Angleterre dans la politique européenne à la fin de la guerre des forces coalisées de toute l'Europe contre la France (guerre contre la Ligue d'Augsbourg). Malgré d'importants succès de l'armée française sur terre, sa marine a perdu la maîtrise de la mer

au profit des Anglais et des Hollandais. Ce qui a ouvert à l'Angleterre la voie à la conquête des possessions en Amérique (la baie et le détroit d'Hudson sont arrachés à la France qui a perdu aussi Terre-Neuve, l'Acadie, l'île de Saint-Christophe aux Antilles) et de s'assurer des débouchés dans la péninsule ibérique aux dépens de la France qui n'a plus le monopole des marchés portugais, brésilien et de la Méditerranée occidentale.

- les incessantes guerres de Louis XIV, associées aux dépenses excessives (Versailles ; la Cour...) ont ruiné la France en vidant ses caisses. S'y ajoutent le poids très lourd des impôts royaux qui écrasent le tiers-état, la misère du peuple, aggravée par deux grandes famines (1693-1694) et 1709-1710) et l'excès du pouvoir, ont provoqué de nombreuses oppositions au sein de la population qui s'est révoltée à plusieurs reprises.

- les nobles qui s'opposent régulièrement aux souverains par des actes de désobéissance, des intrigues, des complots et des assassinats (exemple de la Fronde de 1653 à 1660) contre le gouvernement de Mazarin.

- La révocation de l'Edit de Nantes en 1685, suivie de la lutte intolérante contre les protestants a également abîmé l'image de la diplomatie française et de celle de Louis XIV.

C'est donc dans une France profondément éprouvée que la Révolution de 1789, inspirée par les idées nouvelles du « Siècle des Lumières » éclate.

A l'âge de 77 ans, Louis XIV meurt à Versailles, dans ce palais qu'il a construit à sa gloire, qu'il a voulu symbolique de la magnificence de son règne.

4. Evaluation

- 1) Comment s'est faite la marche vers la monarchie absolue en France au XVII^e siècle ?
- 2) Comment s'exerce le règne personnel de Louis XIV ?
- 3) Comment est organisée la monarchie absolue en France sous Louis XIV ?
- 4) Comment s'est manifestée la prépondérance française en Europe au XVII^e siècle ?
- 5) Pourquoi la prépondérance française en Europe a décliné au XVIII^e siècle ?

5. Résumé

Après les troubles dues aux guerres de religion en France, Henri IV ramène la paix et rétablit l'autorité royale. Sous le règne de Louis XIII et de son principal ministre Richelieu, l'autorité de l'Etat est renforcée malgré la Fronde. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, le nouveau roi Louis XIV établit une monarchie absolue de droit divin et réorganise l'Etat sur les plans administratif, social, religieux et économique.

Sur le plan administratif, le pouvoir est fortement centralisé. Le roi impose son autorité à tous les Français, obligeant les grands seigneurs à vivre à la Cour où il peut les surveiller. Il gouverne la France avec l'aide de ministres, de Conseils et d'intendants dans les provinces.

Sur le plan social, les Français sont répartis en trois ordres, dont les deux premiers, le Clergé et la noblesse jouissent de « privilégiés » par rapport au troisième, le Tiers-Etat qui constitue l'immense majorité de la population. Tandis que la société rurale repose sur le travail des paysans, la société des villes est organisée en « corps » qui associent un peuple souvent misérable et une bourgeoisie en plein essor.

Sur le plan religieux, seul le catholicisme est toléré et reconnu comme religion d'Etat et est imposé à tous. Les autres croyants sont persécutés ou poussés à l'exil.

Dans le domaine économique, c'est le mercantilisme qui est privilégié pour donner au royaume une puissance économique.

Aidé par des ministres énergiques tels que Colbert, Michel le Tellier et Louvois, Louis XIV a réussi à développer une armée qui est devenue la plus nombreuse et la plus puissante de l'Europe.

Afin d'étendre la prépondérance politique de son pays sur toute l'Europe, Louis XIV multiplie des guerres triomphales en Europe, guerres qui ont fait sa renommée et celle de son pays.

Cependant, au XVIII^e siècle, le déficit financier provoqué par les multiples guerres, les crises sociales provoquées par les famines, les mécontentements des nobles à cause de l'excès du pouvoir du roi, la révocation de l'Edit de Nantes ainsi que la percée de nouvelles puissances telles que l'Angleterre et la Hollande, ont précipité le déclin de la prépondérance politique de la France à la fin du siècle.

6. Lexique

- **Commissaire** : un agent de l'Etat nommé par le roi et révocable par lui ;
- **Edit** : texte législatif. Exemple : une loi ;
- **Dîme** : un impôt en nature payé par les paysans au clergé et qui correspond à 1/10^e de leur récolte ;
- **Dragonnade** : une persécution organisée contre les protestants après la révocation de l'édit de Nantes et exécutées par les dragons (soldats) royaux ;
- **Droit seigneurial** : droit perçu par le seigneur de la terre, le plus souvent un noble, auprès de ses paysans ;
- **Etats Généraux** : assemblée des représentants des 3 ordres (Clergé, Noblesse et Tiers-Etat), convoquée par le roi pour discuter de nouveaux impôts.
- **Etiquette** : fiche qui indique le prix, l'origine et la destination d'un objet. C'est un cérémonial en usage dans une réception officielle. Ici, il s'agit de tous les actes que pose le roi au cours d'une journée.
- **Fronde** : contestation, une opposition.
- **Intendant** : un fonctionnaire nommé par le roi à la tête d'une province. Il a de grands pouvoirs dans le domaine de la justice, de la police et des finances ;

-**Lèse-majesté** ou **crime de lèse-majesté** : leser : faire tort à ; ici, attentat à la majesté souveraine ;

-**Lettre de cachet** : un ordre royal d'emprisonnement ou d'exil sans jugement, la lettre de cachet est l'un des symboles forts de l'absolutisme.

-**Maréchaussée** : gendarmerie.

-**Parlement** : ici, c'est une cour de justice, de police, au nombre de 13, dont les membres ont acheté leur charge. Ils siègent à Paris et plusieurs grandes villes de province et sont chargés d'enregistrer des lois.

-**Pension** : une somme d'argent versée à quelqu'un par un organisme, un particulier ou par l'Etat pour subvenir à ses besoins. Ici, il s'agit de ce que le roi donne aux serviteurs pour leurs besoins.

- **Révoquer** : renvoyer.

-**Sacrilège** : profanation de personne, de lieux ou de choses sacrées ; action qui porte atteinte à quelqu'un, à quelque chose de respectable, de vénérable ;

-**Secrétaire d'Etat** : appellation des ministres sous l'Ancien Régime ;

-**Taille** : c'est le principal impôt direct, levé par les seigneurs pour le compte du roi.

I- Réponds aux questions suivantes

- 1) Comment s'est mise en place la monarchie absolue en France au XVII^e siècle ?
- 2) Comment le roi Louis XIV organise-t-il son administration ?
- 3) Quelles sont les grandes périodes de prépondérance française en Europe au XVII^e siècle ?
- 4) Pourquoi la prépondérance politique de la France a-t-elle décliné au XVIII^e siècle ?

II- Vérifie tes connaissances

Décris en une dizaine de lignes l'absolutisme de Louis XIV sur les plans politique, social, économique et religieux ?

Situations d'intégration classe

PALIER 1

Situation 1

Titre : Les Portugais en Afrique

Contexte :

Ton ami Mahamat Zarga qui a lu dans la série « Historia » un document portant sur le royaume du Congo est surpris que malgré la grande distance qui sépare le Congo et le Portugal, et en plus au XVI^e siècle, qu'un commerce d'une grande ampleur puisse se développer entre les deux pays.

Tu tentes de lui expliquer comment cela a été possible

Consigne :

- 1) Explique-lui les relations que le Portugal a développé avec le Congo pendant cette période ;
- 2) Décris-lui les moyens de transport utilisés pendant ce siècle ;
- 3) Explique-lui comment se fait le commerce entre deux villes séparées par un cours d'eau comme N'Djamena et Kousséri ou Bongor et Yagoua.

Situation 2

Titre : La traite des « Nègres »

Contexte :

Bichar Orgou qui habite le centre du pays est choqué lors de la lecture d'un texte sur la traite. Il se demande comment un tel commerce a pu exister. Tu tentes de lui apporter des informations.

Consigne :

- 1) Explique-lui comment s'est développé la traite des Noirs ;
- 2) Discute avec lui pour savoir si un tel phénomène existe encore de nos jours dans ton pays ;
- 3) Discute avec lui sur le comment faire pour arrêter un tel commerce.

Situation 3

Titre : Le roi, maître absolu

« La tête seule doit penser et prendre les décisions. Les autres membres ne sont là que pour exécuter les ordres qui leur sont donnés. C'est pourquoi je veux toujours être informé de tout.

Je rencontre moi-même les ministres étrangers, je lis le courrier, j'écris moi-même une partie des réponses et donne à mes secrétaires des indications pour le reste. Ceux qui ont des emplois importants viennent me faire des comptes rendus à moi, directement. Je conserve à moi seul toute mon autorité. »

D'après Louis XIV, roi de France, 1661. Source : livre d'Histoire de 4^e, « l'Afrique et le Monde, p. 49.

Consigne :

- 1) En te référant à ce texte, explique à ton ami Amadjibaye qui est surpris qu'un roi adopte un tel comportement, que l'Afrique a connu des rois de la même trame ;
- 2) Discute avec lui comment faire pour éviter que des dictateurs s'installent au pouvoir;
- 3) En rapprochant ce texte de la constitution tchadienne, explique-lui comment le président de la République exerce son pouvoir.

Leçon 5.

La France : Prépondérance intellectuelle et artistique au XVII^e siècle

Plan de la leçon

- 1- Objectifs**
- 2- Stratégie**
- 3- Contenu**
 - 3.1. Qu'est-ce que la Renaissance ?**
 - 3.2. La prépondérance intellectuelle de la France au XVII^e ;**
 - 3.2.1. La prépondérance scientifique ;**
 - 3.2.2. La prépondérance littéraire ;**
 - 3.2.3. La prépondérance artistique ;**
- 4- Evaluation**
- 5- Résumé**
- 6- Lexique**
- 7- Exercices**

1- Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- définir ce que c'est la Renaissance ;
- décrire la prépondérance scientifique de la France au XVII^e siècle ;
- décrire la prépondérance littéraire de la France au XVII^e siècle ;
- décrire la prépondérance artistique de la France au XVII^e siècle ;

2- Stratégies

Dispenser le cours en ayant pour support le manuel de l'élève et le guide pédagogique du professeur.

3. Contenu

Au XVII^e siècle, la prépondérance intellectuelle et artistique appartient à l'Europe, car c'est là que se constituent la science moderne, la littérature et l'art. Mais cette prépondérance varie selon les pays. C'est la France qui a connu la plus importante production intellectuelle et a rayonné à la fois dans les domaines des sciences, des lettres et des arts pendant ce siècle.

Cette prépondérance est rendue possible par des hommes instruits et avides de connaissances nouvelles qu'on appelle « humanistes », c'est-à-dire des hommes cultivés pour qui le but de toutes les études est la connaissance plus approfondie des hommes. Cette période est connue sous l'appellation de « Renaissance ».

3.1. Qu'est-ce que la Renaissance ?

Le terme de « Renaissance » traduit une rénovation culturelle qui s'est produite en Europe au XV^e et XVI^e siècle dans les domaines scientifique, littéraire et artistique d'une part, et dans les domaines économique et social d'autre part.

Pour les hommes de la Renaissance, les humanistes, la chute de l'empire romain au IV^e siècle a provoqué une profonde régression culturelle si bien que même mille ans plus tard, l'Europe ne s'est pas encore relevée. Pour eux, l'héritage de l'Antiquité a été oublié, mal compris ou sciemment déformé : l'hébreu, le grec sont ignorés, le latin est remplacé par un jargon, les œuvres d'art ont péri, le gouvernement est incohérent, la religion elle-même n'est plus comprise, et l'Eglise est devenue un objet de scandale. C'est donc le règne de la « barbarie » selon les Humanistes. Et les « barbares » sont, selon toujours les humanistes, tous les clercs, les universitaires, les théologiens, les moines qui restent attachés aux formes de la pensée médiévale. Il faut donc faire « renaître la culture de l'Antiquité » en recherchant et en restituant dans leur pureté primitive les bonnes lettres, les « lettres d'humanité », c'est-à-dire les textes greco-latins, puis, il faut les diffuser auprès d'un large public. C'est la « renaissance culturelle ».

Imaginant par ailleurs que le Moyen-Âge était une époque de « ténèbres », les humanistes dédaignent également l'art de cette époque, qu'ils qualifient de gothique, c'est-à-dire de barbare. Par conséquent, il faut aussi faire « renaître » l'art de l'Antiquité. On parle de la « renaissance artistique ». Ainsi, les architectes, les sculpteurs et les peintres se voient inviter à copier ou à imiter les œuvres antiques avant d'essayer de les surpasser.

Les humanistes ne sont pas seulement des érudits, des grammairiens, des archéologues... Ce sont aussi des créateurs, des artistes, des écrivains, des savants qui vivent de leurs revenus pour ceux qui sont dans des milieux aisés, mais aussi de leur travail et de leur talent pour les autres.

Facilitée par la découverte de l'imprimerie qui fait connaître les œuvres antiques, la Renaissance s'épanouit d'abord en Italie, dans les villes comme Florence, Médicis et Rome, avant d'atteindre les autres pays européens dont la France qui a acquis finalement une prépondérance intellectuelle et artistique au cours de ce XVII^e siècle.

3.2. La prépondérance intellectuelle de la France au XVII^e siècle.

3.2.1. La prépondérance scientifique

Dans la première moitié du XVII^e siècle, plus exactement de 1600 à 1660, la France a connu de grands progrès dans les domaines des mathématiques et de la physique grâce aux travaux de René Descartes (1596-1650) et de Blaise Pascal (1623-1662). Le premier a mis au point la méthode scientifique moderne, et a publié en 1635 un célèbre ouvrage, le « Discours de la Méthode », dans lequel il enseigne une méthode de raisonnement rigoureusement logique, méthode qui se trouve à la base de tout le rationalisme (**doc.1**) contemporain.

Pour Descartes, la science doit servir l'homme et lui permettre de jouir de tous les fruits de la terre et de toutes les commodités qui s'y trouvent.

Doc.1. « La règle fondamentale de la science au 17^e siècle fut de n'accepter comme certain que ce qui pouvait être rationnellement démontré et de rejeter tout ce qui était honteux. En physique, l'expérience devait confirmer l'hypothèse des savants pour en faire une certitude. Par exemple, on ne fut certain que la terre était ronde qu'à partir du moment où les explorateurs en eurent fait le tour. »

Source : livre d'Histoire 4^e XVII^e et XVIII^e siècle, p.47

De son côté, Blaise Pascal, âgé d'à peine 12 ans, s'est rendu célèbre par un ouvrage de mathématiques : il découvre la géométrie euclidienne, puis a fait d'importants travaux de physique en particulier sur la pression atmosphérique. De même il a construit la première machine à calculer.

A partir de 1660, l'Etat français intervient pour améliorer les conditions de travail des savants afin de favoriser la recherche scientifique. C'est ainsi qu'il crée en 1665 le « Journal des Savants » qui publie les comptes rendus des discussions à l'Académie des Sciences ouverte en 1668 et des articles scientifiques ; l'Observatoire de Paris créée en 1668 met des laboratoires à la disposition des savants de diverses disciplines.

Mais, alors que les conditions de travail s'améliorent, la France compte de moins en moins de grands savants. La plupart qu'on rencontre à Paris sont des étrangers, comme le physicien hollandais Huygens et l'astronome italien Cassini.

3.2.2 La prépondérance littéraire

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la France manifeste un grand dynamisme littéraire. Le roi François 1^{er} fonde le Collège de France. C'est à cette époque que la langue française s'enrichit grâce aux travaux de Ronsard, de Du Ballay et la **Pléiade**, ainsi qu'à ceux de Rabelais et de Montaigne.

Pour soutenir les efforts des écrivains, l'Etat crée l'Académie française en 1635 qui a composé une grammaire et le premier dictionnaire en 1684. Les genres littéraires comme la poésie et la prose, la comédie et la tragédie ont pris leur forme définitive.

C'est en ce moment que le Français remplace le latin et s'impose comme langue de culture et de la diplomatie dans toute l'Europe. Elle est devenue la langue des savants, des souverains, des courtisans, des aristocrates et des bourgeois cultivés de toute l'Europe. Des écoles françaises ont connu de succès éclatants.

Sous Louis XIV, la littérature française a opéré de profonds changements. Celui-ci a largement contribué à son éclat en encourageant les écrivains, les savants et les artistes. Avec l'aide de Colbert, véritable « ministre de la culture », Louis XIV a organisé leur regroupement dans des académies, des compagnies privilégiées et réglementées, à la tête desquelles il désigne de fortes personnalités. A chacune de ces organisations, il impose des principes d'ordre et de mesure qu'on appelle « l'esprit classique français » ou « l'idéal classique ».

Ainsi, tout au long du XVII^e siècle, la France a connu une concentration d'écrivains, comparable à celle qu'avait connue Athènes au V^e siècle av. J.C. On retrouve en littérature

des comédies de Molière, des tragédies de Racine, les fables de La Fontaine, les « Caractères » de La Bruyère qui proposent un idéal valable pour les hommes en tous lieux et à toute époque, celui de « l'honnête homme » (**doc.2**) dont la vie est réglée par la raison, l'ordre et la mesure.

L'influence de la littérature française s'est grandement répandue en Europe au XVIII^e siècle, qui a été sensibilisée par le renouveau littéraire français. C'est donc à cette époque qu'apparaissent de très grands poètes européens comme l'Anglais Milton, avec son livre le « Paradis perdu », l'Espagnol Lope de Vega...

Il faut dire que c'est surtout la beauté du château de Versailles avec les fastes de la Cour de Louis XIV, la puissance politique de la France et les réfugiés protestants chassés de leur pays qui ont contribué au rayonnement de la langue française en Europe.

Doc.2. « L'honnête homme fournit à l'Occident le modèle de l'homme bien élevé, bien adapté à la société où il vit. Il devait pratiquer tous les sports, pour avoir le corps formé à tous les exercices. Il était meilleur, disait Pascal, «de savoir quelque chose de tout, que de savoir tout d'une seule chose ». L'éducation devait donc chercher non à former des spécialistes, mais des hommes pourvus d'une solide « culture générale », connaissant le grec, le latin, plusieurs langues vivantes, les sciences et les lettres. En société, l'honnête homme devait fuir les excès, les colères, le scandale, passer inaperçu, tenir modestement sa place. Il devait s'habiller sans recherche, sans faire étalage de luxe et de mauvais goût, et se tenir convenablement partout, en montrant son aisance et son esprit d'à-propos. »

Source : d'histoire 4^e, XVII^e et XVIII^e siècles

3.3.3. La prépondérance artistique

Parti de l'Italie, l'art s'est répandu en France où il a vu le triomphe du style **baroque** au début du XVII^e siècle. Les styles les plus représentatifs et les plus riches sont la peinture et la sculpture dont les artistes sont encouragés par Louis XIV qui les organise en regroupements. Ainsi, il nomme des personnalités comme Le Brun à l'Académie de Peinture et de Sculpture, Lulli à l'Académie de Musique et de Danse. Les peintres tels que Le Nain, Poussin, Claude Lorrain servent surtout de décorateurs pour l'intérieur des grandes demeures royales ou seigneuriales.

Mais la réalisation la plus célèbre de l'art français au XVII^e est architecturale, représenté par le château de Versailles au temps de Louis XIV. Cependant à Paris, on peut aussi admirer le Palais de Luxembourg, la Chapelle de la Sorbonne, le Palais de l'Académie française, Le Louvre, la Colonnade de Perrault, la Loire, le majestueux Hôtel des Invalides...

La musique a aussi connu un profond renouvellement et a inspiré l'essor de brillantes écoles nationales de musique. Des musiciens de grand talent comme Lully, Couperin, Michel de Lalande et Marc-Antoine Charpentier s'installent à Versailles.

D'une manière générale, l'art classique français exerce une profonde influence sur la pensée et sur l'art de l'Europe, éclipsant l'art des pays latins comme l'Italie et l'Espagne.

4. Evaluation

- 1) Qu'est-ce que la Renaissance ?
- 2) Comment s'est manifestée la prépondérance scientifique de la France au XVII^e siècle ?
- 3) Comment s'est manifestée la prépondérance littéraire de la France au XVII^e siècle ?
- 4) Comment s'est manifestée la prépondérance artistique de la France XVII^e siècle ?

5. Résumé

Caractérisé par le culte passionné de l'Antiquité, la Renaissance, née en Italie à la fin du XV^e siècle, s'est répandue en France dont elle a consacré la prépondérance scientifique avec des savants comme Descartes et Pascal ; la prépondérance littéraire avec les œuvres des écrivains comme Ronsard, Du Ballay, Molière, Racine, Corneille..., mais surtout avec la consécration de la langue française comme langue de travail, de diplomatie et de science en Europe.

De l'Italie, la Renaissance artistique s'est diffusée en France où elle a inspiré de belles œuvres de sculpture, de peinture, de musique et surtout d'architecture.

6. Lexique

-Académie : une société des hommes de lettres, des savants et artistes.

-Baroque : bizarre.

-Médiévale : du Moyen-Age

-Pléiade : Grand nombre de personnes, généralement célèbres : une pléiade d'écrivains ou d'artistes.

-Rationalisme : une doctrine selon laquelle toute connaissance certaine vient de la raison (« la raison finira par avoir raison », selon d'Alembert).

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes :

- 1) Qu'est-ce qui caractérise le renouveau littéraire de la France au XVII^e siècle ?
- 2) Qu'est-ce que la Renaissance a apporté de nouveau dans le domaine scientifique ?
- 3) A quoi a servi l'Académie française au XVII^e siècle ?
- 4) Qu'est-ce qui a fait la puissance artistique de la France au XVII^e siècle ?

II- Vérifie tes connaissances

- 1) Démontre que la « lumière » de la Renaissance représente une rupture fondamentale avec les « siècles obscurs » du Moyen-Âge.
- 2) Explique comment les humanistes français sont encouragés dans leurs travaux.
- 3) Explique les répercussions du « renouveau » français en Europe.

Leçon 6.

Les révolutions anglaises au XVII^e siècle

Plan de la leçon

1. Objectifs
2. Stratégie
3. Contenu
 - 3.1. Les causes des révolutions anglaises au XVII^e siècle ;
 - 3.1.1. Le conflit politique ;
 - 3.1.2. Les tensions religieuses ;
 - 3.1.3. La crise financière ;
 - 3.2. Les révolutions anglaises au XVII^e siècle ;
 - 3.2.1. La première révolution ;
 - 3.2.2. La deuxième révolution ;
 - 3.3. Les conséquences des révolutions anglaises au XVII^e siècle
 - 3.4. Les imperfections du système parlementaire britannique à la fin du XVII^e siècle.
4. Evaluation
5. Résumé
6. Lexique
7. Exercices

1. Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- présenter les causes des révolutions anglaises au XVII^e siècle
- décrire le déroulement des révolutions anglaises au XVII^e siècle ;
- dégager les conséquences des révolutions anglaises au XVII^e siècle ;
- présenter les imperfections du système parlementaire britannique à la fin du XVII^e siècle.

2. Stratégies

Prendre appui sur le présent manuel et le guide pédagogique du professeur ainsi que sur d'autres sources susceptibles de permettre de préparer et dispenser cette leçon qui doit mettre l'accent sur les différentes formes d'organisation du pouvoir exécutif, législatif et judiciaire

3. Contenu

Au début du XVII^e siècle, la Grande-Bretagne est divisée en deux royaumes : le royaume d'Ecosse et le royaume d'Angleterre. A la mort de la reine Elisabeth d'Angleterre en 1603, la couronne revient à son cousin Jacques Stuart, roi d'Ecosse. Ce qui signifie que désormais l'Angleterre et l'Ecosse ont un seul et même souverain bien qu'ils forment deux Etats

distincts. De l'union des deux Etats en 1707 est né le Royaume-Uni de Grande-Bretagne. Mais au début du XVII^e siècle, l'autoritarisme des rois de la dynastie des Stuarts provoque une crise intérieure grave en Grande-Bretagne, marquée par deux révolutions. On parle alors des révolutions anglaises du XVII^e siècle. Quelles en sont les causes et les conséquences ?

3.1. Les causes des révolutions anglaises du XVII^e siècle

Les révolutions anglaises du XVII^e siècle sont issues de deux crises profondes : le conflit politique, les tensions religieuses et la crise financière

3.1.1. Le conflit politique

Depuis le début du XVII^e siècle, un conflit latent oppose le roi et la majeure partie de la classe dirigeante anglaise. En effet, depuis la Grande Charte de 1215, la coutume anglaise veut que le Parlement, composé de deux chambres : la Chambre des Lords formée de grands seigneurs favorables au roi et la Chambre des Communes dont les membres sont élus parmi les plus riches propriétaires anglais.

Mais ceux-ci voient dans le Parlement un moyen de contrôler les actions du roi et de lui imposer une politique de « libertés », favorable à leurs intérêts. Peu à peu, cependant, leurs revendications s'élargissent et visent à faire de leur « Chambre » une véritable assemblée défendant les droits des sujets. Or, cette tentative se heurte à la volonté des souverains Jacques Stuart I^{er} (1603-1625), puis son fils Charles Stuart I^{er} (1625-1649) qui, à l'imitation des monarques européens, rêvent d'établir une monarchie absolue, convaincus de leur toute puissance. Cette opposition se double de vives tensions religieuses

3.1.2. Les tensions religieuses

Alors que les souverains soutiennent l'Eglise officielle dite « anglicane » dont la soumission à l'Etat leur permet d'exercer aisément leur autorité sur leurs sujets par l'intermédiaire des évêques, les Puritains, parmi lesquels on compte bon nombre de nobles et de bourgeois marchands veulent, au contraire, une religion sans évêque et sans cérémonies. Partisans d'une morale très sévère et d'une interprétation rigoureuse de la Bible, ils sont hostiles au catholicisme. Pourtant, le roi Charles I^{er} fait introduire en Ecosse le Catholicisme. Mais attachés au Protestantisme (Eglise presbytérienne), les Ecossais se révoltent. Souvent persécutés par le pouvoir, ils sont emprisonnés ou contraints à l'exil.

3.1.3. La crise financière

Pendant les tensions religieuses sont à leur comble, une crise financière naît de ce que le roi Charles I^{er} multiplie les taxes douanières et les monopoles sans le consentement du Parlement qui n'est d'ailleurs presque jamais convoqué. Ces mesures provoquent de vives réactions : d'abord celles du Parlement qui entend garantir la « loi commune » ou «

Common Law », une tradition anglaise qui garantit les libertés et le respect des droits des sujets. Ensuite celles des commerçants dont les taxes douanières et les monopoles gênent les activités. Enfin, la bourgeoisie des villes et les petits nobles des campagnes sont également irrités parce qu'ils ne jouissent pas des privilèges qui leur sont dus. Face à tous ces mouvements d'humeur, le roi doit se résigner à convoquer enfin le Parlement en 1640 (il ne l'avait pas fait depuis 1629) pour pouvoir lever une armée. Mais les députés lui ont rappelé les limites de son pouvoir par la **Pétition des Droits** de 1628 (**doc.1**). De même, ils votent en 1641 la Grande Remontrance qui oblige le roi de choisir des ministres qui ont la confiance du Parlement. Cependant, le roi Charles Ier riposte en venant arrêter lui-même les députés de l'opposition au Parlement (les Puritains). Mais lorsque le peuple de Londres se soulève en leur faveur, le roi est contraint de s'enfuir, abandonnant le pays à la révolution. C'est l'échec de la monarchie absolue. Elle arrête ou expulse la plupart des membres du Parlement et donne le pouvoir à **Cromwell**.

Doc. 1. La Pétition des Droits

Les lords spirituels et temporels et les Communes, assemblées en Parlement, représentent très humblement à notre souverain seigneur le Roi qu'il est déclaré et établi que personne ne pouvait être à l'avenir contraint de prêter malgré soi de l'argent au roi... que par lesdits statuts et autres bonnes lois de ce royaume, vos sujets... ne sauraient être contraints à participer à aucune taxe..., sans le commun consentement de la nation exprimé en Parlement.

Extrait du livre d'Histoire/Géographie 4e, Hatier.

3.2. Les révolutions anglaises

3.2.1. La première révolution anglaise

Elle débute par une guerre civile ou Grande Rébellion (1642-1649) qui oppose les partisans du roi, les « Cavaliers », grands seigneurs et catholiques aux défenseurs du Parlement surnommés les « Têtes rondes », protestants. Cette guerre civile appelée autrement **Grande Rébellion** est dirigée par un Puritain, Olivier Cromwell, qui réussit à vaincre les troupes royales en 1645. Cette victoire du Parlement est suivie d'une période de grande liberté politique, intellectuelle et religieuse. Un mouvement démocratique se développe ainsi qu'un courant égalitaire, entretenu par des Puritains extrémistes, les « **Niveleurs** », qui réclament la distribution des terres. Mais en 1648, l'armée marche sur Londres, la capitale. **Charles I^{er}** est condamné et exécuté le 8 février 1649. Le lendemain, la République est proclamée (République puritaine), mais se transforme très vite en une dictature exercée par Cromwell. Celui-ci chasse les derniers membres du Parlement, prend le titre de « Lord Protecteur » et gouverne le pays en maître absolu, faisant régner sur l'Angleterre l'ordre moral puritain : Il écrase brutalement les catholiques irlandais et écossais qui s'étaient rendus indépendants et ne conserve au Parlement que les députés qui lui sont favorables. Il distribue les meilleures terres irlandaises aux Protestants. Il soumet l'Ecosse. Les jeux, les danses et les courses de chevaux sont interdits ; les théâtres, fermées ; le repos de dimanche est obligatoire. Il donne aussi satisfaction à la classe dirigeante en faisant voter l'**Acte de navigation** qui réserve aux navires anglais le transport des marchandises coloniales vers l'Angleterre.

Après la mort de Cromwell en 1658, un nouveau Parlement décide de rétablir la monarchie des Stuarts. C'est ainsi que **Charles II Stuart** (1660-1685) monte au trône : C'est la **Restauration**. Mais le conflit reprend rapidement entre Charles II, pro-catholique et pro-français et le Parlement. Cependant, il sait se montrer souple pour éviter une épreuve de force. Aussi, accepte-t-il le **Bill of Test** de 1673 (**doc.2**), qui exclut les catholiques de toutes fonctions publiques, et contraint tous les fonctionnaires à rejeter le catholicisme. Il doit aussi accepter le « **Bill d'Habeas corpus** », qui interdit toute arrestation sans motif et oblige à présenter toute personne arrêtée devant un tribunal. et le l' «Habeas corpus » de 1679 qui interdit toute arrestation arbitraire et qui garantit les libertés individuelles. Mais l'opinion anglaise est partagée entre les **tories**, conservateurs et partisans d'un pouvoir royal fort, et les **whigs**, bourgeois libéraux et favorables au Parlement.

Succédant à son frère Charles II, **Jacques II Stuart** (1685-1688), ouvertement catholique et soutenu financièrement par Louis XIV, ne réunit plus le Parlement, de 1681 jusqu'à sa mort en 1685. Il suspend même le « Bill of Test ». L'arrivée au trône de son frère Jacques II, très catholique, rend inévitable une nouvelle épreuve de force.

En effet, désirant restaurer le catholicisme et briser la résistance du Parlement, Jacques II avait multiplié les mesures autoritaires et impopulaires. Mais, craignant que celui-ci ne rende le catholicisme obligatoire pour tous comme en France, le Parlement, dominé par les Whigs, proclame sa déchéance et fait appel à son gendre Guillaume d'Orange de Hollande dont l'épouse est la princesse Marie, protestante, et fille de Jacques II. Abandonné de tous, Jacques II s'enfuit en France, tandis que Guillaume d'Orange et Marie deviennent ensemble roi et reine d'Angleterre en 1688 sous les noms de Guillaume III et Marie II.

Doc.2. Le Bill of Test

« Les lords spirituels et temporels et les Communes formant une représentation complète et libre de la nation, déclarent...

1. Que le prétendu pouvoir de suspendre des lois par l'autorité royale, sans le consentement du Parlement est contraire aux lois.
4. Que toute levée d'argent pour l'usage de la Couronne, sans qu'elle ait été accordée par le Parlement, ou pour un plus long temps, ou, d'une autre manière qu'elle a été accordée, est contraire aux lois.
5. Que c'est un droit des sujets de présenter des requêtes au roi, et que tous emprisonnements et toutes poursuites pour ce sujet sont contraires à la loi.
6. Que la levée et l'entretien d'une armée dans le royaume, en temps de paix, sans le consentement du Parlement, sont contraires à la loi.
8. Que les élections des membres du Parlement doivent être libres.
13. Que pour trouver un remède à tous griefs, pour corriger, pour fortifier les lois et pour les maintenir, doit être fréquemment réuni.

Source : livre d'Histoire 2e, Sous la direction de Guillaume Le Quintrec, p. 169

Mais, en 1640, pour combattre la révolte des Ecossais, Charles I^{er} réunit le Parlement où les puritains* sont majoritaires. Ces derniers exigent que le Parlement soit convoqué au moins tous les trois ans. Mais le roi réplique par l'arrestation de cinq députés puritains. Lorsque le peuple de Londres se soulève en leur faveur, le roi est contraint de s'enfuir, abandonnant le pays à une guerre civile qui éclate de 1642 à 1649.

3.2.2. La deuxième révolution ou «Glorieuse révolution »

Les nouveaux souverains règnent dans un pays transformé. Politiquement, l'Angleterre s'engage dans les voies du libéralisme et du parlementarisme. Avant d'être couronné, le roi et la reine ont dû accepter une Déclaration des Droits (février 1689) qui énumère les libertés anglaises et pose les limites strictes à l'arbitraire royal. C'est la « **Glorieuse Révolution** » qui fait échec à la Restauration.

3.3. Les conséquences des révolutions anglaises du XVII^e siècle

Les révolutions anglaises ont profondément transformé l'Angleterre sur les plans politique et économique.

- Politiquement, l'Angleterre passe ainsi d'une monarchie de droit divin à une monarchie parlementaire fondée sur la souveraineté nationale et un contrat passé entre le roi et le peuple, représenté par le Parlement. C'est lui qui discute et vote les lois et le budget de l'Etat. C'est aussi lui seul qui décide de l'établissement de nouveaux impôts. Il est interdit au roi de disposer d'une armée en temps de paix sans le consentement du Parlement. Il met fin à l'arbitraire. Toutefois, au nom de la prérogative royale, le roi dispose encore de pouvoirs considérables : la possibilité de créer de nouveaux lords, de dissoudre la Chambre des Communes, d'initier des lois. Chef de gouvernement, il choisit et révoque librement ses ministres dont il préside les conseils. Chef de l'Eglise, de la diplomatie et de la magistrature, il nomme les évêques, les diplomates et les juges. L'Angleterre devient alors un pays de tolérance et de liberté.

- Economiquement, les révolutions ont apporté à l'Angleterre, à la fin du XVII^e siècle, une prospérité incontestable : le grand commerce colonial se développe avec les Indes et l'Amérique. Les mines telles que l'étain, le plomb et surtout charbon sont exploitées ; des industries textiles (laine et coton) sont créées ainsi que de la Banque d'Angleterre en 1694.

A la fin du XVII^e siècle, la civilisation anglaise brille d'un éclat très vif. La science et la philosophie font de grands progrès.

Le régime politique de l'Angleterre est admiré par un grand nombre d'Européens instruits, particulièrement les philosophes français comme Voltaire et Montesquieu, qui le proposent comme modèle à leurs compatriotes qui vivent encore, comme les autres pays européens, sous le régime de la monarchie absolue. Ce modèle britannique a également inspiré les révolutions américaine et française. Cependant, le régime britannique ne manque pas d'imperfections.

3.4. Les imperfections du système parlementaire britannique

Le régime parlementaire anglais souffre de deux grandes imperfections : la corruption électorale et la corruption parlementaire.

- Absence d'un véritable suffrage universel

Contrairement à la Chambre des Lords dont les membres sont nommés par le roi, la Chambre des Communes est la seule assemblée élue. Mais elle ne représente qu'une petite partie du pays : la miniorité riche. Les députés qui la composent sont divisés en deux catégories : les députés des comtés* (deux députés par chacun des 80 comtés) et les députés des bourgs* (2 députés aussi pour chacun des 1 770

Doc.4. « Le droit de vote était dans l'Angleterre un privilège. Il fallait être très riche pour pouvoir voter. Les circonscriptions électorales avaient été fixées une fois pour toutes à la fin du 16^e siècle. Ainsi, les villes nouvelles n'avaient pas de députés et les petits bourgs du Moyen-Âge, qui avaient perdu leur population (on les appelait « bourgs pourris »), en avaient plusieurs : il y eut un bourg pourri qui avait six électeurs et six députés. Dans les campagnes, il y avait beaucoup plus de sièges de députés que dans les villes qui n'étaient presque pas représentées au Parlement. »

Source : livre d'Histoire 4^e, 17^e et 18^e siècles, p. 83

bourgs). Cependant le suffrage n'est pas universel, car le droit de vote (**doc.4**) n'est réservé qu'aux riches. C'est le droit censitaire. Il est aussi inégalitaire : les bourgs sont des agglomérations dont certaines sont de faible importance (56 bourgs ont moins de 40 électeurs). Cette situation ouvre la voie à la corruption : les électeurs vendent leur voix au candidat le plus offrant, c'est-à-dire, le plus généreux.

- La corruption parlementaire

L'Angleterre souffre aussi de la corruption parlementaire : lors des élections importantes, le Premier ministre ou même le roi achètent les voix de certains députés avec de l'argent ou en leur proposant des postes (**doc.5**).

Doc.5. « Walpole utilisait largement la corruption pour s'attirer des députés favorables à sa politique au Parlement. Une fois élus, ceux-ci recevaient du premier Ministre toutes sortes d'avantages et de faveurs. L'Angleterre de Walpole était extrêmement corrompue. La haute société buvait du vin portugais, le porto, et s'enivrait sans honte. Les basses classes buvaient un alcool de grains, le gin, et s'enivrait aussi. Il n'y avait plus ni religion, ni moralité. »

Source : livre d'Histoire 4^e, XVII^e et XVIII^e siècles, p. 84.

4. L'évaluation

- 1) Quelles sont les causes des révolutions anglaises du XVII^e siècle ?
- 2) Comment se sont déroulées les révolutions anglaises du XVII^e siècle ?
- 3) Quelles sont les conséquences des révolutions anglaises du XVII^e siècle ?
- 4) Quelles sont les imperfections du régime britannique à la fin du XVII^e siècle ?

5. Résumé

Au début du XVII^e siècle, les rois stuart Jacques I^{er} et Charles I^{er} ont été tentés par l'absolutisme et le retour au catholicisme en Angleterre. Mais ils se sont heurtés à l'opposition de leurs sujets, très attachés aux prérogatives du Parlement et au protestantisme. Après l'exécution du roi Charles I^{er} en 1649, Une première révolution instaure la République, mais qui est marquée par la dictature de Cromwel. A la place de la République, la monarchie est restaurée en 1660.

Cependant, les tentatives absolutistes des Stuarts Charles II et Jacques II conduisent à une seconde révolution où triomphent le protestantisme et une monarchie tempérée qui donne la première place au Parlement.

A la fin du XVII^e siècle, le régime parlementaire s'établit peu à peu en Angleterre. Dans ce régime, le roi règne mais ne gouverne pas. Il se borne à nommer un premier ministre qui nomme les ministres et dirige le cabinet. Ceux-ci ne dépendent pas du roi mais du Parlement.

Mais le régime parlementaire britannique n'est pas exempt d'imperfections : manque de véritable suffrage universel et corruption parlementaire. Cependant, malgré ces insuffisances, le régime britannique a eu une grande influence en Amérique et en Europe.

6. Lexique

-**Bill of Rights** : une déclaration des droits de citoyens anglais adoptée par le Parlement en 1689 afin de limiter les pouvoirs du roi.

-**Bourg** : un village ou une campagne anglais.

-**Chambre des Communes** : l'Assemblée des députés d'Angleterre, composant la chambre basse du parlement.

-**Comté** : une ville anglaise.

-**Habeas Corpus** : une loi anglaise adoptée par le Parlement en 1679 pour garantir les libertés individuelles. Cette loi précise une procédure selon laquelle on devait rapidement présenter toute personne détenue devant une cour de justice pour justifier son arrestation.

- **Lord** : un titre honorifique donné par un souverain anglais. Les lords appartiennent à la noblesse et composaient la chambre haute du parlement, où ils étaient nommés à vie.

-**Parlement** : en Angleterre, une assemblée constituée de deux chambres : la Chambre des Lords, composée des nobles et des membres du Clergé désignés par le roi et la Chambre des Communes, composée de bourgeois élus au suffrage censitaire.

- **Tories** : nom traditionnel donné au Royaume-Uni aux membres du parti conservateur.

-**Whig** : un nom sous lequel on désigne les membres des deux grands partis politiques du Parlement britannique. L'autre parti s'appelle Tory.

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes :

- 1) En te référant à la leçon sur les Révolutions anglaises du XVII^e siècle, énumère les droits que revendiquent les Anglais
- 2) Dis si la République de Cromwell laisse aux Anglais la liberté de vivre comme ils l'entendent.

II- Vérifie tes connaissances.

1) Coche vrai ou faux aux affirmations suivantes :

- a) Au XVII^e siècle, le système politique de la France a des similitudes avec celui de l'Angleterre V /___/ ou F /___/ ?
- b) Pour gouverner, la monarchie anglaise tient compte de l'avis du Parlement V /___/ ou F /___/ ?
- c) Tout au long du XVII^e siècle, les rapports entre le roi et le Parlement ont été de très bons rapports V /___/ ou F /___/ ?
- d) L'Angleterre est le premier Etat au monde à fixer les règles du fonctionnement d'un régime démocratique V /___/ ou F /___/ ?
- e) En Angleterre, le souverain règne et gouverne à la fois V /___/ ou F /___/ ?

Leçon 7.

Le mouvement des idées et la philosophie des Lumières

Plan de la leçon

- 1. Objectifs**
- 2. Stratégie**
- 3. Contenu**
 - 3.1. Le combat de la philosophie des Lumières ;**
 - 3.1.1. Le combat contre l'absolutisme politique de l'Ancien Régime ;**
 - 3.1.2. Le combat contre l'obscurantisme religieux de l'Ancien Régime ;**
 - 3.1.3. Le combat contre les inégalités sociales de l'Ancien Régime ;**
 - 3.1.4. Le combat contre l'absolutisme économique de l'Ancien Régime**
 - 3.2. Les grands philosophes des Lumières et leurs idées ;**
 - 3.3. La diffusion du mouvement des idées ou la philosophie des Lumières en France et en Europe ;**
 - 3.4. Les conséquences de la diffusion du mouvement des idées en France et en Europe**
 - 3.5. La contestation de la diffusion du mouvement des idées en France.**
- 4. Evaluation**
- 5. Résumé**
- 6. Lexique**
- 7. Exercices**

1. Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- décrire de la philosophie des Lumières;
- présenter les philosophes des Lumières et leurs idées ;
- expliquer la diffusion du mouvement des idées en France et en Europe ;
- dégager les conséquences de la diffusion de la philosophie des Lumières en France et en Europe ;
- expliquer comment la philosophie des Lumières a été contestée en France.

2. Stratégie

Prendre appui sur le présent manuel de l'élève et le guide du professeur pour bâtir la leçon et la présenter sous forme d'exposé en privilégiant la participation.

3. Contenu

Le XVIII^e siècle voit l'épanouissement d'un mouvement auquel on a donné le nom de mouvement des idées ou de philosophie des Lumières. On a aussi appelé le XVIII^e siècle est le « siècle des Lumières ». C'est un mouvement, fondé sur les perspectives illimitées que la raison, a pour effet de contester les principes sur lesquels repose la société d'Ancien Régime. Par leur engagement contre les oppressions religieuses et politiques, les membres de ce mouvement qui se donnent le nom de « philosophes des Lumières se voient comme une élite avancée, œuvrant pour le progrès du monde, combattant l'irrationnel, l'arbitraire, l'obscurantisme et la superstition de l'Ancien Régime. L'influence de leurs écrits a été déterminante dans les grands événements de la fin des XVII^e et XVIII^e siècles en Europe et en Amérique.

3.1. Le combat de la philosophie des Lumières

Le mouvement des idées ou philosophie des Lumières repose sur les valeurs de liberté, de tolérance et de justice. Ce mouvement trouve ses racines dans la raison, la logique et les sciences. Les principes ne doivent pas être établis sur des a priori mais être issus d'une démarche utilisant les méthodes scientifiques. Les philosophes des Lumières ont donc tous pour but « d'éclairer » l'esprit humain et la pensée de leurs contemporains par la raison. Aussi, se lancent-ils à l'assaut des bases de l'Ancien Régime.

3.1.1. La philosophie des Lumières contre l'absolutisme politique de l'Ancien Régime

La philosophie des Lumières veut garantir les libertés fondamentales. En effet, les philosophes des Lumières dénoncent le pouvoir absolu du roi, comme par exemple les lettres de cachet grâce auxquelles le roi peut faire emprisonner n'importe qui, même sans raison, la monarchie de droit divin, les « dragonnades » employées sous Louis XIV, etc. Mais les philosophes pensent que l'on doit gouverner « par la raison et en vue du bien public ». C'est pourquoi, Ils désirent une monarchie tempérée ou monarchie constitutionnelle, garantie par la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ou une monarchie de type « despote éclairé » qui tiendrait compte de la souveraineté populaire et constituerait une sorte de contrat entre gouvernants et gouvernés.

3.1.2. La philosophie des Lumières contre l'obscurance religieux de l'Ancien Régime

Sous l'Ancien Régime, les habitants n'ont pas le droit de pratiquer une autre religion que celle de leur souverain. Mais, les philosophes des Lumières critiquent cette intolérance religieuse, tout comme ils critiquent les dogmes et superstitions qui, selon eux, vont à

l'encontre de la raison. Ils dénoncent le fanatisme et la prétention de la religion de tout expliquer. Ils prônent la tolérance religieuse et stigmatisent le pouvoir de l'Église (**doc. 1**).

3.1.3. La philosophie des Lumières contre les inégalités sociales de l'Ancien Régime

Doc.1 : Le combat pour la tolérance religieuse

« Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée, pour prouver que des chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin, je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. Quoi ! mon frère le Turc ? mon frère le chinois ? le Juif ? le Siamois ? Oui, sans doute ; ne sommes-nous pas tous enfants du même père, et créatures du même Dieu ?

Voltaire, Traité sur la tolérance, chapitre XXII, 1763
Source : livre Histoire, 2e p. 173

L'Ancien Régime divise la société en «ordres » : l'ordre du clergé, l'ordre de la noblesse et l'ordre du Tiers-Etat. Alors que les deux premiers ordres vivent dans l'abondance à cause de leurs nombreux privilèges, les philosophes des Lumières découvrent, à travers leurs voyages et leurs correspondances, des manières de

vivre et des modèles sociaux différents (ex : voyages de Voltaire et Montesquieu en Grande Bretagne où règne une monarchie constitutionnelle, correspondances de Denis Diderot avec Catherine II de Russie). Leur but est principalement le bonheur de l'homme. Par conséquent, ils veulent effacer les discriminations et les inégalités pour une justice plus équitable et dénoncent les privilèges du clergé et de la noblesse.

3.1.4. La philosophie des Lumières contre l'absolutisme économique

Doc.2 : « En économie, les philosophes voulaient laisser faire la nature. La loi de l'offre et de la demande disait que le prix des denrées, du blé, par exemple, devait être adapté à la quantité disponible sur les marchés. Plus il y avait de blé, plus le prix du blé baissait. Mais si l'on en produisait trop, il se vendait trop bon marché, et le paysan n'y trouvait plus son compte. Il y avait donc intérêt à ne pas produire trop, ni trop cher.»

Extrait du livre d'Histoire 4e, XVIIe et XVIIIe siècles, p. 97

Il n'existe pas de liberté de commerce sous l'Ancien Régime. La plupart des métiers sont soumis à une réglementation stricte : les membres d'une même profession doivent s'organiser en corporations. De même, les fabricants doivent produire des articles en quantité et qualité exigées par l'Etat. Toute dérogation est passible de paiement de lourdes amendes ou de

destruction de la marchandise fabriquée hors norme. Le système économique est basé sur le mercantilisme et le protectionnisme. Il y a absence totale de liberté d'entreprise. Les philosophes des Lumières condamnent le mercantilisme et préconisent la liberté économique selon le principe du « laisser-faire, laisser-passer » (**doc.2°**)

3.2. Les grands philosophes des Lumières et leurs idées

Si c'est en Angleterre que l'on trouve les précurseurs du mouvement des idées, comme le philosophe John Locke et le physicien anglais Isaac Newton, c'est en France cependant, que les idées des Lumières s'épanouissent dès le début du XVIIIe siècle. Les philosophes français les plus réputés sont : Montesquieu, Jean-Jacques Rousseau, Voltaire et Diderot.

3.2.1. Montesquieu (1689-1755) pour la séparation des pouvoirs

Montesquieu a publié deux ouvrages de grande importance : les « *Lettres persanes* » et « *l'Esprit des Lois* ». Alors que dans le premier ouvrage, il se livre à une critique très sévère de la noblesse, de l'Eglise et du gouvernement, dans le second, il expose les qualités et les défauts des différentes formes de gouvernement. Un gouvernement n'est meilleur, explique-t-il que s'il accepte la séparation des pouvoirs (**fig.1**) : exécutif, législatif et judiciaire. Pour lui, il faut distribuer ces pouvoirs entre des différents responsables qui doivent se contrôler mutuellement. Tandis que le pouvoir exécutif reste au roi, le pouvoir législatif doit revenir aux assemblées et le pouvoir judiciaire doit être confié à des magistrats libres et indépendants, condition nécessaire pour avoir une justice sereine et équitable. C'est de cette façon seulement qu'on évitera le despotisme. Ainsi, Montesquieu préconise une **monarchie constitutionnelle**.

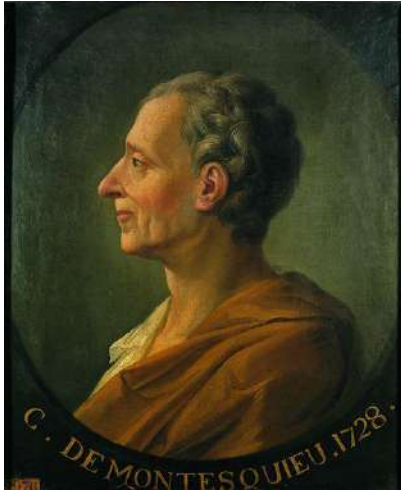


Fig. Montesquieu

3.2.2. Jean-Jacques Rousseau (1712-1778) pour l'égalité

Fig.2. J.J. Rousseau



Dans son livre : « *Contrat social* », Rousseau lutte pour l'égalité (**fig.2**) des citoyens, qui ont tous droit au bonheur. Cette égalité de tous devant la loi ne peut être garantie que s'il existe un véritable contrat entre les hommes, contrat aux termes duquel chacun doit renoncer partiellement à sa souveraineté pour la déléguer à des représentants élus qui doivent gouverner en leur nom. De ce fait, la souveraineté ne peut appartenir au roi, mais au peuple. Mais la préférence de Rousseau est pour un système où les membres du corps social se gouverneraient par consultation référendaire et donc, pour une consultation au suffrage universel. Il préconise aussi des élections régulières. Afin d'éviter tout risque de tyrannie, les pouvoirs politique, exécutif et législatif doivent être séparés. Rousseau suggère aussi que lorsque les gouvernants violent le contrat social, la « résistance à l'oppression » devient légitime et indispensable à l'établissement d'un nouveau gouvernement. C'est pourquoi, le souverain doit gouverner avec le conseil « éclairé » des philosophes tout en respectant les libertés fondamentales : liberté personnelle, de penser, d'agir. C'est le principe démocratique ou du gouvernement démocratique qui doit faire respecter la vertu afin d'assurer le bonheur social.

3.2.3. Voltaire (1694-1778) pour une monarchie contrôlée

Fig.3. Voltaire



Dans ses « *Lettres philosophiques* », Voltaire s'inspire des libertés dont jouissent les Anglais et lutte contre l'intolérance, le despotisme et les erreurs judiciaires. Il dénonce aussi l'injustice et appelle à résister contre le fanatisme politique. Il prône une monarchie contrôlée (**fig.3**), c'est-à-dire une monarchie où le souverain tout-puissant gouvernerait suivant les « lumières de la philosophie » pour faire le bonheur de ses sujets. Il est l'initiateur du « despotisme éclairé ». Pour lui, l'Etat doit

être séparé de l'Eglise qui est responsable de l'intolérance et du manque de liberté dans tous les domaines. Il préconise une monarchie contrôlée.

3.2.4. Didérot (1713-1784) pour la liberté

Fig.4. Didérot



Didérot est à la fois philosophe et écrivain (**doc.4**). Fondateur et directeur de l'Encyclopédie, il est l'un des philosophes des Lumières les plus dynamiques. Son combat est celui de la liberté. Il veut un régime royal mais tempéré par un parlement (comme en Grande Bretagne), c'est-à-dire un «despotisme éclairé ». Il s'oppose violemment à toute forme d'absolutisme et de tyrannie.

3.3. La diffusion de la philosophie des Lumières

A travers les progrès de l'alphabétisation et de la lecture, le mouvement des idées s'est rapidement développé et atteint un «espace public ». Désormais, les débats intellectuels et politiques dépassent le cercle restreint de l'administration et des élites, mais impliquent aussi progressivement des secteurs plus larges de la société.

Le processus de diffusion des idées nouvelles est amplifié par le progrès des techniques de diffusion de l'information : Cafés, salons philosophiques (**fig.5**), académies, bibliothèques et loges comme la Franc-maçonnerie, bibliothèques publiques et chambres de lecture, marchands ambulants et presse constituent les principaux canaux à travers lesquels le mouvement des idées a été diffusé.

L'Europe entière a été à l'heure des «Lumières », même dans les régions les plus éloignées comme la Scandinavie, la Pologne, la Hongrie ou la Russie. C'est la connaissance du français, langue de culture, qui a favorisé cette diffusion.

3.4. Les conséquences de la diffusion de la philosophie des Lumières

Le XVIII^e siècle se caractérise par le succès du mouvement des idées. Ce mouvement, né en France dans la première moitié du XVIII^e siècle, aura des conséquences importantes : ce mouvement est à l'origine des changements politiques :

L'influence de la philosophie des Lumières transparaît nettement dans la Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique du 4 juillet 1776 qui proclame que les hommes ont été créés égaux en droit et qu'ils peuvent s'opposer à la tyrannie. La Constitution des États-Unis d'Amérique de 1787 reprend les principes de Montesquieu de la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, qui forment la base de toute démocratie. Cette constitution d'Amérique devient un modèle qui sera diffusé et admiré. Cela entraîne la remise en cause de l'absolutisme.

Le développement du mouvement des idées va inspirer les monarchies de type « despote éclairé » qui se développent en Europe centrale. Les despotes éclairés comprennent la nécessité des réformes dans certains domaines.

Les idées des Lumières et leur conception de l'homme et de la société ont inspiré les bourgeois cultivés qui ont mené la Révolution française. Les régimes politiques qui suivent la Révolution (monarchie constitutionnelle, république) sont issus de leurs réflexions. Ces idées ont permis l'abolition de la torture (par Louis XVI en 1780 et 1788) et une plus grande équité dans la société française puis, à terme, à l'abolition de l'esclavage (1848).

L'application violente des principes des Lumières ont également conduit au régime de la Terreur pendant lequel ont été commises des dizaines de milliers d'exécutions arbitraires, d'hommes, femmes et enfants qui ne partageaient pas l'idéal révolutionnaire. Leurs idées antireligieuses ont mené à une tentative d'éradiquer l'Église et le christianisme dans son ensemble, au nom d'une conception matérialiste de l'homme.

Les idées des philosophes des Lumières étant omniprésentes dans les discours, les débats et les textes de loi de la Révolution, par ce biais, elles sont aujourd'hui répandues sur une grande partie de la planète. Elles ont contribué largement à la formation des régimes parlementaires contemporains.

3.5. La contestation de la diffusion de la philosophie des Lumières en France

En France, la tentative de diffusion des idées nouvelles est combattue par le pouvoir royal qui estime qu'elles portent atteinte à son autorité. Ainsi, des livres qui traitent de ces idées sont interdits et leurs auteurs, emprisonnés.

Mais il n'empêche que toutes ces réflexions, guidées par une forte aspiration à la liberté, puissent inspirer certains monarques absolus européens pour changer la nature de leur

pouvoir. Ainsi, les idées nouvelles ont rencontré des échos favorables en Prusse, en Autriche et en Russie dont les monarques s'en sont inspirés pour transformer la nature de leur pouvoir.

Ce sont ces nouvelles idées qui ont aussi inspiré la Révolution américaine et française de 1789.



Fig. 5 : Les salons, nouveaux lieux d'échanges.

4. Evaluation

- 1) Quel est le combat du mouvement des idées ou philosophie des Lumières ?
- 2) Quels sont les grands philosophes des Lumières ?
- 3) Comment le mouvement des idées a-t-il été diffusé en Europe ?
- 4) Quels sont les conséquences de la diffusion du mouvement des idées en Europe ?
- 5) Pourquoi le mouvement des idées a-t-il été contesté ?

5. Résumé

Au XVIII^e siècle, appelé aussi « Siècle des Lumières », se développe un important mouvement intellectuel fondé sur les perspectives de la raison. Il se fixe pour objectif de contester les principes sur lesquels repose la société de l'Ancien Régime.

Le mouvement des idées qui repose sur les valeurs de liberté, de tolérance et de justice, combat l'absolutisme politique et économique, les dogmes, les superstitions et le fanatisme religieux ainsi que les inégalités sociales de l'Ancien Régime français.

Les grands philosophes des Lumières sont les Français Montesquieu qui propose la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, J.J. Rousseau qui lutte pour l'égalité entre les hommes, Voltaire qui préconise une monarchie tempérée et Diderot qui se bat pour la liberté.

Par le biais de l'Encyclopédie, de la presse, des correspondances, des comporteurs, des réunions publiques dans des salons, des cafés, des académies, des bibliothèques publiques, le mouvement des idées a été diffusé en France et en Europe. Il a inspiré certains souverains européens qui sont devenus des « despotes éclairés ».

Bien que contestées en France, les idées nouvelles ont inspiré les auteurs de la révolution américaine de 1776 et celle de Française de 1789.

6. Lexique :

- **Club** : groupe de réflexion politique qui s'est développé en France au XVIII^e siècle sur un modèle anglais. Il réunit des bourgeois et des nobles ouverts à la philosophie des Lumières.

- **Franç-Maçonnerie** (ou loges maçonniques) : C'est une association secrète ayant pour but, à l'origine, l'entraide. Elle fonctionne avec une organisation, des cérémonies et des emblèmes qui lui sont propres. Beaucoup de philosophes en faisaient partie, elle réfléchissait sur des thèmes politiques qui rejoignaient les leurs.

- **Salon** : désigne au XVIII^e siècle, une réunion privée qui se tenait régulièrement dans l'appartement d'une femme des milieux éclairés. Celle-ci animait des débats dont les sujets sont variés.

7. Exercices

I. Vérifie tes connaissances :

Voici un ensemble d'affirmations :

1)- Etablis la liste de celles qui sont défendues par les Philosophes des Lumières du XVIII^e siècle.

- a- le pouvoir du roi doit être absolu ;
- b- les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire doivent être séparés ;
- c-les hommes sont nés égaux devant la loi ;
- d-le roi peut emprisonner qui il veut ;
- e-le pouvoir du roi lui vient de Dieu ;
- f-le but de la société est la recherche du bonheur ;
- g-le progrès est un bien pour les hommes ;
- h-le roi doit obéir à une constitution ;
- i-l'homme doit pratiquer la religion selon son libre arbitre ;
- j-l'instruction publique ne doit concerner que les bourgeois.

2)- Etablis la liste de celles qui sont critiquées par les « philosophes ».

II-Classe les mêmes affirmations selon leurs domaines en cochant d'une croix le domaine correspondant.

N°	Affirmations	Domaines		
		Politique	Social	Religieux
1	Le pouvoir du roi doit être absolu.			
2	Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire doivent être séparés.			
3	Les hommes sont nés égaux devant la loi.			
4	Le roi peut emprisonner qui il veut.			
5	Le pouvoir du roi lui vient de Dieu.			
6	Le but de la société est la recherche du bonheur.			
7	Le progrès est un bien pour les hommes.			
8	Le roi doit obéir à une constitution.			
9	L'homme doit pratiquer la religion selon son libre arbitre.			
10	L'instruction publique ne doit concerner que les bourgeois.			

Leçon 8.

Les réactions des monarchies traditionnelles au mouvement des idées.

Plan de la leçon

1. Objectifs

2. Stratégie

3. Contenu

3.1 Les réformes modernisatrices des despotes éclairés ;

3.1.1. Les réformes dans le domaine de l'agriculture ;

3.1.2. Les réformes dans le domaine de l'industrie ;

3.1.3. Les réformes dans le domaine de l'économie ;

3.1.4. Les réformes administratives ;

3.1.5. Les réformes religieuses ;

3.2. Les limites des réformes ;

3.2.1. Le souverain despote éclairé reste toujours tout-puissant ;

3.2.2. Le souverain despotisme éclairé reste toujours maître absolu ;

3.2.3. Le maintien de l'ancienne structure sociale.

4 Evaluation

5. Résumé

6. Exercices

7. Lexique

1. Objectifs

A la fin de cette leçon, l'élève doit être capable de :

- définir ce que c'est que le despotisme éclairé ;
- énumérer les réformes entreprises par les despotes éclairés ;
- expliquer les limites de ces réformes ;

2. Stratégies

Bâtir la leçon à se servant du présent manuel et du guide pédagogique du professeur.

3. Contenu

Au XVIII^e siècle, les idées des philosophes des Lumières ont influencé certains monarques européens traditionnels qui ont réagi et accepté de mettre en pratique les nouvelles idées.

Ce mouvement de réaction des monarques traditionnels aux idées des philosophes des Lumières a donné naissance à une nouvelle doctrine, appelé «despotisme éclairé».

Apparu vers 1670, le despotisme éclairé est donc une doctrine politique, issue des idées des philosophes du siècle des Lumières, qui combine chez le souverain la volonté de réformer. Elle est défendue par Voltaire, d'Alembert et les **physiocrates**.

Le despotisme éclairé est aussi connu sous le nom de "nouvelle doctrine". Elle est pratiquée, entre autres, par Frédéric II de Prusse (**fig.1**), Catherine II de Russie (**fig.2**) et Joseph II d'Autriche (**fig.3**). Ces souverains éclairés se présentent comme les premiers serviteurs de l'État. Ils ne sont que des intermédiaires chargés de mettre en pratique les réformes que la pensée rationnelle exige.

Forts de cette nouvelle légitimité inspirée des idées de leur temps, les souverains entament des réformes modernisatrices.

3.1. Les réformes modernisatrices des despotes éclairés

Elles s'étendent notamment dans les domaines de l'agriculture de l'industrie, de l'économie, de l'organisation de l'État et de la religion



Fig.1. Frédéric II de Prusse



Fig. 2. Catherine II de Russie.



Fig.3. Joseph II d'Autriche

3.1.1. Les réformes dans le domaine de l'agriculture

Les despotes éclairés favorisent la rationalisation de l'agriculture en fixant la population paysanne sur place, en intensifiant l'exploitation de nouvelles terres où sont fixées des populations, et en remettant en valeur les terres peu ou mal exploitées par les grands propriétaires terriens ou le clergé. Ainsi, Frédéric II, par exemple, fonde plus de 900 villages dans les plaines dépeuplées de la Prusse en valeur de 150 à 200 000 villageois. Catherine II, elle, fait venir des dizaines de milliers de colons allemands dans les nouvelles régions du sud de la Russie.

3.2.2. Les réformes dans le domaine de l'industrie

Les despotes éclairés encouragent son développement par l'équipement des usines existantes et l'implantation de nouvelles usines. Ils favorisent l'emploi de nouveaux

procédés. Ils recourent souvent à des techniciens étrangers, chargés de mettre en place les innovations. À cela s'ajoute un effort de restructuration du réseau de transports destiné à faciliter la circulation des produits. Frédéric II encourage le développement de centres urbains secondaires par les industries classiques, telles que le textile, et l'emploi de la vapeur, des hauts-fourneaux... qui préfigurent la révolution industrielle. En Russie, Catherine II encourage le développement de la métallurgie dans l'Oural.

3.2.3. Les réformes dans le domaine de l'économie

Les despotes éclairés ont créé des banques : création de la Banque des assignats à Saint-Petersbourg, en Russie, en 1769. Ils encouragent aussi l'utilisation de la monnaie fiduciaire, comme, par exemple, la rouble-papier en Russie. La liberté du commerce et de l'industrie est proclamée en Russie en 1775, mais contrôle des productions conservé par l'État. Enfin, ils favorisent l'exploitation directe des mines par l'État.

3.2.4. Les réformes en faveur de l'organisation de l'État

Les despotes éclairés ont modernisé le système juridique de leur pays en créant des codes de droit qui uniformisent la justice. Exemple : mise en place en Prusse en 1794 du Droit général pour les États prussiens qui garantit l'égalité des sujets devant la loi, suivi en 1787 par Joseph II qui instaure un code similaire. Ils ont aussi réformé l'administration en développant le corps des fonctionnaires, en accroissant la centralisation, en luttant également contre les particularismes provinciaux, en uniformisation et en mettant en place un système administratif identique dans tous les États. En Russie, par exemple : mise en place des gouverneurs, hauts gradés militaires, dans toutes les provinces.

3.1.5. Les réformes religieuses

Dans le domaine religieux, les structures anciennes sont réorganisées : les diocèses sont réorganisés, le clergé régulier est réprimé, de nombreux couvents sont supprimés. C'est le cas en Russie de Catherine II. Les biens de l'Eglise sont confisqués et nationalisés afin de financer la politique économique. De même, les dons aux congrégations religieuses sont limités. Des mesures de tolérance religieuse à l'égard des minorités religieuses sont prises. C'est l'exemple de Joseph II qui a publié un édit de tolérance en 1781, accordant la liberté de conscience et la liberté de culte aux luthériens, calvinistes et orthodoxes et en leur garantissant l'égal accès à tous les emplois. C'est aussi le cas de Frédéric II pour sa tolérance vis-à-vis des catholiques dans les États protestants en leur permettant d'ouvrir des lieux de culte, comme à Berlin.

3.2. Les limites des réformes des despotes éclairés

Les réformes entreprises par les despotes éclairés sont néanmoins limitées.

3.2.1. Le souverain despote éclairé reste toujours tout-puissant

Certes, les despotes éclairés appliquent des méthodes nouvelles, mais ces méthodes concurrencent aux mêmes buts que les anciennes, à savoir la grandeur de l'État et du souverain. Le développement économique permet d'abord d'augmenter la richesse et la puissance du souverain qui n'accepte aucunement de renoncer à ses immenses pouvoirs.

3.2.2. Le souverain despote éclairé reste toujours maître absolu

Même s'il se dit au service d'un idéal plus grand que lui, il reste l'incarnation totale et incontestable de l'État. Les codes et l'administration ne limitent pas ses pouvoirs. Les réformes servent en premier lieu ses propres intérêts car les monarques sont les premiers propriétaires de leur Empire. Frédéric II possède près d'un tiers du sol prussien : tout progrès de l'agriculture enrichit le roi et le gouvernement. Il est aussi un grand industriel et le principal banquier du pays.

La question de la liberté d'expression reste entière. Par exemple en Russie, l'écrit critique d'Alexandre Radichtchev a été dénoncé par Catherine II. Il a même été poursuivi en justice en 1790.

3.2.3. Le maintien de l'ancienne structure de la sociale

Les réformes sont largement contradictoires car, bien elles prétendent moderniser les structures de l'État, elles ne mettent pas fin à l'inégalité sociale ; elles continuent à favoriser la noblesse dont les privilèges et le monopole dans le domaine foncier sont renforcés. Elle reste toujours un groupe social organisé qui cherche constamment à préserver à tout prix ses privilèges. Par conséquent, elle est hostile à tout changement de l'organisation de la société. Parce qu'elle dispose de moyens de pression importants (levée des impôts, présence concrète sur le terrain), les souverains, doivent en tenir compte et modérer leurs réformes pour ne pas remettre en cause la structure sociale en place et pour assurer leur autorité.

Par ailleurs, pour mettre en œuvre leur politique de réforme et assurer la cohérence de l'État face à l'ennemi extérieur lors des guerres, les despotes éclairés ont besoin de la noblesse, car c'est là qu'ils recrutent les hauts fonctionnaires. C'est aussi elle noblesse qui encadre l'armée.

Quant aux paysans, ils se voient refuser toute indépendance. Ils ne sont pris en compte que parce qu'ils assurent des revenus à l'État (ils paient l'impôt) et constituent le gros de l'armée.

Les réformes ne remettent pas en cause la hiérarchie sociale dans les campagnes. Pire, le servage est introduit dans certaines régions où il n'existait pas, comme en Ukraine en 1783 où Catherine II distribue même des terres accompagnées de leurs lots de serfs.

4. Evaluation

- 1) Qu'est-ce que le despotisme éclairé ?
- 2) Quelles sont les grandes réformes entreprises par les despotes éclairés ?
- 3) Quelles sont les limites de ces réformes?

5. Résumé

Apparu vers 1670, le despotisme éclairé est une doctrine politique, issue des idées des philosophes du siècle des Lumières, qui combine chez le souverain la volonté de réformer. Aussi connu sous le nom de "nouvelle doctrine", le despotisme éclairé est pratiqué, entre autres, par Frédéric II de Prusse, Joseph II d'Autriche et Catherine II de Russie. Ces despotes éclairés ont entrepris des réformes modernisatrices dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'économie, de l'organisation de l'Etat et de la religion.

Mais ces réformes ont leurs limites, car elles n'ont ni remis en cause la toute-puissance et l'absolutisme des souverains, ni supprimé l'inégalité sociale, car la noblesse demeure toujours la classe la plus privilégiée et les paysans, toujours asservis.

6. Lexique

- Physiocrate : qui prône la liberté de commerce et la réduction de l'intervention de l'Etat

7. Exercices

I- Vérifie tes connaissances :

- 1) Explique en quoi un despote éclairé est différent d'un monarque absolu.
- 2) Explique pourquoi les réformes faites par les despotes éclairés ont des limites

Situations d'intégration

PALIER 2

Situation d'intégration 1

Titre : Jacques 1^{er} devant le Parlement

Contexte :

A la fin d'un sujet de commentaire en histoire demandé aux élèves, Hisseine, à la sortie de classe, réagit aux propos de Jacques 1^{er} qui dit : les rois sont justement appelés dieux, car ils exercent une ressemblance de la puissance divine. Car, si vous considérez les attributs de Dieu, vous verrez comme si'ils se trouvent dans la personne d'un roi... »

Hisseine ne comprend pas comment un homme peut se permettre une telle comparaison. Tu tentes de lui apporter des explications.

Consigne :

1. Décris-lui comment s'exerce une monarchie ;
2. Explique-lui comment se manifestent certains pouvoirs dictatoriaux en Afrique ;
3. Discute avec lui sur ce que peut faire un peuple qui est sous un tel pouvoir.

Situation d'intégration 2

Titre : De la séparation des pouvoirs.

Contexte :

Montesquieu, dans « De l'Esprit des lois, en 1748 » écrit : Tout serait perdu si le même homme, ou des nobles, ou le peuple exerçait ces trois pouvoirs ! Celui de faire les lois, celui d'exécuter les résolutions publiques, et celui de gérer... »

Ngartoloum qui n'a jamais entendu parler des trois pouvoirs dans une République ne comprend rien à cela. Alors, tu tentes de lui donner d'amples informations.

Consigne :

1. Enumère-lui les trois pouvoirs qui doivent régir la vie d'une République ;
2. Montre-lui l'importance pour un pays de se doter de ces pouvoirs ;
3. Explique-lui comment ces trois pouvoirs s'exercent au Tchad.

Situation d'intégration 3

Titre : Abolition du servage.

Contexte :

« Entendu que l'amélioration de l'agriculture et de l'industrie, la raison et la charité parlent en faveur de ce changement, nous avons décidé d'abolir dorénavant totalement le servage. Tout sujet est libre de quitter son maître, de s'établir ailleurs dans le pays ou de chercher un autre emploi. »

Choukou qui réside dans le centre du pays est surpris que l'Europe ait connu, à ses siècles reculés, le servage. Tu essaies de lui apporter des informations.

Consigne :

1. Explique-lui comment dans le monde, les droits de certains hommes sont bafoués ;
2. Explique ce que dit la Charte de l'ONU ;
3. Discute avec lui comment les organisations de défense des droits humains peuvent s'investir pour l'abolition de la traite.

Leçon 9.

La révolution industrielle : sa naissance et son expansion

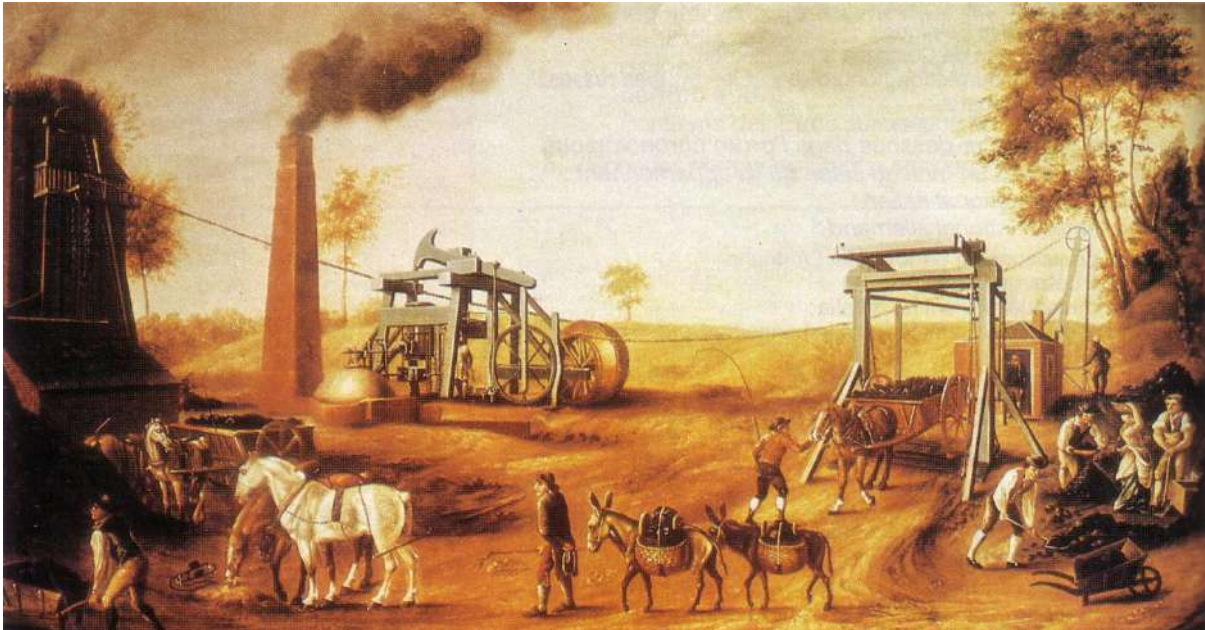


Fig. 1. Une usine anglaise vers 1800, Liverpool

Plan de la leçon

1. Objectifs
2. Stratégies
3. Contenu
 - 3.1 Les causes de la révolution industrielle ;
 - 3.1.1. Le rôle des facteurs de production ;
 - 3.1.2. Les nouvelles méthodes de production ;
 - 3.2. L'extension de la révolution industrielle en Europe et dans le reste du monde ;
4. Evaluation
5. Résumé
6. Lexique
7. Exercices

1. Objectifs :

A la fin de la leçon l'élève doit être capable de :

- présenter les causes de la révolution industrielle
- décrire l'expansion de la révolution industrielle dans le reste de l'Europe et du monde ;

2. Stratégies

En se référant aux acquis des élèves en classe de 5^e sur les progrès techniques, l'enseignant exploite avec eux les images du livre de l'élève pour faire apparaître les progrès réalisés dans le domaine industriel.

3. Contenu

Le terme de Révolution industrielle définit une période d'industrialisation rapide ainsi que le passage d'une société traditionnelle fondée sur l'exploitation de la terre (agriculture) à une société moderne refaçonnée par la naissance et l'essor de l'industrie. La Révolution industrielle apparaît à la fin du XVIII^e siècle en Grande-Bretagne et se s'étend au début du XIX^e siècle à d'autres pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis et au Japon.

3.1. Les causes de la révolution industrielle

La révolution industrielle qui a commencé en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle est rendu possible par plusieurs facteurs :

- Le territoire anglais :

Il est étroit et donc, facile à équiper en moyens de communication, tels que les canaux, les routes et les chemins de fer.

- l'abondance des ressources naturelles

Le sous-sol du territoire anglais regorge d'abondantes ressources naturelles, notamment de gisements de houille et de mines de fer, qui ont permis d'approvisionner en matières premières des régions industrielles nées près des grandes villes.

- le rôle des voies de communications :

Les chemins de fer surtout jouent pour l'industrialisation un rôle commercial en desservant les campagnes, en ouvrant de nouveaux marchés.

- la croissance de la population britannique :

A la fin du XVIII^e siècle, l'Angleterre connaît une baisse importante de la mortalité, due notamment au progrès de la médecine, de l'hygiène et de la production agricole. Le taux de natalité quant à lui reste élevé et tend même à augmenter. Cette forte croissance de la démographie, a été un facteur favorisant la Révolution industrielle car cette augmentation de la population va fournir de nombreux débouchés et de la main-d'œuvre à l'industrie.

- L'essor de l'agriculture britannique

En effet, au XVIII^e siècle, grâce au commerce triangulaire, l'Angleterre a engrangé d'abondants capitaux qui ont été mis à la disposition des affaires par un fort réseau de banques locales. Ce qui a permis de moderniser l'agriculture dont les revenus tirés de la vente de la production sont réinvestis dans l'industrie.

- Une tradition commerciale britannique active :

L'Angleterre a une tradition commerciale active à l'intérieur, marquée par l'absence de douanes intérieures. Ce qui facilite la consommation des produits que favorise davantage l'enrichissement de la bourgeoisie et l'accroissement démographique.

A l'extérieur, le développement maritime et colonial vers les Amériques et vers l'Inde ont habitué entrepreneurs et négociants à rechercher des débouchés pour les produits manufacturés anglais.

- le rôle des villes britanniques

Les villes, de plus en plus grandes et nombreuses, sont de foyers de consommation de produits industriels.

- Le goût du risque des entrepreneurs britanniques

La révolution industrielle en Angleterre est aussi rendue possible par le goût du risque des entrepreneurs, la stabilité monétaire, la capacité des premiers industriels à réinvestir dans leur affaire la part la plus forte possible de leurs profits.

- Les progrès scientifiques et techniques

La révolution industrielle est aussi directement liée aux progrès scientifiques et techniques, à l'évolution des techniques modernes et à l'utilisation de nouvelles sources d'énergie, dont le charbon et la vapeur.

Dans le domaine de l'énergie, l'Anglais Abraham Darby découvre vers 1735 un procédé de fabrication de la fonte au coke en haut-fourneau. Ce qui a permis de résoudre le problème du combustible (la coke remplace le charbon de bois) et a donné ainsi naissance à l'industrie métallurgique.

Mais l'invention la plus spectaculaire est celle de la machine à vapeur, par James Watt, motivée par l'industrie minière. Cette invention est à l'origine de l'apparition de la locomotive à vapeur, inventée par Stephane (**fig.1**) et de la navigation à vapeur (**fig.2**), mettant ainsi à la disposition des hommes une force motrice bien supérieure à la traction humaine ou à celle des moulins à vent et à eau.



Fig.1. La première Locomotive à vapeur. Source : Wikipédia



Fig.2. Le premier navire à vapeur. Source : Wikipédia.

Ces nouveaux moyens de transport ont permis le transport de certains matériaux lourds par les fleuves et autres cours d'eau.



Fig.3. La navette volante.

- Les nouvelles méthodes de production

Les méthodes de production se transforment par rapport à ce qui existait auparavant :

L'artisanat qui est apparu à la fin du XVIII^e siècle utilise par exemple, dans le textile, de nouvelles machines telles que la navette volante inventée par John Kay en 1733. (**fig.3**). Ce qui permet un tissage plus rapide et de produire des pièces en grandes quantités.

- **une autre machine à tisser** beaucoup plus performante a été mise au point par Cartwright en 1785. En effet, pendant une trentaine d'années, le tissage était resté une industrie domestique car les tisserands tissaient toujours à la main. Mais l'invention d'une machine actionnée par une roue hydraulique ou une machine à vapeur modifie maintenant toute la production textile. Désormais on file et on tisse davantage, plus vite et à meilleur marché. La force humaine ou animale est désormais remplacée par celle de la machine.

3.3. L'expansion de la révolution industrielle dans le reste de l'Europe et du monde

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, on assiste aux progrès industriels de la France, de l'Allemagne, des Etats-Unis et du Japon.

En France, le développement industriel est plus lent, car le territoire est très vaste et donc, les distances sont longues à franchir. Ce qui rend coûteuse la circulation des produits et ce, d'autant plus que les moyens de transport sont rudimentaires (tractation animale).

Par ailleurs, sur le plan politique, l'incertitude de la Révolution de 1789 trouble la modernisation entreprise dans certains secteurs du textile et de la métallurgie notamment. Ce n'est progressivement que l'industrie moderne commence à prendre forme entre 1800 et 1810 avec le développement des filatures de coton, le travail de la laine et de la soie et le développement de l'industrie chimique. Mais ces industries sont très dispersées, comme les industries de drap (draperies) et les soieries.

D'une manière générale, en France, les formes de travail industriel demeurent encore massivement traditionnelles et sont davantage dominées par le travail des femmes et des enfants.

En Allemagne, le développement industriel est freiné par les divisions politiques, le manque des capitaux et l'insuffisance des matières premières. Ce n'est que vers la fin du siècle que la région de la Ruhr, en Bohême, est devenue le premier foyer sidérurgique d'Europe.

Cependant, la chimie, l'industrie électrique et automobile ont permis à l'Allemagne de dépasser la France dans la hiérarchie des puissances économiques.

La progression la plus fulgurante est celle des Etats-Unis à partir de 1850. Ainsi, de 1897 à 1903, les frères Wright ont mis au point le premier avion qui a été utilisé par le français Louis Blériot pour traverser la Manche en 1909. En 1914, les Etats-Unis sont devenus de loin la première puissance mondiale.

4. Evaluation

- 1) - Qu'est-ce que la révolution industrielle ?
- 2) - Quelles sont les causes de la révolution industrielles
- 3) - Quels sont les autres pays qui ont été touchés par la révolution industrielle ?

5. Résumé

On appelle « révolution industrielle » la période qui s'étend du milieu du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, période d'industrialisation rapide et de passage d'une société traditionnelle fondée sur l'exploitation de la terre à une société moderne refaçonée par la naissance et l'essor l'industrie. Elle a débuté en Angleterre avant de s'étendre dans les autres pays.

Les causes de cette révolution sont liées d'une part, aux facteurs de production, à savoir :

- l'essor de l'agriculture britannique ;
- l'abondance des ressources naturelles ;
- la croissance de la population britannique ;
- la tradition commerciale britannique ;
- le rôle des villes ;
- le goût du risque des entrepreneurs.

D'autre part, la Révolution britannique est causée par les nouvelles méthodes de production, liées à l'apparition du machinisme qui remplace la forme humaine ou animale et le développement des industries qui regroupe un nombre important d'ouvriers au lieu d'un travail individuel.

De l'Angleterre, la révolution industrielle a atteint la France au début du XIX^e siècle, avant de s'étendre, au milieu de ce même siècle, aux Etats-Unis et à l'Allemagne et les autres pays de l'Europe occidentale et au Japon.

6. Lexique

- **Houille** : sorte de charbon extrait du sous- sol ;

- **Métallurgie du fer** : transformation du minerai en métal utilisable par fusion du minerai au contact du charbon.

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes

- 1) Démontre que la Révolution industrielle a commencé en Angleterre plutôt qu'ailleurs.
- 2) Explique le passage de l'économie familiale à l'économie industrielle.

II- Vérifie tes connaissances

- 1) Explique comment la révolution des transports a transformé l'économie.
- 2) Explique comment le développement des industries textiles a évolué en Angleterre aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Leçon 10.

Les conséquences de la révolution industrielle

Plan de la leçon

- 1. Objectifs**
- 2. Stratégies**
- 3. Contenu**
 - 3.1. Les conséquences économiques ;**
 - 3.1.1. Les transformations dans l'agriculture et dans l'industrie ;**
 - 3.1.2 L'intensification des échanges commerciaux ;**
 - 3.2. Les conséquences sociales ;**
 - 3.2.1. Croissance démographique ;**
 - 3.2.2. Développement des anciennes villes ;**
 - 3.2.3. Urbanisation de l'Europe ;**
 - 3.2.4. Naissance de nouvelles classes sociales**
 - 3.2.5. Lutttes ouvrières.**
- 4. Evaluation**
- 5. Résumé**
- 6. Lexique**
- 7. Exercices**

1. Objectifs :

A la fin de la leçon l'élève sera capable de :

- 1) présenter les conséquences économiques de la révolution industrielle ;
- 2) présenter les conséquences sociales de la révolution industrielle ;

2. Stratégies

Se servir du manuel de l'élève pour préparer la leçon qui doit être donnée en privilégiant la participation active des élèves.

3. Contenu

La Révolution industrielle qui a débuté en Angleterre avant de s'étendre dans les autres pays a eu de profondes conséquences tant, elle a profondément transformé les économies et les sociétés européennes.

3.1. Les conséquences économiques

3.1.1. Les transformations dans l'agriculture et l'industrie

L'une des conséquences économiques de la Révolution industrielle est l'augmentation des productions agricoles et industrielles grâce au perfectionnement des outils.

- dans le domaine de l'agriculture, grâce à la mécanisation par la fabrication des tracteurs, des moissonneuses et des batteuses et l'emploi des engrais, la productivité augmente. Ce qui permet d'alimenter une population européenne en pleine croissance et d'améliorer la situation des paysans dont les revenus augmentent.

Désormais, des régions agricoles se spécialisent dans une ou deux cultures, ce qui contribue à l'autosuffisance des populations européennes et à leur augmentation.

- dans le domaine de l'industrie, la Révolution industrielle rend plus aisé le travail grâce aux progrès du machinisme. La multiplication des moteurs à vapeur, à essence et des machines électriques, permet aux industries de créer de vastes ensembles, réunissant autour de puissantes machines un grand nombre d'ouvriers. Ainsi apparaissent des « usines ». Grâce aux machines, on produit plus vite des articles en plus grand nombre, avec une main-d'œuvre concentrée, mais moins nombreuse.

L'utilisation des machines de plus en plus perfectionnées permet, non seulement de simplifier le travail des ouvriers, mais aussi de lutter contre le chômage en employant plus d'hommes.

Grâce à une production de plus en plus abondante, les coûts de fabrication et les prix de vente baissent, poussant ainsi davantage l'entrepreneur à l'achat et à la modernisation de son matériel de production

3.1.2. Intensification des échanges commerciaux

La révolution industrielle, c'est aussi la révolution des transports, en particulier celui du chemin de fer. Le XIX^e siècle est essentiellement en Europe celui du chemin de fer. En 1850, l'Europe est sillonnée par 15 000 km de rails, dont 6 000 en Angleterre. L'Allemagne et la France avaient à elle seules plus de 100 000 km de voies ferrées. Ce qui permet d'intensifier les échanges commerciaux, d'augmenter le volume des transports, de raccourcir les temps de parcours, d'abaisser considérablement le coût de vente des marchandises, de désenclaver les campagnes et de faire la conquête d'autres espaces.

Mais la révolution des transports a permis également de gonfler le volume des échanges internationaux, qui passent de 1870 à 1914, de 13 à 35 milliards de franc-or pour l'Angleterre, de 3 à 25 milliards pour l'Allemagne, de 8 à 15 milliards pour la France. L'Angleterre, la première à connaître la révolution industrielle, est consacrée première puissance mondiale. Sa flotte occupe le premier rang mondial et domine le marché

international. Le réseau des banques anglaises couvre le monde entier et fait du livre sterling la monnaie internationale par excellence.

3.2. Les conséquences sociales

La révolution industrielle a transformé profondément la société européenne au XIX^e siècle :

3.2.1. Croissance démographique

- au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, la population européenne a considérablement accru : en un siècle, elle a doublé, passant de 200 millions d'habitants en 1800 à 400 millions en 1900. Cet accroissement s'explique par une nette diminution de la mortalité grâce au traitement scientifique des maladies infectieuses et à l'amélioration de l'alimentation.

- cette croissance démographique a entraîné de vastes mouvements migratoires : plus de 50 millions d'Européens émigrent en Amérique, en Australie et en Nouvelle-Zélande à la recherche de nouvelles terres.

Dans tous les pays touchés par l'essor industriel, a lieu un important exode rural. Les paysans les plus pauvres gagnent les grandes villes, attirés par les offres de travail.

3.2.2. Développement des anciennes villes

La révolution industrielle a aussi favorisé le développement des anciennes villes. C'est le cas de la ville de Londres qui est devenue vers 1860, la plus grande ville du monde avec 2 600 000 habitants, de Paris qui en compte 2 millions et New York, 1 175 000 habitants et de Birmingham, ville de la métallurgie qui comptait 25 000 habitants en 1740, et qui compte 30 000 en 1760 et 73 000 en 1800.

3.2.3. Urbanisation de l'Europe

- la révolution a également favorisé l'urbanisation de l'Europe : les usines qui nécessitent une grande consommation de matières premières viennent se concentrer près des bassins houillers. Ainsi naissent les « pays noirs » comme Yorkshire et Lancashire en Angleterre, Ruhr en Allemagne, Nord-Pas-de-Calais en France entre Liverpool et Glasgow, puis en Belgique, en Allemagne, dans le bassin de la Rhur, et en France.

3.2.4. Naissance de nouvelles classes sociales

- la révolution industrielle a favorisé le développement d'une société de classes.

En effet, la société des villes se modifie. Comme la Révolution française, la révolution industrielle consacre la victoire de la bourgeoisie. Banquiers, négociants, armateurs composent la grande bourgeoisie d'affaires. A côté d'eux, le groupe le plus dynamique est celui des industriels.

Ces patrons d'industries appartiennent pour certains à d'anciennes familles, comme les familles Wendel, Dollfuss. D'autres sont de nouveaux entrepreneurs qui ont parfois débuté comme artisans, comme la famille Krupp ou même comme ouvriers comme la famille Cockeril. Grâce à leur esprit d'invention, ils ont profité de la révolution industrielle. Progressivement ces familles se constituent en dynasties*.

Ces élites urbaines qui constituent la bourgeoisie financière et industrielle disposent du pouvoir économique, politique et culturel et mènent une vie mondaine.

Après 1850, entre le grand capitalisme et le prolétariat*, se constitue une bourgeoisie moyenne composée de notaires, d'avocats, de commerçants, d'ingénieurs, de médecins, de journalistes, de fonctionnaires.

Mais les débuts de la révolution industrielle correspondent à une période douloureuse pour la classe ouvrière : faible traitement salarial, conditions de vie désastreuses et misérables caractérisées par un entassement dans les quartiers insalubres à proximité des usines, insécurité en cas de maladie ou d'accident, longues journées de travail, allant de 15 à 18 heures, menaces constants de chômage, emploi des enfants dès l'âge de 5 ans.

3.2.5. Les luttes ouvrières

Afin d'améliorer leurs conditions de travail et leur salaire, les ouvriers engagent des luttes pour faire reconnaître leurs droits. Tantôt ils agissent sur le terrain syndical, notamment par les grèves, tantôt sur le terrain politique, par la formation des partis socialistes, qui tendent à renverser la classe au pouvoir afin de modifier le régime de la propriété. Ces théoriciens sont, entre autres, Louis Blanc (1811-1882), Proudhon (1809-1865), Karl Marx (1818-1883). Celui-ci, en définissant sa doctrine, le Marxisme, préconise le rejet de l'autorité de l'Etat, du capital et de la religion et préconise la prise de pouvoir par la révolution prolétarienne. Avec lui, les socialistes lancent l'idée de renverser la bourgeoisie par la révolution. Ils s'organisent en Internationale. Peu à peu se constitue la législation sociale reconnaissant l'existence des syndicats, le droit de grève, le nombre d'heures de travail... C'est à la suite de ces revendications que la journée du 1^{er} mai de chaque année est retenue comme la Fête du Travail.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, l'ingénieur américain Frederik Taylor (1856-1915), propose un système d'organisation scientifique du travail qui révolutionne le mode de travail. Cherchant à adapter le salaire ouvrier aux conditions de la production de masse (travail à la chaîne), Taylor préconise notamment la rémunération au rendement.

La Révolution industrielle donne à l'Europe de dominer le monde jusqu'en 1914 pour être ensuite devancée par les Etats-Unis. Cette domination est commerciale, financière et militaire.

4. Evaluation

- 1) Quelles sont les conséquences économiques de la révolution industrielle ?
- 2) Quelles sont les conséquences sociales de la révolution industrielle ?
- 3) Quelles sont les différentes formes de luttes des classes ouvrières pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur salaire ?

5. Résumé

La révolution industrielle a entraîné de profondes transformations économiques et sociales.

Sur le plan économique, la révolution industrielle a permis l'augmentation de la production agricole et industrielle grâce à la modernisation des moyens de production. La révolution des transports a abouti au gonflement des échanges internationaux.

Dans le domaine social, la révolution industrielle est à l'origine de la croissance démographique de l'Europe, du développement des anciennes villes, de l'urbanisation de l'Europe et des mouvements migratoires. Elle a aussi favorisé la naissance de nouvelles classes sociales telles que la bourgeoisie et le prolétariat.

Mais la révolution industrielle a également rendu pénibles les conditions de travail des ouvriers qui, pour améliorer leurs conditions de travail et leur salaire, s'organisent soit en syndicats, soit en partis politiques, comme le socialisme-marxisme. Leurs luttes ont abouti à l'acquisition de certains droits dont le droit de grève et la limitation des heures de travail, ainsi qu'à un nouveau système d'organisation de travail, basé sur le travail à la chaîne, mis au point par Taylor, qui préconise la rémunération au rendement.

6. Lexique

- **Dynastie** : ici, famille bourgeoise soucieuse de conserver l'héritage.
- **Prolétaire** : ouvrier qui, étant donné la faiblesse de son salaire, est dans l'incapacité d'acquérir les moyens de production toujours plus chers. Donc ouvrier exploité qui ne peut offrir que sa force de travail.

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes :

- 1) Décris les conséquences positives de la révolution industrielle.
- 2) Décris les conséquences négatives de la révolution industrielle.

2. Retrouve le terme exact qui correspond aux définitions suivantes.

- Classe sociale qui ne dispose pour vivre que de sa force de travail _____
- Migration définitive des habitants des campagnes vers les villes _____

- Association de personnes ayant la même profession, chargée de défendre les intérêts communs de ses membres_____
- Doctrine qui revendique une société plus forte par l'abandon du libéralisme économique et la mise en commun des moyens de production_____
- Doctrine qui rejette l'autorité de l'Etat, du capital et de la religion et qui préconise la prise de pouvoir par la révolution prolétarienne_____

Leçon 11.

Naissance et évolution du capitalisme

Plan de la leçon

- 1. Objectifs**
- 2. Stratégies**
- 3. Contenu**
 - 3.1. Définition du capitalisme ?**
 - 3.2. Naissance et évolution du capitalisme ;**
 - 3.3. Les différentes formes du capitalisme ;**
 - 3.4. Les moyens du capitalisme ;**
 - 3.4.1. Les banques ;**
 - 3.4.2. Les sociétés anonymes ;**
 - 3.4.3. Les bourses de valeur ;**
 - 3.5. Les conséquences du capitalisme**
- 4. Evaluation**
- 5. Résumé**
- 6. Lexique**
- 7. Exercices**

1. Objectifs :

A la fin de la leçon, l'élève doit être capable de :

- 1)-définir ce que c'est le capitalisme ;
- 2)-décrire la naissance et de l'évolution du capitalisme ;
- 3)-décrire les différentes formes du capitalisme ;
- 4)-présenter les moyens du capitalisme ;
- 5)-présenter les conséquences du capitalisme ;

2. Stratégies

- s'appuyer sur le manuel de l'élève et le guide du professeur pour préparer et dispenser cette leçon ;

3. Contenu

La révolution industrielle a entraîné un changement dans le système de production, provoquant du coup des bouleversements économiques et sociaux qui modifient entièrement la société européenne. Elle est aussi à l'origine de la naissance et du développement du capitalisme

3.1. Définition du capitalisme

Le capitalisme se définit par l'esprit d'entreprise, la recherche du bénéfice aussi élevé que possible, la pratique de la politique de bas salaire. C'est un système économique dans lequel les propriétaires des outils de production et les utilisateurs sont différents.

3.2. Naissance et évolution du capitalisme

Le capitalisme est un système très ancien qui serait né avec la sédentarisation de l'homme. Il s'est développé au XIX^e siècle avec l'avènement des progrès scientifiques et techniques en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord.

En effet, au début de la révolution industrielle, les entreprises n'étaient que de tailles modestes si bien que même les capitaux et les bénéfices d'une seule famille permettaient de réaliser les investissements nécessaires. Mais au fur et à mesure que les entreprises grandissent, ces capitaux ne suffisent plus. Par exemple, pour exploiter des mines, pour monter une entreprise métallurgique, pour percer des tunnels, pour construire des milliers de kilomètres de chemins de fer, il faut disposer de grands moyens qu'une économie familiale ne peut réunir. Il faut alors faire appel à des masses de capitaux, c'est-à-dire, rechercher de l'argent disponible en attirant des placements individuels vers la Bourse* et vers les banques. C'est pourquoi, des personnes, voire des entreprises s'associent pour avoir des capitaux suffisants afin de réaliser ces travaux.

En outre, les industries nouvelles qui s'installent ont besoin de crédits faciles et constants pour payer les machines et les matières premières. Il faut aussi pour cela, réformer les banques qui étaient, jusqu'ici, des biens familiaux, se livrant à des opérations limitées. Ainsi, le recours au crédit est rendu par un accroissement des moyens de paiement, c'est-à-dire l'or et les billets de banque, et surtout, le chèque, autorisé en France à partir de 1865.

Le capitalisme est donc né sous l'impulsion de la révolution industrielle parce que la mécanisation permet de produire rapidement, en grande quantité et moins cher. Les ateliers familiaux sont remplacés par les manufactures qui investissent dans des machines de plus en plus perfectionnées, et donc de plus en plus chères. Pour les financer, elles ont besoin de l'aide des banques ou d'autres partenaires financiers.

Le capitalisme européen était, avant le XIX^e siècle, essentiellement marchand. Il tirait ses capitaux du grand commerce maritime. En finançant la révolution industrielle, il a pris de nouveaux caractères inconnus jusqu'ici. Le capital a quitté les coffres des familles bourgeoises pour se rassembler dans des entreprises bancaires de plus en plus vastes.

3.3. Les différentes formes du capitalisme

Au XIX^e siècle, il émerge dans le monde deux types de capitalisme : le capitalisme triomphant et le capitalisme dépendant.

- le capitalisme triomphant s'est développé dans les pays disposant des sources d'énergie, des matières premières, des capitaux, et qui ont bénéficié des conséquences positives des progrès scientifiques et techniques. Il s'agit des pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Ces pays ont influencé le capitalisme dépendant sur les plans technique, commercial et financier.

- Le capitalisme dépendant : c'est un type de capitalisme qui s'est développé dans les pays qui ont subi l'influence de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Il s'agit de l'Europe de l'Est, de l'Asie (sauf le Japon), des pays africains et de certains pays de l'Europe du Nord.

Doc.2. La société anonyme émettait des billets appelés « actions » qui représentaient une partie de son capital. Ces billets étaient vendus à des actionnaires qui devenaient ainsi co-proprétaires des bénéfices de la société, répartis chaque année au prorata des actions. Si la société faisait faillite, chaque actionnaire ne perdait que la valeur des actions qu'il avait achetées. Le président de la société était en principe élu par les actionnaires réunis en une assemblée générale.

3.4. Les moyens du capitalisme

3.4.1. Les banques

Ce sont des institutions financières qui fournissent des capitaux aux industries. Elles accordent des fonds pour les recouvrer avec un intérêt appelé escompte. On distingue plusieurs types de banques.

-les banques d'affaires (**doc.1**) : elles placent leurs capitaux à long terme dans des grandes entreprises industrielles et commerciales.

-les banques de dépôts : elles collectionnent les épargnes et les place à court terme, et les prêtent aux entreprises ou aux particuliers. Exemple : Ecobank, SGT... au Tchad.

-les Banques d'émission : elles battent la monnaie. Exemple de la Banque de France.

Doc.1. Les banques d'affaires allaient être l'instrument privilégié de la concentration capitaliste. Les fortunes traditionnelles de ces banques souvent familiales s'investissaient dans les sociétés industrielles, où elles détenaient 50% seulement des actions. C'est ainsi que les banques Rothschild de Paris, de Londres, de Francfort et de Vienne participèrent simultanément à l'industrialisation de l'Europe, lançant partout des chemins de fer, investissant dans les mines, les ports. Beaucoup de grandes lignes ferroviaires européennes sont l'œuvre de ces banques.

3.4.2. Les sociétés par actions

Ce sont des entreprises dont le capital est divisé en parts entre les associés appelés actionnaires.

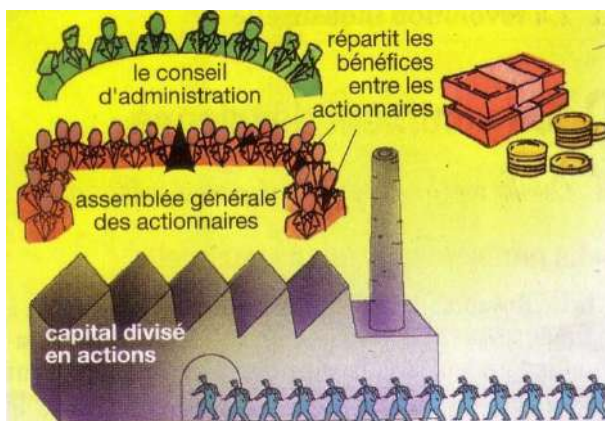


Fig.1 : Une société par actions

3.4.3. Les bourses de valeur

Ce sont des marchés où l'on vend et achète des actions et où on fixe les prix des marchandises et des matières premières. Exemple : Wall Street à New-York, Amsterdam aux Pays-Bas, Londres en Angleterre, Paris en France et Tokyo au Japon. Les actions varient selon les bénéfices ou les pertes de la société.

Par ailleurs, pour se mettre à l'abri de ces difficultés ou des concurrences, les entreprises se regroupent pour conquérir et garder les marchés.

Dans le domaine technique, la concentration peut :

- associer des sociétés qui fabriquent un même produit. C'est une concentration horizontale ;
- intégrer dans une chaîne des sociétés complémentaires. C'est une concentration verticale.

Dans le domaine financier, la concentration peut s'opérer :

- par accord entre entreprises indépendantes qui s'entendent pour contrôler un marché. C'est une « entente » ou un « cartel » ;
- par fusion, une société rachetant une autre en prenant une part majoritaire dans son capital. Il s'agit d'un « trust » ou d'un « konzern ».

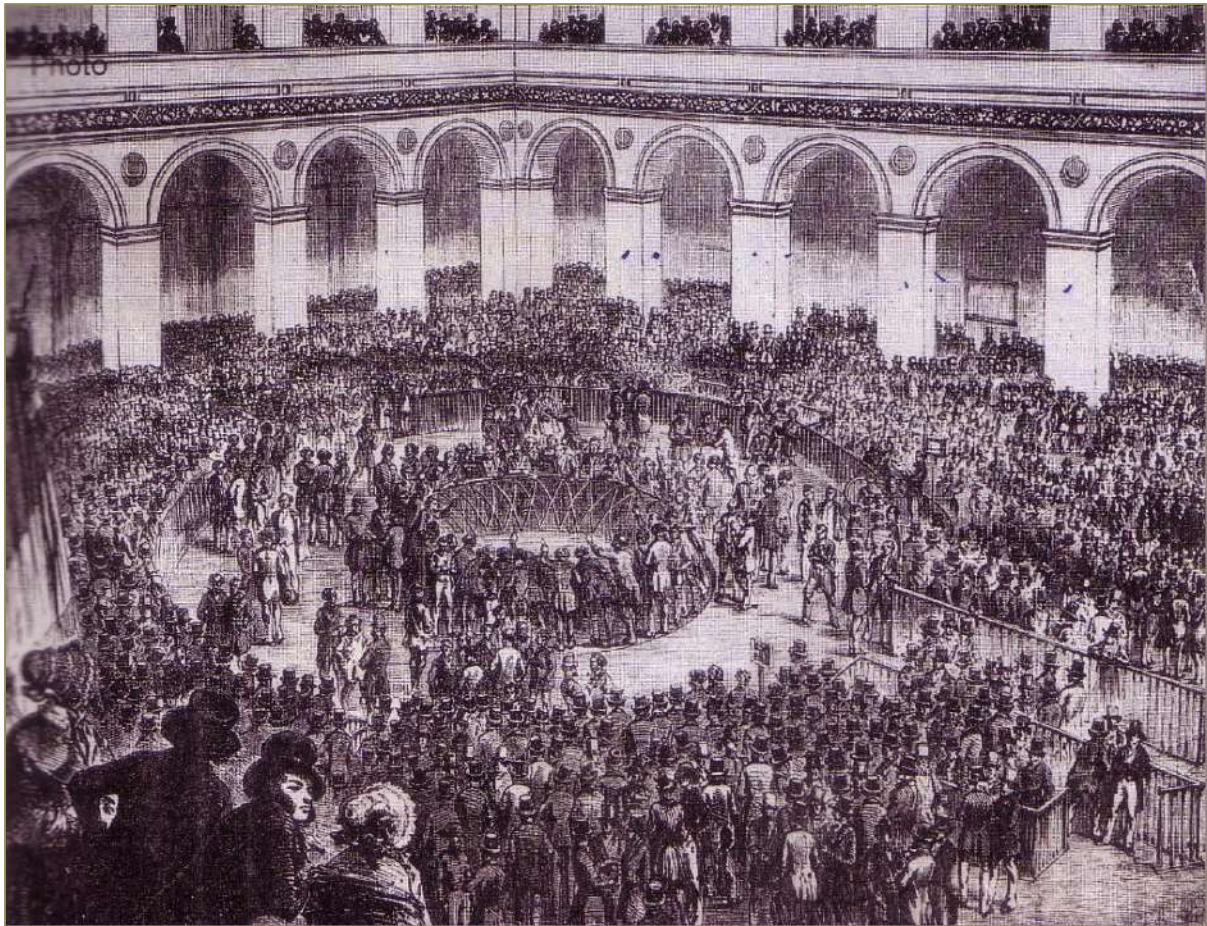


Fig. 2 : La Bourse de Paris

3.5. Les conséquences du capitalisme

La naissance du capitalisme a provoqué de nombreuses conséquences aussi bien sur le plan économique que politique.

- Sur le plan économique, le capitalisme a transformé les colonies en débouchés* et en zones d'approvisionnement en matières premières. Il a jeté les bases d'un développement économique des colonies.

Il a permis à l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord de dominer le monde sur les plans économique et militaire.

- Sur le plan politique, le capitalisme a provoqué plusieurs révolutions en Europe, dans le but de remplacer la monarchie par la démocratie. Il a entraîné l'impérialisme.

4. Evaluation

- 3) Qu'est-ce que le capitalisme ?
- 4) Comment est né le capitalisme ?
- 5) Comment a évolué le capitalisme ?
- 6) Quels sont les moyens du capitalisme ?
- 7) Quelles sont les conséquences du capitalisme ?

5. Résumé

Le capitalisme est un système économique, politique et social fondé sur la propriété privée des moyens de production et d'échange. Il est caractérisé par la recherche du profit par l'initiative individuelle et par la concurrence.

Le capitalisme est né à la suite de la nécessité de concentrer des capitaux pour financer des entreprises de très grandes tailles, qu'une seule famille ne peut financer. D'où la nécessité de créer différents types de banques pour la redistribution de ces capitaux. De même, les besoins en capitaux de plus en plus importants des entreprises les obligent à se constituer en sociétés anonymes dont le capital est divisé en actions ou obligations.

Par ailleurs, la concurrence économique amène les entreprises à se regrouper pour conquérir et garder les marchés aussi bien dans le domaine technique que financier.

Dans son évolution, le capitalisme a revêtu deux formes : le capitalisme triomphant et le capitalisme dépendant.

Le capitalisme a eu des conséquences économiques, politiques et sociales. Il est à l'origine de l'impérialisme européen dans le monde.

6. Lexique

- **Bourse** : marché des titres (actions ou obligations) encore appelés valeurs.
- **Débouché** : pour une marchandise, c'est la possibilité de vente.

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes :

- 1) Décris les caractéristiques d'une économie capitaliste.
- 2) Explique le rôle que jouent les banques dans le développement industriel.

II- Vérifie tes connaissances :

- Explique ce qu'est une concentration horizontale et une concentration verticale.

Leçon 12 :

La révolution américaine et la naissance des Etats-Unis



Fig. 1 : Carte des Treize Colonies britanniques en Amérique du Nord. Source : Encarta 2009.

Plan de la leçon

1. Objectifs
2. Stratégies
3. Contenu
 - 3.1. Les causes de la Révolution américaine;
 - 3.2. De la rebellion à la guerre d'indépendance ;
 - 3.2.1. La rebellion ;
 - 3.2.2. La guerre d'indépendance ;
 - Les conséquences de la guerre ;
4. Evaluation
5. Résumé
6. Lexique
7. Exercices

1. Objectifs

A la fin de la leçon, l'élève doit être capable de :

- présenter les causes de la Révolution américaine;
- décrire la rébellion des colonies contre la Grande-Bretagne
- décrire la guerre d'indépendance ;
- présenter les conséquences de la guerre d'indépendance.

2. Stratégies

- Utiliser, si possible, une carte de l'Amérique du Nord. A défaut, exploiter celle du manuel de l'élève ;
- Se servir du manuel de l'élève et du guide pédagogique pour produire la leçon et la dispenser ;
- Montrer par des exemples appropriés comment la soumission d'un peuple peut l'amener à la révolte.
- D'autres documents susceptibles d'apporter des éclairages à la leçon peuvent être utilisés.

3. Contenu

Depuis le début du XVII^e siècle, des émigrants britanniques se sont installés sur la côte orientale de l'Amérique du Nord où ils ont formé triez colonies qui jalonnent le littoral atlantique (voir carte1). Dans le courant du XVIII^e siècle, ces colonies se sont développées et agrandies. Mais si jusqu'en 1763, les liens avec la métropole, l'Angleterre, sont assez bons, ils se sont détériorés au lendemain du traité de Paris de la même année. Cette détérioration des relations ont abouti à la révolution dite révolution américaine et à la naissance des Etats-Unis. Comment en est-on arrivé là ?

3.1. Les causes de la révolution américaine

Désireux de remettre en vigueur le pacte colonial, le gouvernement anglais décide de faire supporter une partie des dépenses de la guerre contre la France par les colons d'Amérique. A cet effet, le gouvernement anglais impose de nouvelles taxes en votant une série de lois qui provoquèrent un mécontentement général dans les colonies: des taxes douanières sur le sucre à l'entrée en Amérique (le « Sugar Act ») ; droit de timbre sur tous les actes officiels, les diplômes, les jeux de carte... (le « Stamp Act ») ; des taxes sur le thé (le « Tea Act »). Mais, selon le principe de « no taxation without representation », les colons refusent de payer toutes ces actes parce qu'ils ne sont pas représentés politiquement à la Chambre des communes à Londres.

Autre sujet de mécontentement, c'est la décision de rattacher au Canada les terres de l'Ouest, cédées par la France, ce qui empêche toute expansion des colonies vers l'intérieur. Si en 1770, la résistance des colons oblige le roi à renoncer aux droits de douane sur toutes les marchandises, il a refusé à renoncer aux taxes sur le thé et accorde même à la

Compagnie des Indes orientales le monopole de la vente de cette denrée dans les 13 colonies. Mais de vives protestations éclatent : des marchands et des ouvriers se regroupent dans une association « les Fils de la Liberté » et décident de ne plus boire du thé. Ils ordonnent aux capitaines des navires de ne plus livrer du thé en Amérique. C'est ainsi que, le 16 décembre 1773, ils jettent à la mer la cargaison de thé de trois navires britanniques dans le port de Boston dans le Massachussetts. Cet épisode est connu sous le nom de « Tea Party » de Boston (**fig.2**). C'est la première grande manifestation de rébellion contre la Grande-Bretagne. En représailles, le parlement britannique vote une série de lois contre le Massachussetts, notamment la fermeture du port de Boston, le siège

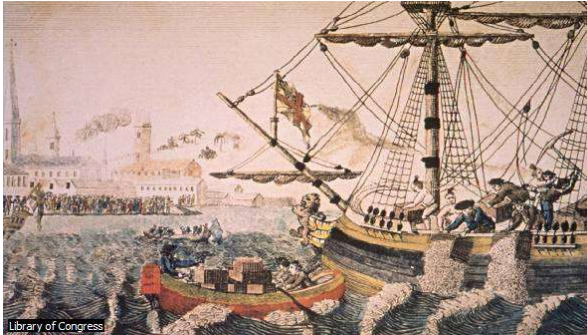


Fig.2: « Tea Party » de Boston. Source : Encarta 2009.

de la ville par des troupes (12 000 soldats anglais). Les Anglais maintiennent leurs taxes douanières. Ces lois, considérées « d'intolérables » par les colons, déclenchent la protestation des autres colonies d'Amérique. Cette agitation conduit à la rébellion, puis à la guerre d'indépendance.

3.2. De la rébellion à la guerre d'indépendance

3.2.1. La rébellion

En septembre 1774, des délégués de 12 colonies sur 13 se réunissent en congrès à Philadelphie. Ils proclament leur volonté de s'administrer eux-mêmes et adressent au roi George III une déclaration des droits dans laquelle ils affirment que tout citoyen anglais ne doit pas être soumis à un impôt sans son consentement. Après l'échauffourée de Lexington d'avril 1775 qui oppose soldats anglais et miliciens américains, le gouvernement de Londres déclare les colons rebelles. C'est ainsi que le Congrès de Philadelphie, réuni à nouveau, décide de prendre des armes et de confier le commandement des troupes à George Washington, chef de la milice de Virginie. Redoutant au départ la guerre, la majorité du Congrès est d'abord favorable à une entente avec l'Angleterre. Mais l'intransigeance du gouvernement britannique oblige les colons, réunis encore en Congrès, vote, le 4 juillet 1776, la déclaration d'indépendance (**doc.1**). Ce qui déclenche la guerre, dite guerre d'indépendance.

Doc.1. Déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

« Lorsque dans le cours des événements humains, un peuple se voit dans la nécessité de rompre les liens politiques qui l'unissent à un autre, et de prendre parmi les puissances de la terre le rang égal et distinct auquel les lois de la nature lui donnent droit, un juste respect de l'opinion des hommes exige qu'il déclare les causes qui l'ont poussé à cette séparation.

En conséquence, nous les représentants des Etats-Unis d'Amérique, assemblés en congrès général... publions et déclarons solennellement : que ces colonies unies unies sont et doivent être de droit des états libres et indépendants ; qu'elles sont affranchies de toute allégeance envers la couronne britannique ; que tout lien politique entre elles et la Grande-Bretagne est et doit être totalement dissous et que, comme états libres et indépendants, elles ont le pouvoir de déclarer la guerre, de conclure la paix, de contracter des alliances, de régler leur commerce et d'accomplir tous les autres actes que des états indépendants ont le droit d'accomplir.

Déclaration du Congrès, 4 juillet 1776.

Extrait du livre Histoire-Géo 4^e, F. Nathan, p. 76.

3.2.2. La guerre d'indépendance

Elle commence mal pour les "insurgents" qui manquent d'argent, d'armes et d'expérience. C'est ainsi que l'armée anglaise, bien équipée et soutenue par les Indiens et de nombreux Américains, s'empare de New York en septembre 1776 et de Philadelphie en octobre 1778. Mais l'enthousiasme des milices commandées par George Washington, leur excellence connaissance du terrain et l'aide de la France et l'Espagne vont vite modifier la situation. Ils obtiennent leur première victoire à la bataille de Saratoga. Après cette victoire, le gouvernement français – qui voit là une occasion pour prendre sa revanche sur l'Angleterre – décide d'envoyer en Amérique un corps expéditionnaire de 6 000 hommes et une escadre de 38 navires. Ce qui a permis de remporter plusieurs succès sur mer et de vaincre finalement l'armée anglaise à Yorktown le 17 octobre 1781. Le traité de Versailles met fin à la guerre. L'Angleterre reconnaît l'indépendance des 13 colonies et leur abandonne les territoires de l'Ouest, jusqu'au Mississippi, tandis que la France reçoit des compensations dans les Antilles et en Afrique.

3.2.3. Les conséquences de la guerre d'indépendance

- Les conséquences pour l'Amérique

Bien qu'ayant ravagé économiquement le pays, la guerre d'indépendance a néanmoins permis la naissance d'un nouvel Etat : les Etats-Unis d'Amérique, le premier Etat libre fondé par les Européens hors d'Europe. Elle leur a permis d'accéder à l'autonomie et de construire des institutions républicaines. La Convention de Philadelphie ou Assemblée Constituante, réunie le 25 mai 1777, élabore une constitution, les « Articles de la Confédération », qui laisse à chaque Etat sa propre souveraineté, avec ses propres

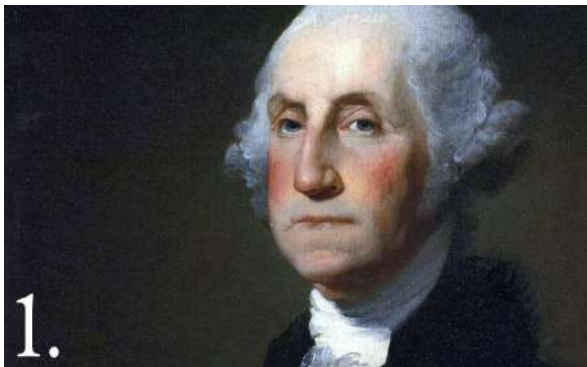


Fig.3. George premier Président des Etats-Unis.

institutions. Les Etats-Unis sont un Etat fédéral dans lequel le pouvoir exécutif est confié à un Président élu pour 4 ans et rééligible une seule fois. Le premier est George Washington (1732-1799), élu en 1789. Il est doté des pouvoirs étendus et cumule les fonctions de chef de l'Etat et de chef de gouvernement.

Le pouvoir législatif appartient au Congrès qui comprend deux chambres : la Chambre des représentants dans laquelle le nombre des députés est proportionnel à sa population, et le Sénat où chaque Etat a deux représentants. Enfin, le pouvoir judiciaire est exercé par la Cour suprême dont les 9 juges sommé à vie sont les gardiens de la Constitution.-

- Les conséquences pour l'Europe et le monde

En Europe, le « vent d'Amérique » (**doc.2**) a été un exemple pour les colonies d'Amérique centrale et du Sud où les Créoles se sont soulevés et obtenu leur émancipation à la fin du XVIII^e siècle.

Doc.3. Le vent d'Amérique

« Les colonies Unies sont, et doivent être de droit des Etats libres et indépendants ; elles renoncent à toute allégeance à l'égard de la Couronne britannique et tout lien politique entre elles si l'Etat de Grande-Bretagne est et doit être totalement rompu. Il est nécessaire en conséquence de prendre des mesures pour nouer des alliances étrangères. Un plan de confédération doit être préparé et transmis, aux fins d'examen et d'approbation, aux Colonies. »

Résolution du Virginien Richard Henry Lee, le 7 juin 1776.

Extrait du Manuel Histoire/Géographie, classe de 4e.

4. Evaluation

- 1) Quelles sont les principales causes de la Révolution américaine ?
- 2) Pourquoi les 13 colonies anglaises d'Amérique se sont-elles rebellées contre l'Angleterre ?
- 3) Comment s'est déroulée la guerre d'indépendance américaine ?
- 4) Quelles sont les conséquences de la guerre d'indépendance pour l'Amérique ?

5. Résumé

Mécontents des différentes taxes et droits que leur impose le gouvernement de Londres, les treize colonies anglaises d'Amérique se rebellent et proclament leur indépendance le 4 juillet 1776. En riposte à la non-reconnaissance de cette indépendance par l'Angleterre, les colonies anglaises, soutenues par la France et l'Espagne, engagent la guerre contre l'Angleterre, qui, vaincue, finit par reconnaître cette indépendance au traité de Versailles le 3 septembre 1783.

Au terme de cette indépendance, un nouvel Etat naît : les Etats-Unis d'Amérique, qui se dotent d'une nouvelle Constitution. La nouvelle Constitution établit un Etat fédéral et un gouvernement national avec séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Cette indépendance, conquise au nom de la liberté, ne manque pas d'avoir un fort retentissement en Amérique latine où elle a hâté l'émancipation des colonies espagnoles et portugaises et en Europe, surtout en France où elle a inspiré la Révolution de 1789.

6. Lexique

- **Constitution** : document écrit qui établit les règles fondamentales pour diriger un Etat.
- **Etat fédéral** : Un Etat qui résulte de l'union de plusieurs Etats ; chaque Etat conserve une certaine autonomie et a son propre gouvernement. Un gouvernement fédéral s'occupe des affaires communes à tous les Etats de l'Union.
- **Insurgents** : ce sont des colons américains insurgés contre l'Angleterre.

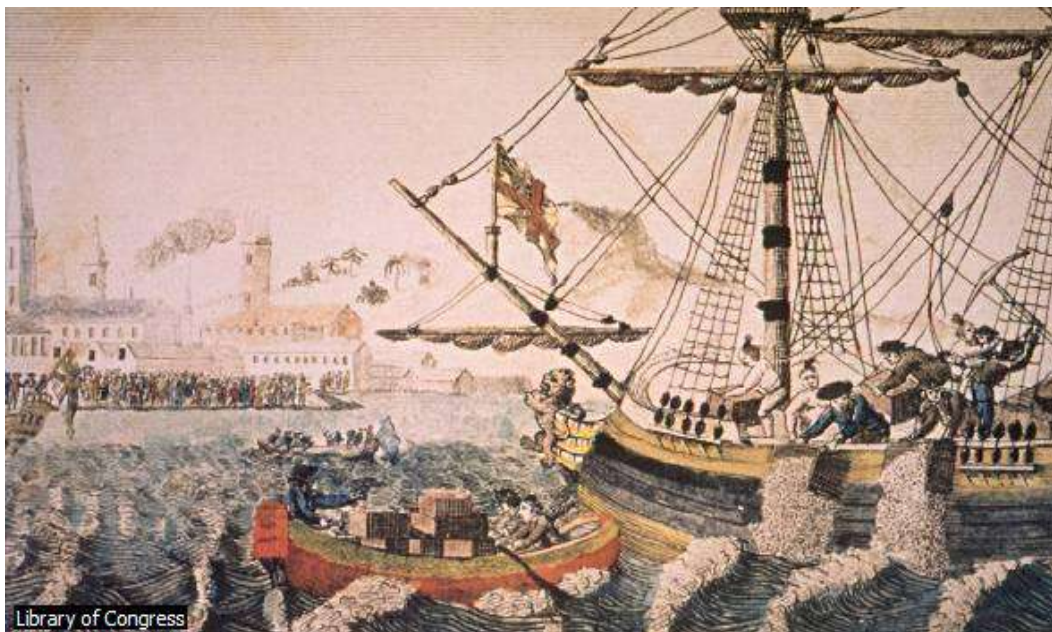
7. Exercices

I- Réponds aux questions

La partie de thé de Boston

Observe l'image ci-dessous « La partie de thé de Boston ».

1. Explique pourquoi les colons américains s'attaquent-ils à une cargaison de thé.
2. Explique contre qui ce geste-t-il est dirigé



II- Vérifie tes connaissances

- 1) Retracer les grandes étapes de la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique
- 2) Décrire les institutions des Etats-Unis d'Amérique après l'indépendance.

Situations d'intégration

PALIER 3

Situation d'intégration 1

Titre : Une usine

Contexte :

Ton camarade Wardougou qui habite le Borkou vient passer les vacances avec toi à Doba. Pendant le trajet, il a observé une grosse fumée qui monte dans les environs de Komé et dure pendant tout son séjour avec toi. Il ne comprend pas qu'une fumée puisse durer aussi longtemps. Agacé par ses multiples questions, tu tentes de lui expliquer ce qu'il en est.

Consigne :

1. Décris-lui l'origine de cette fumée ;
2. Explique-lui pourquoi l'usine qui produit cette fumée est installée là ;
3. Explique-lui le rôle d'une usine dans le développement d'un pays.

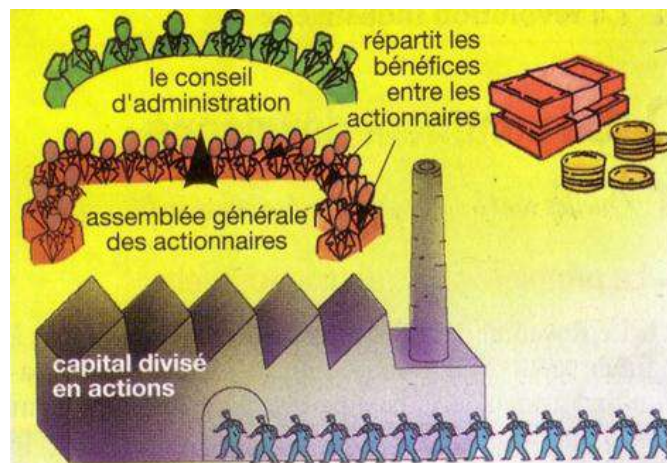
Situation d'intégration 2

Titre : Une société par actions

Contexte :

Abdoulaye Maïgana qui a toujours vu ses parents entasser des billets de banque dans des sacs a entendu parler des actions, de conseil d'administration dans des institutions bancaires. Mais il ne comprend rien à cela. Tu tentes de lui fournir d'amples informations à partir de l'image ci-dessous.

Support :



Consigne :

1. Explique-lui clairement ce que c'est une action ;
2. Montre-lui l'intérêt d'avoir une action dans une institution financière ;
3. Explique-lui les conséquences de la thésaurisation de l'argent dans des banques familiales.

Situation d'intégration 3

Titre : La naissance d'un nouvel Etat**Contexte :**

Au XVIII^e siècle, les Etats-Unis sont encore un ensemble de colonies sur lesquelles la Grande-Bretagne exerce son autorité. Au terme d'une longue guerre d'indépendance, les treize colonies se fondèrent et créèrent un nouvel Etat ; les Etats-Unis d'Amérique. Ceux-ci adoptent une constitution qui a longtemps été tenue pour modèle.

Consigne :

1. Explique-lui comment cela s'est-il passé ;
2. Explique-lui ce que c'est une constitution pour un pays ;
3. Explique-lui pourquoi la Constitution des Etats-Unis est tenue pour modèle ;

Leçon 13.

La Révolution française de 1789 : des origines à la proclamation de la Première République



Fig.1 : La prise de la Bastille. Source : Encarta 2009.

Plan de la leçon

1-Objectifs

2-Stratégies

3-Contenu

3-1 Les causes de la révolution ;

3.1.1. Les causes d'ordre économique ;

3.1.2. Les causes d'ordre social ;

3.1.3. Les causes d'ordre politique ;

3.2. Les étapes de la Révolution ;

3.2.1. La mise en place de l'Assemblée nationale ;

3.2.2. La mise en place de l'Assemblée constituante ;

3.3. La fin de la monarchie;

3.4. La proclamation de la première République

4- Evaluation

5- Résumé

6- Lexique

7- Exercices

1. Objectifs :

A la fin de la leçon l'élève doit être capable de :

- présenter les causes de la Révolution française de 1789 ;
- décrire les étapes de la Révolution de la mise en place de l'Assemblée nationale jusqu'à la proclamation de la République.

2. Stratégies

- 1) Partir du Printemps arabe pour expliquer comment une révolution peut se déclencher.
- 2) Le manuel de l'élève et le guide pédagogique du professeur aideront à la confection de la leçon.

3. Contenu

Le XVIII^e s'achève en France sur une situation de difficultés et de profonds mécontentements, qui déclenche un ensemble de mouvements révolutionnaires de 1789 à 1799. On donne à ces mouvements le nom de « Révolution Française ». Elle met fin à la monarchie absolue.

Quelles en sont les principales causes et ses manifestations jusqu'à la proclamation de la première République française,

3.1. Les causes de la Révolution

Elles sont d'ordre économique, social et politique.

3.1.1. Les causes d'ordre économique

A la fin du XVIII^e siècle, la France connaît une grave crise financière. Son budget est largement déficitaire à cause des dépenses militaires lors de la guerre d'indépendance des Etats-Unis et des multiples dettes publiques de l'Etat, dettes qui ont triplé en quinze années de règne de Louis XVI (**fig.2**). Pour remédier à cette situation, il faut faire payer à tous l'impôt direct, y compris les privilèges (la noblesse et le clergé) qui en étaient jusque-là épargnés. Mais cette tentative se heurte à la résistance acharnée de ces derniers.

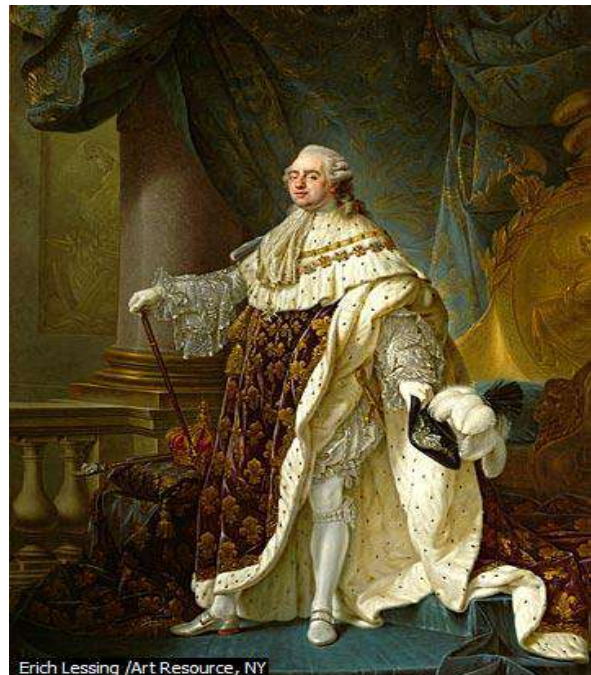


Fig.2. Louis XVI. Source : Encarta 2009.

3.1.2. Les causes d'ordre social

En 1789, 80% des Français sont des ruraux, et la grande majorité d'entre eux est vouée au travail de la terre. Mais, les terres productrices manquent. De plus, les exploitations agricoles sont morcelées à cause de la croissance démographique. Ce qui entraîne des crises de subsistance et augmente le nombre des affamés et déclenche des grèves de faim. On estime à 80.000 le nombre de « crève de faim » à Paris.

Par ailleurs, à ces mêmes paysans, on prélève la dîme, des impôts royaux et des droits seigneuriaux. Ces difficultés créent une situation de révoltes, signes annonciateurs de la Révolution.

3.1.3. Les causes d'ordre politique

Les crises économiques et sociales deviennent politiques à partir de 1788 lorsque le roi, en voulant faire preuve de plus de fermeté, décide de priver désormais les Parlements de leurs droits d'enregistrement. Ceux-ci sont si attachés à ces privilèges qu'ils se soulèvent immédiatement, entraînant avec eux la bourgeoisie et les paysans. Détenant le pouvoir économique dans le pays, les bourgeois aspirent aussi au pouvoir politique et social. Aussi, souhaitent-ils une transformation politique qui leur permettrait de participer au gouvernement de l'Etat, de pouvoir réaliser des réformes et de voter des lois qui favoriseraient leurs activités économiques.

Face à cette situation, le roi, dont le pouvoir est fortement contesté par une partie de la noblesse et des élites bourgeoises désormais imprégnées des idées des philosophes et des encyclopédistes, cède et convoque pour le 5 mai 1789 les Etats généraux (**fig.3**). La révolution est en marche.

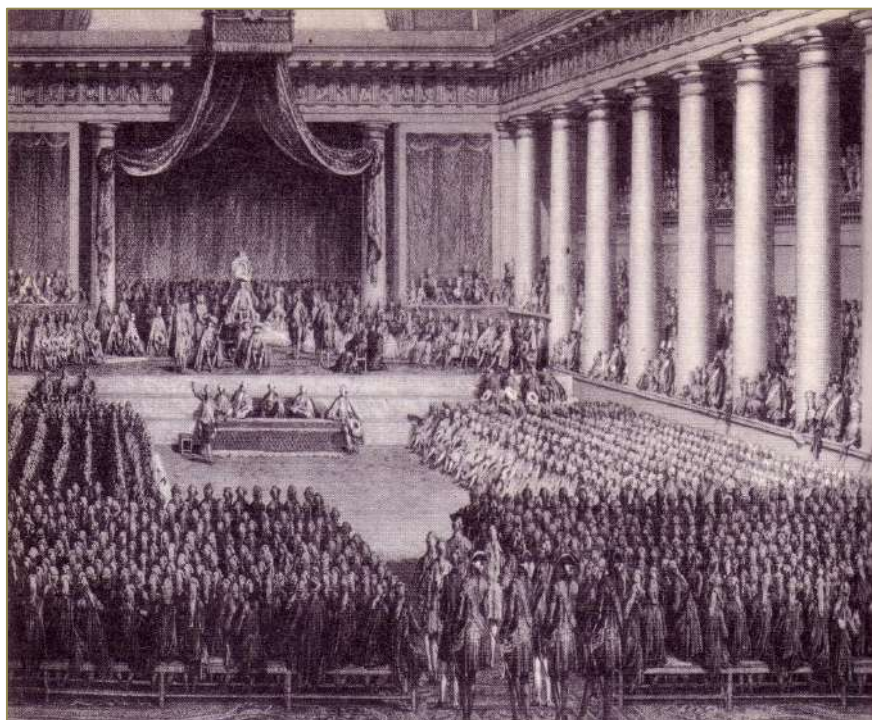


Fig. 3 : Ouverture des Etats Généraux. Source : Wikipédia.

3.2. Les étapes de la Révolution

La révolution s'est faite en plusieurs grandes étapes :

3.2.1. La proclamation de l'Assemblée nationale (mai 1789)

Pour préparer les Etats Généraux, les Français ont rédigé des « cahiers de doléances » (**doc.1**). Ils y réclament de profondes réformes d'une part, une Constitution qui limiterait les pouvoirs du roi et définirait les droits du peuple, ainsi que l'abolition des privilèges de la noblesse et du clergé, d'autre part. Mais le roi Louis XVI n'entend pas les accorder et veut seulement que les députés décident de nouveaux impôts. Même s'il est soutenu par la plupart des députés de la noblesse et une partie de ceux du clergé, il ne l'est pas par ceux du Tiers-Etat, majoritaires aux Etats-Généraux. Le conflit entre le roi et les députés du Tiers-Etat va déclencher la révolution.

Doc.1 : Cahiers de doléances

En 1788, après que le roi Louis XVI s'est résolu à convoquer les états généraux pour l'année suivante, toutes les régions du royaume se mettent à la rédaction de cahiers de doléances, comme le veut la coutume. Dans toutes les paroisses, chaque ordre de la société (la noblesse, le clergé et le tiers-état) rédige son propre cahier dans lequel il émet ses plaintes et ses revendications. Ce cahier de doléances appartient au tiers état de la ville de Marseille.

Il se résume comme suit :

- condamnation de l'absolutisme ;
- constitution qui définisse clairement les droits du roi et ceux de la nation ;
- garanties pour la liberté personnelle et d'opinion ;
- la suppression des droits féodaux payés aux seigneurs et de la dîme payée au clergé ;
- l'égalité de tous devant l'impôt et devant les emplois.

Autre signe de mécontentement : les députés du Tiers-Etat demandent un vote individuel (vote par « tête » et non « par ordre ») comme par le passé. Mais pendant plus d'un mois, le roi s'obstine à refuser avant de céder devant la ferme attitude des députés du Tiers-Etat et sous la pression des manifestations populaires. Aussitôt, les députés du Tiers-Etat transforment les Etats Généraux en Assemblée nationale, montrant ainsi que la France n'est pas représentée par le roi seul, mais aussi par les députés désignés par la population.

Quelques jours plus tard, le 20 juin 1789, après la proclamation de l'Assemblée nationale, celle-ci se déclare Assemblée constituante lors d'un serment dans la salle du Jeu de Paume (**fig.4**), car elle se donne pour tâche de rédiger une Constitution qui mettrait fin à la monarchie absolue.

Doc.2 : Prise de la Bastille.

Le renvoi du très populaire ministre Jacques Necker et l'arrivée de soldats autour de la capitale inquiètent le peuple de Paris. Le 14 juillet 1789, les Parisiens prennent les armes (des piques, des fourches, etc.) et partent à l'assaut de la prison de la Bastille, symbole de l'absolutisme. Après plusieurs heures de violents combats, la Bastille est mise à sac, et les armes et la poudre sont saisies par les émeutiers. Premiers sans-culottes de la Révolution française, les vainqueurs de la Bastille fêtent leur victoire en exhibant sur une pique, à travers les rues de Paris, la tête du gouverneur de la prison. En 1880, le 14 juillet a été déclaré le jour de la fête nationale en France. source : Histoire-Géographie, 4^e Hachette, p. 86



Fig.4 : Le serment du jeu de Paume. Source : Wikipédia.

3.2.2. La mise en place de l'Assemblée constituante (juin 1789)

Devant ces décisions qui portent atteinte à son pouvoir, Louis XVI refuse de s'incliner. Pour arrêter la révolution, il rassemble des troupes à Paris et à Versailles, puis renvoie ses ministres jugés trop libéraux, parmi lesquels Necker, contrôleur des Finances. C'est alors que le peuple de Paris qui souffre de la faim et connaît le chômage se soulève et le 14 juillet 1789, réussit à briser cette contre-révolution en s'emparant de la Bastille qui sert de prison royale (**fig. 1, et (doc. 2)**). Effrayé, le roi n'ose plus s'opposer au peuple, ni aux députés. En octobre 1789, les Parisiens obligent le roi et sa famille à quitter Versailles pour Paris. La révolution politique est faite : il n'y a plus de monarchie absolue en France.

Par ailleurs, au même mois de juillet 1789, une Grande Peur, provoquée par des rumeurs faisant état de la destruction des récoltes par des brigands, s'empare des campagnards. Craignant une réaction des nobles contre la Révolution, ils attaquent les châteaux et brûlent les registres contenant les droits seigneuriaux. Pour apaiser la révolte des paysans, les députés décident l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789 (**doc.3**) : les droits féodaux sont supprimés ou rachetés. La nuit du 4 août met fin à l'Ancien Régime.

Doc. 3 : La nuit du 4 Août

Le marquis de Ferrières, élu de la noblesse de Saumur, explique à ses électeurs l'attitude des députés.

« Les circonstances malheureuses où se trouve la noblesse, l'insurrection générale, élevée de toutes parts contre elle, plus de cent cinquante châteaux incendiés, les titres seigneuriaux recherchés avec une espèce de fureur, et brûlés, l'impossibilité de s'opposer au torrent de la révolution, tout nous prescrivait la conduite que nous devions tenir. Le clergé, la noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les notions proposées... Il eût été inutile, dangereux... de s'opposer au vœu général de la nation ... Je conjure donc, Messieurs de la noblesse, de ne témoigner aucun regret, de ne point blâmer publiquement l'arrêté de l'Assemblée nationale.... ».

Marquis de Ferrières, Mémoires
Extrait du livre d'Histoire 4^e, l'Afrique et le monde, p. 130.

3.2.4. L'œuvre de la Constituante

- La Constituante réorganise la France :

Sur le plan politique

En août 1789, l'Assemblée constituante vote la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen (**doc.4**). Elle établit les nouveaux principes du gouvernement et de la société qui remplacent ceux de la monarchie absolue : la souveraineté de la Nation, les libertés individuelles des citoyens; le respect de la propriété privée ; l'égalité devant la loi et devant l'impôt.

Désormais, l'Ancien Régime disparaît et l'Assemblée constituante élabore une nouvelle Constitution qui met en place la Monarchie Constitutionnelle. Cette Constitution fixe exactement les droits et devoirs du roi et des citoyens. Tous les Français sont citoyens, mais seuls les hommes les plus riches, les citoyens actifs, ont le droit de voter et d'être élus. Les Electeurs qu'ils désignent élisent les députés à l'Assemblée législative, qui prennent les grandes décisions. La possibilité de faire partie des citoyens actifs et des Electeurs dépend du montant de l'impôt versé à l'Etat.

Sur le plan administratif

Les anciennes structures administratives aussi nombreuses que compliquées (les provinces) sont remplacées par une division simple : Quatre-vingt-trois (83) départements sont créés et remplacés les et subdivisés en districts, cantons et communes. Ce sont les citoyens actifs et les Electeurs qui élisent les fonctionnaires et les conseils de ces nouvelles entités administratives.

Doc.4 : La déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen

Art.1. Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Art.2. Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme : ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression.

Art.3. Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation : nul corps, nul individu, ne peut exercer l'autorité qui n'en émane expressément.

Art.4. La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits ; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi».

Extrait du livre d'Histoire 4e, l'Afrique et le monde, p. 131.

- La Constituante fixe les pouvoirs du roi et ceux des représentants de la Nation

Le roi n'est plus un monarque tout-puissant. Il doit prêter serment à la Nation et à la Loi. Il est chargé de faire appliquer la loi et peut, en tant que chef de l'exécutif, nommer ou révoquer les ministres chargés de l'aider dans sa tâche.

Les lois sont votées par une Assemblée législative composée de députés élus. C'est aussi l'Assemblée qui vote les impôts et qui, seule, peut déclarer la guerre

La justice n'est plus rendue au nom du roi par des agents qui lui ont acheté leur office, ou qu'il a lui-même désignés, mais par des magistrats et des jurys élus, qui jugent au nom de la Nation.

Sur le plan religieux.

Le 2 novembre 1789, l'Assemblée Constituante décide de la nationalisation des biens de l'Eglise, biens qui sont vendus au profit du Trésor public. En compensation, l'Etat accorde aux ecclésiastiques un traitement mensuel.

L'Assemblée Constituante élabore par ailleurs, la Constitution civile du clergé le 12 juillet 1790, qui règle l'organisation du clergé : un seul évêque est prévu par département, les évêques et les curés doivent désormais être élus ; l'Eglise de France doit complètement être indépendante du pape.

La France nouvelle issue de la Révolution place donc la Nation au-dessus du roi, mais s'efforce de conserver un rôle à celui-ci. Les difficultés que connaît la Révolution et le refus du roi d'accepter la France nouvelle vont rendre impossible la solution prévue par la Constitution.

3.2.5. La fin de la monarchie constitutionnelle

Les difficultés internes de la Révolution :

- Le conflit de l'Etat avec l'Eglise

Après l'adoption de la Constitution, la Révolution connaît de graves difficultés. D'une part, l'Etat manque d'argent. Pour en trouver, il confisque les biens et les vastes terres de l'Eglise, qu'il vend comme bien nationaux aux plus riches des paysans. Il imprime aussi des billets de banque, gagés sur les biens nationaux, les assignats. Mais tirés en trop grande quantité, ces billets perdent de leur valeur et leur abondance provoque une nouvelle hausse des prix. La vie des plus pauvres devient difficile et une grande agitation règne dans les villes et les campagnes.

D'autre part, la Révolution qui a confisqué les biens de l'Eglise, décide de réorganiser celle-ci : il y aura désormais un diocèse par département. Les évêques et les curés seront élus, payés par l'Etat comme fonctionnaires et devront prêter serment à la Nation., à la Loi et au Roi. En 1791, le pape rejette cette réforme : l'Eglise se divise alors entre le clergé constitutionnel qui, malgré le pape, accepte de prêter serment (les « jurés ») et les prêtres « réfractaires » qui s'y refusent.

- Le conflit du roi avec les députés

Louis XVI qui n'accepte ni la Révolution, ni la réforme du clergé ; fuit avec sa famille Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 pour tenter d'obtenir l'aide des souverains étrangers afin de rétablir la monarchie absolue. Mais il est rattrapé à Varennes et ramené à Paris. Certains révolutionnaires veulent le juger et proclamer la République sans tarder.

3.2.6. La proclamation de la République

Au lendemain du 10 août 1792, le peuple de paris est tout-puissant. Sous sa pression, l'Assemblée législative décide l'élection au suffrage universel (il n'y a alors plus de citoyens passifs), d'une nouvelle assemblée, la Convention nationale, chargée de rédiger

une nouvelle constitution. Réunie en septembre 1792, la Convention décide d'abolir la royauté et de proclamer la République.

4. Evaluation

1. Qu'est-ce que la Révolution française de 1789?
2. Quelles sont les causes de la révolution française de 1789 ?
3. Quelles sont les principales étapes de la Révolution jusqu'à la proclamation de la République ?

5. Résumé

La Révolution française est un ensemble de mouvements révolutionnaires qui se sont succédé en France de 1789 à 1799. Ses causes sont économiques (difficultés financières), sociales (extrême pauvreté de la population, famine et chômage) et politiques (critique de l'absolutisme royal par les privilégiés eux-mêmes). La Révolution, menée par les députés du tiers-état, les Parisiens et les campagnards, s'est faite en plusieurs étapes :

- La mise en place de l'Assemblée Nationale au cours de la tenue des Etats Généraux de mai 1789, qui se transforme en Assemblée constituante en juin 1789. Mais le roi Louis XVI qui veut empêcher la Révolution par un coup de force, oblige les Parisiens à prendre la Bastille le 14 juillet 1789.

- L'œuvre de l'Assemblée Nationale Constituante : elle décide de l'abolition des privilèges et du régime féodal dans la nuit du 4 août 1789, réorganise la France sur le plan politique (elle proclame la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen le 26 août), administrative (nouveau découpage territorial), religieux (nationalisation des biens du clergé le 12 juillet 1790). Elle met sur pied une Monarchie Constitutionnelle en 1791 qui fixe les pouvoirs du roi et de ceux des représentants de la Nation.

- La mise en place de l'Assemblée législative du 1er octobre 1791 au 20 septembre 1792 a essayé de faire fonctionner la Monarchie constitutionnelle. Mais ce nouveau régime n'est pas sincèrement accepté par le roi et par les partisans de l'Ancien Régime.

Les difficultés de la Révolution provoquent la fin de la monarchie et surtout la guerre entre la France et l'Autriche entraîne la chute de la royauté et la mise en place de la Convention nationale qui proclame la République le 21 septembre 1792.

6. Lexique

- Assemblée nationale :** assemblée de députés qui représente la nation.
- Assemblée constituante :** assemblée de députés chargés d'élaborer une Constitution.
- Assemblée législative :** assemblée de députés qui a pour rôle d'élaborer et de voter les lois.
- Cahier de doléances :** un cahier dans lequel sont exposés les doléances (les plaintes) et les vœux de chacun des trois ordres en vue de la réunion des états généraux.

- **Convention** : une assemblée élue pour préparer une nouvelle Constitution. Elle a aussi en charge le gouvernement du pays jusqu'à ce que cette Constitution ait été rédigée.
- **Jureur** : prêtre qui accepte la constitution civile du clergé.
- **Monarchie constitutionnelle** : un régime politique dans lequel le roi doit respecter une constitution.
- **Sans-culotte** : nom donné aux révolutionnaires issus des milieux populaires. Le nom provient du fait qu'il porte un pantalon et non une culotte.

7. Exercices

I. Coche vrai ou faux aux affirmations suivantes :

	Vrai	Faux
1. La date du 14 juillet marque la prise de la Bastille		
2. Les Etats généraux sont la rencontre des généraux en France		
3. Le clergé représente le 3 ^e ordre dans la société française.		
4. L'action des députés, la prise de la Bastille et la révolte des campagnes entraînent la fin de la monarchie absolue		
5. La Monarchie constitutionnelle accepte de partager le pouvoir entre le roi et le peuple		

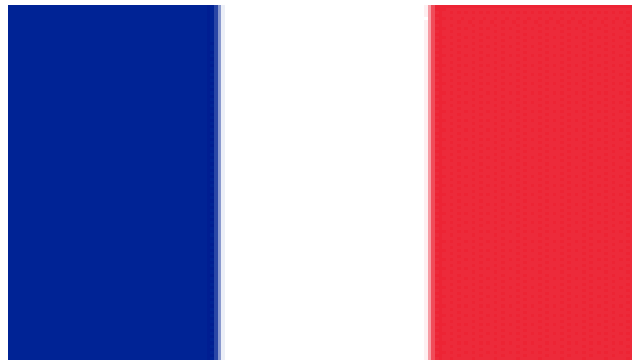
II. Vérifie tes connaissances

1. Montre que la Constitution votée par l'Assemblée nationale met en pratique les idées nouvelles défendues par les révolutionnaires
2. Explique les raisons de la chute de la monarchie.

Leçon 14.

La Révolution française de 1789 : de la proclamation de la République à la mise en place du Consulat

République française
Première République
1792 – 1804



Devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort »
Hymne : La Marseillaise

Plan de la leçon

- 1- Objectifs
- 2- Stratégies
- 3- Contenu
 - 3-1. Les débuts de l'expérience républicaine ;
 - 3.2. Le Gouvernement de la République ou Gouvernement révolutionnaire ;
 - 3.3. La chute de Robespierre et la fin du Gouvernement révolutionnaire ;
 - 3.4. L'échec de l'expérience républicaine ;
 - 3.4.1. La fin de la Convention et l'arrivée des Thermidoriens ;
 - 3.4.2. Les difficultés du Directoire ;
- 4- Evaluation
- 5- Résumé
- 6- Lexique
- 7- Exercices

1. Objectifs :

A la fin de la leçon l'élève doit être capable de :

- décrire les débuts de l'expérience républicaine ;
- présenter le gouvernement de la République ou Gouvernement révolutionnaire ;
- expliquer la chute de Robespierre ;
- expliquer l'échec de l'expérience républicaine.

2. Stratégies

Se référer à une carte de l'Europe, au manuel de l'élève et au guide pédagogique du professeur pour bâtir et dispenser sa leçon.

3. Contenu

Avec la chute de la royauté et la proclamation de la République, on croyait que la Révolution allait prendre fin en France. Mais il n'en est rien. La Révolution se poursuit, car à peine proclamée, la jeune République française est en proie à des difficultés qui ont entraîné sa disparition et l'avènement du Consulat.

3.1. Les débuts de la République

La Convention nationale a proclamé la République en septembre 1792. Mais les Républicains vont bientôt se diviser

S'ils sont tous attachés à la révolution démocratique et veulent défendre ses conquêtes, les Républicains ne s'accordent pas sur les formes que doit prendre leur action. Deux grands courants s'affrontent :

- Les Girondins, élus du département de la Gironde et qui forment la droite de la Convention, sont attachés au respect de la loi et veulent obliger les révolutionnaires parisiens, que l'on surnomme les sans-culottes, à respecter les décisions de la Convention et de cesser de faire pression sur les députés.

- Au contraire, d'autres députés de la bourgeoisie, qu'on appelle les Montagnards, estime qu'en période de graves difficultés, il faut dépasser le cadre de la loi et savoir prendre des mesures exceptionnelles, révolutionnaires. Leurs chefs, Robespierre, Danton et Marat, sont donc prêts à faire alliance avec les sans-culottes parisiens, pour mettre cette politique en pratique.

Ainsi, Girondins et Montagnards se traitent en ennemis. Mais le soutien des sans-culottes assure la victoire des Montagnards qui dominent finalement la Convention. Cependant, ils doivent faire face à une situation extrêmement difficile :

- sur le plan militaire : après quelques victoires qui ont permis de repousser l'ennemi hors des frontières, les armées de la Révolution connaissent une suite de défaites ;

- sur le plan national : les paysans de Vendée, royalistes et catholiques et fidèles au pape, se soulèvent lorsque la Convention veut les enrôler dans l'armée républicaine ;

- sur le plan social enfin : le chômage, la rareté et la cherté des produits alimentaires provoquent des troubles sérieux dans les villes comme dans les campagnes.

Soutenus par les sans-culottes, les Montagnards s'efforcent de faire accepter par la Convention les mesures politiques et économiques exceptionnelles qu'ils proposent pour venir à bout de la crise. Mais ils heurtent à la résistance des Girondins. Ainsi, ce n'est qu'après plusieurs tentatives que les Montagnards finissent par décider la Convention à juger le roi Louis XVI, qui est condamné à mort et guillotiné en janvier 1793 (**fig.1**) à la

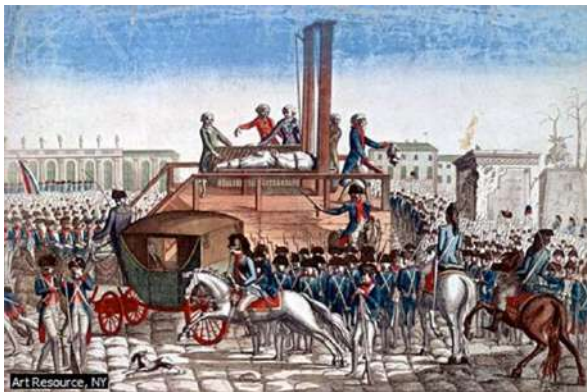


Fig.1. Mort du roi Louis XVI. Source : Encarta 2009.

Doc.1. Le Gouvernement révolutionnaire

« le but du Gouvernement constitutionnel est de conserver la République ; celui du gouvernement révolutionnaire est de la fonder. La Révolution est la guerre de la liberté contre ses ennemis : la Constitution est le régime de la liberté victorieuse et paisible.

Le Gouvernement révolutionnaire a besoin d'une activité extraordinaire précisément parce qu'il est en guerre. Il est soumis à des règles moins uniformes et moins rigoureuses parce que les circonstances où il se trouve sont orageuses et mobiles... »

Robespierre, *Discours du 25 décembre 1793 à la Convention*. Extrait du livre d'Histoire-Géographie, 4^e, F. Nathan, p. 94.

3.2. Le Gouvernement révolutionnaire

Après l'élimination des Girondins, il ne reste dans la Convention république que les Montagnards qui doivent gouverner le pays. Pour y avoir une mainmise totale, ils mettent sur pied un Gouvernement révolutionnaire dirigé par Robespierre. Ce gouvernement est divisé en « Comités » d'une dizaine de membres chacun, affectés à certaines tâches spécialisées. Le plus important est le Comité de Salut Public, formé de 12 députés

montagnards parmi lesquels Robespierre, Couthon et Saint-Just. Ce Comité est un véritable gouvernement de la France en 1793-1794, et les Ministres exécutent ses décisions. La lutte contre les ennemis de la Révolution est organisée par le Comité de Sûreté Générale, sorte de haute police, a pour mission d'envoyer les suspects devant le Tribunal Révolutionnaire, dont les jugements sont sans appel et immédiatement exécutoires. Ainsi, la loi des suspects du 17 septembre 1793 a permis arrêter et de traduire en jugement, de manière expéditive par des tribunaux révolutionnaires, 500 000 suspects sur lesquels 40 000 ont été exécutés.

Pour faire appliquer ses ordres dans les départements ou aux armées, la Convention y envoie des députés, appelés représentants en mission, munis de pleins pouvoirs. Ils n'hésitent pas à remplacer les administrateurs élus par des agents nationaux, qui sont des révolutionnaires affirmés.

Enfin, dans des villes et villages, le Gouvernement révolutionnaire s'appuie sur des Comités de surveillance et des armées révolutionnaires, formés de sans-culottes qui ont pour mission de pourchasser et de dénoncer les ennemis de la Révolution.

Pour faire triompher la Révolution, le Gouvernement révolutionnaire instaure la Terreur et contrôle la vie économique.

- Par la loi du maximum, le Gouvernement bloque le prix des denrées alimentaires pour satisfaire les sans-culottes, puis les salaires pour satisfaire les patrons. Il confisque l'or et l'argent. Il réquisitionne les grains pour nourrir l'armée et les villes.

- Par la Terreur politique (**doc.2**), le Gouvernement révolutionnaire touche les adversaires de la Révolution et les anciens Girondins. Le Tribunal révolutionnaire condamne à la guillotine la reine Marie-Antoinette, des prêtres réfractaires, des aristocrates, etc.

- Montagnards et sans-culottes s'attaquent aux prêtres réfractaires, puis à la religion : ils veulent remplacer le christianisme par une religion nouvelle, celle de la Raison. Il remplace le calendrier chrétien par un calendrier révolutionnaire.

3.3. La chute de Robespierre

En 1794, Robespierre devient si puissant qu'il veut se servir de la dictature pour fonder une République démocratique. Aussi, met-il fin à la déchristianisation et crée-t-il une nouvelle religion, celle de l'Être Suprême. Par la loi de Ventôse, il décide de faire distribuer aux pauvres les biens confisqués aux ennemis de la Révolution. Mais, pour parvenir à son but, il aggrave encore la Terreur : il frappe même ses propres camarades qu'il juge trop indulgents, comme Danton ou trop proches des sans-culottes, qu'il fait guillotiner en mars-avril 1794. Par la Loi de Prairial de juin 1794, il ne laisse aucune chance à un accusé d'échapper à la guillotine. Désormais, les tribunaux n'ont plus besoin d'avocats, ni de témoins. La seule peine reconnue est la mort. Cette façon de faire fait peur aux Conventionnels qui se sentent menacés. Aussi, votent-ils l'arrestation de Robespierre et celles de ses amis, Couthon et Saint-Just, rendus responsables des excès révolutionnaires. Accusés de tyrannie, ils sont guillotins le 27 juillet 1794.

Doc.2. La Terreur

« La première maxime de votre politique doit qu'on conduit le peuple par la raison et les ennemis du peuple par la Terreur... Il n'y a pas d'autres citoyens dans la République que les Républicains. Les royalistes, les conspirateurs ne sont pour elle que des étrangers, ou plutôt des ennemis. Il faut étouffer les ennemis intérieurs et extérieurs de la République ou périr avec elle... Le gouvernement de la Révolution est le despotisme de la liberté contre la tyrannie. »

Robespierre, Discours du 5 février 1794 à la Convention. Extrait du livre d'Histoire-Géographie, F. Nathan, p. 94.

3.4. L'échec de l'expérience républicaine

3.4.1. La fin de la Convention et l'arrivée des Thermidoriens

Après la disparition des grands chefs girondins et montagnards, il ne reste à la Convention que les députés modérés, les Thermidoriens. Vainqueurs de Robespierre, les Thermidoriens créent une République bourgeoise fondée sur la liberté. Ils se débarrassent du Gouvernement révolutionnaire, abandonnent la Terreur et reviennent à la liberté économique. En 1795, ils rédigent la « Convention de l'An III de la République » qui vise à empêcher tout retour à la dictature d'un homme ou d'une Assemblée. Pour se débarrasser des sans-culottes sur lesquels s'est appuyé Robespierre, on décide que seuls les citoyens les plus riches, ceux qui paient un impôt, pourront voter et désigner les Electeurs. Afin d'éviter toute dictature, le pouvoir est partagé entre deux Assemblées : le Conseil des Cinq Cents, qui propose des lois et le Conseil des Anciens, qui les vote et cinq Directeurs qui dirigent le gouvernement. C'est le Directoire mis en place le 5 octobre 1795. Mais, très rapidement, ce nouveau régime est en proie à des difficultés : les difficultés économiques, sociales et politiques.

3.4.2. Les difficultés du Directoire

En veillant à répartir le pouvoir entre les Assemblées et le Directoire, les rédacteurs de la Constitution ont empêché la République de disposer d'une véritable autorité. En effet, les Conseils et les Directeurs ne s'entendent pas entre eux et même au sein du Directoire l'entente ne règne pas. De plus, la République est sans cesse menacée par des complots et des insurrections. Parmi eux, il y a les sans-culottes qui connaissent la faim et la misère, mais aussi les royalistes, les plus dangereux, qui veulent profiter de la faiblesse du Directoire pour rétablir la royauté. Pour se défendre contre ses ennemis, la République doit faire appel à l'armée. C'est alors que Bonaparte surgit et fait un coup d'Etat les 18 et 19 Brumaire 1799, mettant ainsi fin au Directoire, et donnant naissance au Consulat. C'est la fin de l'expérience républicaine.

4. Evaluation

- 1) Quelles sont les difficultés de République ?
- 2) Quel est le but du Gouvernement révolutionnaire ?
- 3) Qu'est-ce qui explique la chute de la monarchie ?

5. Résumé

En septembre 1792, une nouvelle Assemblée, la Convention au sein de laquelle cohabitent deux grandes mouvances politiques ennemies, les Girondins et les Montagnards, proclament la République. Mais à peine proclamée, la jeune République connaît des difficultés, entraînant des soulèvements populaires. A ces difficultés, s'ajoutent des menaces extérieures consécutives à la guerre coalisée des

souverains européens contre elle. Ces difficultés provoquent, la chute des Girondins, et l'ascension des Montagnards. Ceux-ci établissent une dictature révolutionnaire dirigée par Robespierre, qui s'appuie sur la Terreur pour gouverner.

Bien que les armées de la République parviennent à repousser l'ennemi à l'extérieur et à écraser les révoltes à l'intérieur, les problèmes économiques ne sont pas réglés pour autant. Robespierre dont les méthodes de gouvernement sont de plus en plus rejetées, est renversé et exécuté le 9 Thermidor An II (27 juillet 1794). Arrivent alors au pouvoir les Thermidoriens qui mettent en place un nouveau régime : le Directoire, mais qui connaît aussi rapidement des difficultés économiques, sociales, et politiques. Ces difficultés ont permis aux militaires et à leur chef, Bonaparte, de renverser le Directoire par un coup d'Etat le 18 brumaire (9 novembre 1799) pour le remplacer par le Consulat.

6. Lexique

Girondin : député siégeant à droite, dont certains sont élus de la Gironde. Les Girondins condamnent les violences des sans-cultottes. Ils rêvent d'une république fédérale.

Terreur : une politique adoptée par le Comité de salut public de septembre 1793 à juillet 1794 qui suspend toutes les libertés politiques et économiques afin de terroriser les « ennemis de la nation ».

Indulgent : nom donné au groupe des Montagnards, partisans de Danton, souhaitant l'arrêt de la Terreur quand la menace de la guerre disparaît.

Loi du Maximum : loi qui taxe un certain nombre de denrées à un prix maximum de vente.

7. Exercices

I. Réponds aux questions suivantes :

- 1) Explique ce qui distingue les Girondins des montagnards.
- 2) Explique pourquoi le Directoire est un régime faible.

II. Vérifie tes connaissances

Explique pourquoi l'expérience républicaine a échoué ?

Leçon 15.

La Révolution française : Du Consulat à la formation de l'Empire (1799-1814)



Fig.1. L'Empereur Napoléon 1^{er}

Plan de la leçon

- 1- Objectifs**
- 2- Stratégies**
- 3- Contenu**
 - 3.1. Du Directoire au Consulat ;**
 - 3.2. L'organisation du Consulat ;**
 - 3.2.1. La réforme des anciennes institutions françaises ;**
 - 3.2.2. L'établissement des nouvelles institutions ;**
 - 3.3. Du Consulat à l'Empire ;**
 - 3.3.1. Le gouvernement impérial de Napoléon 1^{er} ;**
 - 3.3.2 La dictature personnelle de Napoléon 1^{er}.**
- 4- Evaluation**
- 5- Résumé**
- 6- Lexique**
- 7- Exercices**

1. Objectifs :

A la fin de la leçon, l'élève doit être capable de :

- expliquer le passage du Directoire au Consulat en France en 1799 ;
- décrire l'organisation du Consulat ;
- décrire le passage du Consulat à l'Empire

2. Stratégies :

- S'appuyer sur les conséquences de la centralisation des pouvoirs entre les mains d'une seule personne pour montrer qu'elle est source de mécontentement.
- Une carte de l'Europe (si possible) aiderait à la localisation des Etats.

3. Contenu

Après le coup d'Etat du 18 Brumaire en France (9 novembre 1799), Napoléon Bonaparte met en place un nouveau régime : le Consulat qui a duré du 10 novembre 1799 au 18 mai 1804. Après avoir maintenu pendant un certain temps les apparences de la souveraineté de la Nation, le Consulat assure en fait la dictature du Premier Consul, Napoléon, qui ne tarde pas d'instaurer un autre régime : l'Empire.

3.1. Du Directoire au Consulat

Lorsque Napoléon Bonaparte apprend en 1799 les mauvaises nouvelles de la France relatives à la menace d'invasion, il débarque d'Egypte en France le 9 octobre où deux consuls, Sieyès et Roger-Ducos voient en lui quelqu'un qui peut les aider à réaliser un coup



de force qui relèverait le pays de l'anarchie. C'est ainsi que le 18 Brumaire (9 novembre 1799 An VIII), ils font un coup d'Etat à l'issue duquel le Directoire est remplacé par un exécutif provisoire de trois consuls : Napoléon Bonaparte, l'Abbé Sieyès et Roger-Ducos. Mais, très vite, Bonaparte s'impose comme le véritable maître du pouvoir : il écarte ses deux compagnons et se fait désormais assisté par Cambacérès et Lebrun (**fig.2**). Son ambition est de mettre fin à la Révolution et de réorganiser le pays.

Fig.2. Les trois consuls. De gauche à droite : Cambacérès, Napoléon et Lebrun. Source : Wikipédia.

3.2. L'organisation du Consulat

Sous le Consulat, Napoléon Bonaparte crée l'administration de la France moderne, qui établit, dans tous les domaines, l'autorité du gouvernement :

3.2.1 La réforme des anciennes institutions françaises

- dans le domaine politique, l'exécutif est renforcé par la Constitution de l'An VIII. Certes, le régime républicain est maintenu. Mais le pouvoir exécutif est concentré entre les mains de Bonaparte, nommé Premier Consul pour dix ans, puis nommé Consul à vie.
- le pouvoir législatif est au contraire affaibli et dispersé entre le Sénat, le Conseil d'Etat, le Tribunal et le Corps Législatif. Si le suffrage universel est rétabli, son exercice est considérablement limité. Le peuple n'élit plus personne. Il propose seulement aux autorités des listes de candidats.
- sur le plan administratif, l'administration est fortement centralisée (**fig.3**). Pour mieux remédier à l'anarchie, Bonaparte fait disparaître les assemblées élues par les citoyens. Désormais, à la tête des départements, des districts, des arrondissements, et des communes de plus de 5 000 habitants, il nomme des fonctionnaires, les préfets, les sous-préfets et les maires.
- dans le domaine de la justice, les juges (sauf les juges de paix) ne sont pas élus, mais nommés. Toutefois, pour préserver leur indépendance, il est interdit de les révoquer.
- enfin, Bonaparte réorganise les finances en mettant en place une nouvelle administration financière. Il crée de nouveaux corps de fonctionnaires, les contrôleurs et les percepteurs, qui doivent s'acquitter de la tâche trop négligée par les agents désignés par les communes. Pour relever l'économie, il crée en 1800, la Banque de France qui reçoit en 1803, le monopole de frapper la monnaie et d'émettre des billets : le franc germinal, frappé à son effigie et un nouveau billet, le Nouveau franc (NF).
- Bonaparte s'efforce également de réconcilier les Français : il autorise les émigrés à rentrer en France et en leur donne des places importantes dans l'administration, dans l'armée et au Conseil d'Etat. Il offre la paix aux royalistes de Vendée la paix. Pour réconcilier la France et l'Eglise catholique, il signe un Concordat avec le pape : l'Eglise de France est réorganisée et il est mis fin au conflit entre prêtres constitutionnels et réfractaires.

Cependant, il ne tolère pas d'opposition. Certes, il ne tient pas grief du passé, mais les opposants irréductibles comme les Jacobins ou les Royalistes sont frappés sans pitié après des complots ou des attentats auxquels il a échappé à l'exemple de l'attentat de la rue Saint Nicaise du 24 décembre 1800, du complot royaliste et de l'attentat de Cadoudal en 1804.

Tous ces services sans précédent appellent une récompense exceptionnelle. Aussi, par un plébiscite, Bonaparte se fait-il nommer Consul à vie en août 1802. Désormais, il agit en véritable souverain et met en place de nouvelles institutions :

Bonaparte pratique également une politique de pacification à l'intérieur en autorisant les émigrés à rentrer en France et en leur donnant des places importantes dans l'administration. Il offre aux Chouans une amnistie. Cependant, il ne tolère pas d'opposition. Certes, il ne tient pas grief du passé, mais les opposants irréductibles comme les Jacobins ou les Royalistes sont frappés sans pitié après des complots ou des attentats auxquels il a échappé à l'exemple de l'attentat de la rue Saint Nicaise du 24 décembre 1800, du complot royaliste et de l'attentat de Cadoudal en 1804.

- Dans le domaine économique

Bonaparte réorganise aussi les finances en mettant en place une nouvelle administration financière. Il crée de nouveaux corps de fonctionnaires, les contrôleurs et les percepteurs, qui doivent s'acquitter de la tâche trop négligée par les agents désignés par les communes.

- Sur le plan social

Bonaparte pratique une politique de pacification religieuse : il rétablit une situation religieuse normale, situation qui a divisé les Français depuis 1790 : les prêtres « réfractaires » sont tolérés. Il réussit à signer avec le Pape Pie VII en 1801, un nouveau Concordat* au terme duquel le clergé renonce à ses biens confisqués et prête serment de fidélité à l'Etat qui, en contrepartie, le rétribue et garantit le libre exercice du culte.

Tous ces services sans précédent appellent une récompense exceptionnelle. Aussi, par un plébiscite, Bonaparte se fait-il nommer Consul à vie en août 1802. Désormais, il agit en véritable souverain et met en place d'autres institutions :

3.2.2. L'établissement des nouvelles institutions

Napoléon fonde des lycées, destinés à former les futurs cadres de la nation tels que les magistrats, les officiers... qui doivent lui être dévoués.

- Il crée une nouvelle distinction : l'ordre de la Légion d'Honneur (**doc. 1**), destinée à récompenser les services éminents rendus à la Patrie.

Doc.1. La Légion d'Honneur

« Elle paye aux services militaires, comme aux services civils, le prix du courage qu'ils ont tous mérité.

Elle efface des distinctions nobiliaires qui plaçaient la gloire héritée avant la gloire acquise, et les descendants des grands hommes avant les grands hommes.

C'est une institution morale qui ajoute de la force et de l'activité à ce ressort de l'honneur qui meut si puissamment la nation française.

C'est une institution politique qui place dans la société des intermédiaires par lesquels les actes du pouvoir sont traduits avec fidélité et bienveillance, et par lesquels l'opinion peut remonter jusqu'au pouvoir.

C'est une institution militaire, qui attirera dans nos armées cette portion de jeunesse française qu'il faudrait, peut-être, discuter à la mollesse. »

Comte Roederer (1754-1835), Journal.

Extrait du Livre d'Histoire-Géographie, 4e, Belin, p. 83.

- il publie le Code Civil (**doc.2**) en 1804. Le Code civil appelé aussi Code Napoléon prend acte de la disparition de la féodalité, garantit les libertés personnelles, l'égalité des citoyens devant la loi et la laïcité de l'Église. Cependant, il renforce l'autorité paternelle dans la famille, réduisant la condition de la femme et des enfants. Le droit de propriété fut renforcé, provoquant l'essor de la bourgeoisie. Il rétablit le droit d'aînesse sur les terres (l'aîné des enfants obtient l'héritage des biens des parents). Il interdit les grèves et les manifestations des syndicats. Les ouvriers portent un livret distribué par la police où les patrons apprécient les qualités ou les défauts du titulaire. De nombreux pays et même le Tchad utilisent encore aujourd'hui ce code pour établir leur constitution.

Doc.2. Le Code Civil

Qu'est-ce qu'un code civil ? C'est un corps de lois destinés à diriger, à fixer les relations de socialbilité, de famille et d'intérêt, qu'ont entre eux des hommes qui appartiennent à la même cité. [...] Aujourd'hui, une législation uniforme sera un des grands bienfaits de la Révolution. Tant qu'il a existé, en France, des différences et des distinctions politiques entre les personnes, tant qu'il y a eu des nobles et des privilégiés, on ne pouvait faire disparaître de la législation civile les différences et les distinctions qui tenaient à ces vanités sociales. [...]

Ce qu'on appelle l'état civil d'un homme n'est autre chose que l'aptitude à exercer des droits que les lois civiles garantissent aux membres de la société.

Portalès, discours du 3 Frimaire An X (24 novembre 1801)

Extrait du livre, Histoire, 2^e, Nathan, p. 216.

3.2. Du Consulat à l'Empire

En mai 1804, la reprise de la guerre par les Anglais et la découverte d'un complot royaliste suscitent une inquiétude dans l'opinion française. Bonaparte en profite, sous prétexte d'éloigner à jamais cette guerre, pour modifier la constitution qui devient la Constitution de l'An XII. Ensuite il se fait proclamer, par plébiscite, empereur héréditaire des Français, sous le nom de Napoléon 1^{er}. Il est sacré à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804, par le pape Pie VI (**fig.3**). Dès lors, il met en place un nouveau gouvernement impérial et exerce une dictature personnelle.



Fig 4. Le sacre de Napoléon 1^{er}. Source : Wikipédia.

3.3.1. Le gouvernement impérial de Napoléon 1er

Devenu empereur, Napoléon 1er (**fig.1**) établit à son profit une véritable monarchie : il devient un véritable roi et fait de sa famille une famille régnante. Il distribue des couronnes à ses frères et à ses sœurs et contrôle ainsi les pays d'Europe conquis par la France : son frère Joseph sera roi d'Espagne, son frère Louis, roi de Hollande, etc. Comme les anciens rois, il organise une cour où tout est réglé par un cérémonial rigide. Il crée une nouvelle noblesse : la noblesse d'Empire. Les maréchaux, les généraux, les hauts fonctionnaires reçoivent ainsi des titres de princes, ducs, comtes, barons.

Ne pouvant plus accroître davantage ses pouvoirs puisqu'ils sont suffisamment étendus, Napoléon 1er établit une dictature personnelle.

3.3.2. La dictature personnelle de Napoléon 1^{er}

- Napoléon 1er exerce un pouvoir absolu appuyé sur l'administration et la police :

Napoléon 1er entend tout contrôler et tout diriger. Les assemblées créées au temps du Consulat perdent tout pouvoir. Au début, l'Empereur choisit des ministres capables comme Talleyrand aux Affaires étrangères, ou Fouché à l'Intérieur. Mais bientôt, il ne supporte plus ces fortes personnalités ne veut plus autour de lui que des hommes qui lui obéissent aveuglément. Il devient ainsi un souverain absolu qui étouffe toute liberté. Dans les départements, c'est le Préfet qui est chargé de tout diriger en son nom : le commerce, les finances, le recrutement militaire, l'activité des fonctionnaires, des maires. Partout, la police assure une surveillance étroite, contrôle les opposants, les arrête et les enferme avant qu'ils n'agissent. Les libertés politiques et d'expression sont désormais étouffées : la presse, le théâtre, la littérature, que l'Empereur voudrait entendre chanter uniquement ses louanges, sont étroitement contrôlés. Les imprimeurs doivent prêter serment. Ce qui a entraîné l'exil des grands écrivains comme Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant qui ne supportent pas la surveillance tracassière. L'ensemble de la population française est muselé. De nombreux espions renseignent le pouvoir, et les arrestations arbitraires réapparaissent. Toute pensée libre est interdite sous l'Empire. Les journaux, l'imprimerie, le théâtre sont sévèrement contrôlés par la censure.

- Napoléon 1er s'efforce aussi de contrôler les esprits en prenant en main l'enseignement et l'Eglise :

Napoléon 1er abandonne l'enseignement primaire à l'Eglise. Mais il décide que seul l'Etat pourra créer des lycées, des collèges, des grandes écoles, des facultés. C'est le monopole de l'enseignement secondaire et supérieur exercé par un service d'Etat : l'Université. L'enseignement secondaire doit former les futurs cadres de l'armée et de l'administration, qui doivent être obéissants et dévoués. C'est ainsi qu'il crée des lycées impériaux dits lycées napoléoniens qui sont de véritables pépinières de bons serviteurs de l'Etat auxquels il impose une discipline militaire (**doc.3**). Il a aussi créé en 1808, une l'Université impériale, seule dispensatrice de l'enseignement et des grades (**doc.4**). L'enseignement se donnait dans les facultés des Lettres, des Sciences, de Droit, de Médecine et des écoles

spécialisées telles que l'Ecole Polytechnique, l'Ecole Normale Supérieure, l'Ecole des Mines. L'Université est divisée en « Académies » où le Recteur joue un rôle analogue à celui du Préfet dans le département. Toute grande école, tout établissement d'instruction recevait sa formation à l'Université Impériale.

Doc. 3 : Le lycée napoléonien

Chaque lycée, limité à deux cents élèves, n'aura que six professeurs : trois pour les lettres françaises et latines, trois pour les mathématiques (...). Passé 12 ans, les élèves apprennent l'exercice militaire sous la direction d'un adjudant. Les élèves sont divisés en compagnies de 25 ; chaque compagnie a un sergent et quatre caporaux choisis parmi les meilleurs sujets. Les punitions consistent en prison, table de pénitence et en arrêts. L'élève mis aux arrêts est consigné dans un coin de la cour pendant les récréations. Chaque lycée aura une bibliothèque de mille cinq cents volumes. Le catalogue de ces bibliothèques sera identique partout. Aucun livre nouveau ne devra être introduit sans l'autorisation du ministre de l'Intérieur.

REICHARDT, Un Hiver à Paris sous le Consulat, 1804-1805

Extrait du livre Histoire-Géographie, 4e Hachette, p.109.

Doc.4.L'Université impériale

Article premier. – L'enseignement public, dans tout l'empire, est confié exclusivement à l'Université.

Art. 2.- Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université impériale, et sans l'autorisation de son chef.

Art. 3. – Nul ne peut ouvrir d'école, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'Université impériale, et gradué par l'une de ses facultés.

Art. 16. – Les grades dans chaque faculté seront au nombre de trois à savoir le baccalauréat, la licence, le doctorat.

Art.38. – Toutes les écoles de l'Université impériale prendront pour base de leur enseignement : 1) les préceptes de la religion catholique, 2) la fidélité à l'Empereur.

- l'armée : elle est organisée sur la base du service obligatoire : tous les hommes valides de 20 à 25 ans doivent effectuer le service militaire obligatoire. Lorsque les besoins s'expriment, ils sont envoyés au front. Cependant les riches bourgeois peuvent se faire remplacer par des hommes qu'ils paient. La formation des militaires se fait dans les grandes écoles militaires comme Saint Cyr pour l'infanterie, Saint Germain pour la cavalerie et Metz pour l'artillerie.

Doc.5. Le catéchisme impérial

« *Demande* : Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon 1^{er} notre Empereur ?

Réponse : Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent et nous devons en particulier à Napoléon 1^{er} notre Empereur, l'amour, le respect, l'obéissance la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire et de son trône : nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité de l'Etat.

Demande : N'y a-t-il pas de motifs particuliers qui doivent nous plus fortement nous attacher à Napoléon 1^{er} notre Empereur ?

Réponse : Oui, car il est celui que Dieu a suscité dans des circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active ; il défend l'Etat par son bras puissant...

« Dieu a établi Napoléon notre souverain... Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu lui-même »

Extrait du livre d'Histoire-Géographie, 4^e, F. Nathan, p. 100.

- enfin, l'Empereur veut contrôler L'Eglise afin qu'elle enseigne au peuple l'obéissance au gouvernement. Ainsi, les prêtres apprennent aux enfants le catéchisme impérial (**doc.5**) qui explique que servir l'Empereur, c'est servir Dieu lui-même.

- le travail : les ouvriers ne peuvent former de coalition, ni faire grève. Ils doivent posséder un livret ouvrier qui les soumet davantage aux employeurs.
- l'économie : Napoléon 1^{er} se préoccupe de développer la prospérité, car il est convaincu qu'une population heureuse sur le plan matériel est plus facile à gouverner. Il est aussi convaincu que la richesse d'un pays est facteur de puissance. C'est ainsi que grâce au blocus continental de l'Angleterre, il a pu développer de nouvelles cultures telles que la betterave à sucre, la chicorée, la pomme de terre.

5. Résumé

Général durant la Révolution française, Napoléon Bonaparte s'empare du pouvoir par un coup d'Etat le 18 Brumaire et met en place le Consulat. La Constitution de l'An VIII lui confère tous les pouvoirs. Il réalise d'importantes œuvres comme l'organisation administrative du pays, la réorganisation des finances et de la justice, la pacification religieuse... Devenu Consul à vie, puis Empereur sous le nom de Napoléon 1^{er}, Bonaparte établit à son profit une véritable monarchie. Il exerce un pouvoir absolu appuyé sur l'administration et la police, et s'efforce de contrôler les esprits en prenant en mains l'enseignement et l'Eglise.

6. Lexique :

- **Concordat** : un traité entre le pape et un Etat souverain sur les affaires religieuses
- **Consulat** : relatif au consul.
- **Jacobins** (Clubs des) : sous la Révolution, société politique qui siégeait dans l'ancien convent des Jacobins. Les modérés formaient avec La Fayette le Club des Feuillants, tandis que les radicaux voulaient la République. En outre, les Jacobins étaient partisans du centralisme (Jacobisme). Sous la Convention, le club dirigea la Montagne, qui élimina les Girondins et instaura la Terreur. Il fut fermé par les Thermidoriens en novembre 1794.
- Royalistes : partisans du roi, de la royauté

6. Evaluation

- 1) Comment est mis en place le Consulat ?
- 2) Comment sont réorganisées les anciennes institutions sous le Consulat ?
- 3) Quelles sont les nouvelles institutions napoléoniennes ?

7. Exercices

I- Réponds aux questions suivantes

- 1) Démontre que l'administration est fortement centralisée sous le Consulat.
- 2) Décris la réorganisation administrative sous le Consulat.
- 3) Montre que Napoléon a le contrôle de l'enseignement sous l'Empire.

II. Vérifie tes connaissances

1. Explique comment Napoléon est devenu Empereur héréditaire des Français.
2. Décris la dictature personnelle de Napoléon 1^{er}.

Leçon 16.

Les répercussions de la Révolution française de 1789 en Europe.



Fig.1. Carte de l'Empire napoléonien. Source : Encarta 2009.

Plan de la leçon :

1. Objectif :
2. Stratégie :
3. Continu
 - 3.1. Les conquêtes militaires de Napoléon 1er ;
 - 3.2. L'Europe napoléonienne et la formation du Grand Empire;
 - 3.2.1. Les réformes dans le Grand Empire ;
 - 3.2.2. L'exploitation économique du Grand Empire;
 - 3.3. L'affaiblissement et l'effondrement du Grand Empire napoléonien ;
 - 3.3.1. L'affaiblissement ;
 - 3.3.2. L'effondrement ;
 - 3.4. Les conséquences de la Révolution de 1789.
4. Résumé :
5. Lexique
6. Evaluation
7. Exercices

1. Objectifs :

A la fin de la leçon, l'élève doit être capable de :

- décrire les conquêtes militaires de Napoléon en Europe;
- présenter l'Europe napoléonienne ; -
- citer les causes de l'affaiblissement et de l'effondrement du Grand Empire napoléonien ;
- dégager les conséquences de la Révolution française de 1789 ;

2. Stratégies :

- Se référer au manuel de l'élève et au guide pédagogique du professeur pour bâtir sa leçon ;
- Une carte de l'Europe (si possible) aiderait à la localisation des Etats.

3. Contenu

A partir de 1792, la France combat sans relâche les souverains européens au nom des idées nouvelles. Les rois d'Europe considèrent qu'ils sont tous menacés par les idées de la Révolution. Aussi, en 1793, après l'exécution de Louis XVI, la plupart d'entre eux s'allient-ils à la Prusse et à l'Autriche pour la combattre. De leur côté, les révolutionnaires déclarent qu'ils font la guerre aux rois pour apporter aux peuples la liberté et leur faire connaître les idées nouvelles. Cette aventure est conduite par l'Empereur Napoléon dont le rêve est de faire de la France un Grand Empire et y introduire les principes révolutionnaires de 1789. Mais ce Grand Empire dont rêve Napoléon s'est finalement effondré avec sa défaite en 1815.

3.1. Les conquêtes militaires de Napoléon 1^{er}

Grâce à une excellente armée, l'Empereur Napoléon étend les conquêtes de la Révolution. En effet, devenu Consul à vie, Bonaparte a tenté de faire la paix. Mais celle-ci est impossible, car Napoléon veut diriger l'Europe. C'est ainsi qu'en 1803, la guerre recommence et va durer jusqu'en 1815. Disposant d'une armée la plus nombreuse d'Europe, Napoléon remporte de grandes victoires contre tous les rois d'Europe ; en 1805, il écrase l'Autriche après la victoire d'Austerlitz. En 1806, il bat la Prusse après la victoire d'Iéna, et, en 1807, il remporte la victoire sur les Russes à Friedland.

Après ces premières grandes victoires, Napoléon 1^{er} se retourne contre la Grande-Bretagne sur laquelle il établit en 1808, un **blocus continental*** afin de l'affaiblir économiquement. Il interdit aux pays d'Europe d'acheter les produits britanniques. Mais il lui faut prendre en main directement les territoires par lesquels le Blocus continental peut être rompu. En 1811, la France domine l'Europe. Elle compte 130 départements. En plus des conquêtes de la Révolution, elle a annexé la Hollande, une partie de l'Allemagne du Nord, une partie de l'Italie.

Ainsi, avec toutes ces conquêtes, Napoléon 1^{er} a réussi à agrandir son territoire, devenu un Grand Empire, qui s'étend sur 750 000 km², de Hambourg (en Allemagne) à l'Italie, et qui compte 70 millions d'habitants. En 1811, le Grand Empire atteint son apogée. Les pays

d'Europe qui ne sont pas conquis sont devenus soit des alliés, comme l'Empire d'Autriche dont il épouse d'archiduchesse Marie-Louise, et le Royaume de Prusse, soit des protectorats, comme la confédération du Rhin et le Grand-Duché de Varsovie. Napoléon s'attèle alors à y introduire des réformes, mais aussi à les exploiter économiquement.

3.2. L'Europe à l'époque napoléonienne et la formation du Grand Empire

3.2.1. Les réformes

Dans toutes les régions conquises ou dominées par la France, Napoléon 1er introduit de grandes réformes qui font disparaître l'Ancien Régime. Mais l'influence française ne se s'exerce pas de la même manière dans tous les pays, car les peuples sont très différents les uns des autres. Cependant, partout, l'autorité de l'Etat est renforcée. L'administration est placée aux mains des préfets tout-puissants. La justice est réorganisée sur le modèle français. Des lycées permettent de former des cadres nécessaires. La société est modernisée dans presque tous les Etats d'Europe. Le servage est supprimé. La dîme et les droits féodaux sont abolis ou rachetés. Le code civil est appliqué et proclame l'égalité devant la loi, la défense de la propriété...

Enfin, chacun est libre de pratiquer la religion qu'il veut, car toutes les croyances sont autorisées. Souvent l'Eglise catholique est réorganisée et ses domaines ou le clergé mis en vente. La conquête française fait ainsi naître l'Europe moderne.

3.2.2. L'exploitation économique

Dès l'époque de la Révolution, les Français, vainqueurs, décident de faire payer le prix de la guerre aux peuples conquis. Ainsi, les armées françaises vivant sur le pays, se livrent au pillage, imposent aux habitants de lourdes contributions de guerre ou des réquisitions des produits alimentaires. Les généraux s'emparent des œuvres d'art et les expédient en France. Les pays annexés ou soumis doivent payer de lourds impôts pour entretenir l'armée et l'administration, envoyer des jeunes gens à l'armée pour des expéditions lointaines.

Par ailleurs, le Blocus continental pousse Napoléon à intervenir dans tous les pays d'Europe pour en interdire l'entrée aux marchandises anglaises, mais aussi pour y contrôler la vie économique. Or ce contrôle s'exerce au bénéfice de la France seule. Napoléon n'hésite pas à ruiner l'économie de certaines régions pour favoriser les produits français. Cette pratique soulève des haines profondes contre la France.

A partir de 1811, on assiste à un renversement de situation : le Grand Empire napoléonien qui paraît très puissant, commence à s'affaiblir et s'écroule avec une étonnante rapidité.

3.3. L'affaiblissement et l'effondrement de l'Empire napoléonien

3.3.1. Les causes de l'affaiblissement de l'Empire

- Les difficultés économiques et sociales

En 1811, éclate une crise économique, car aussi bien en France qu'en Europe, le blocus continental finit par empêcher l'approvisionnement des industries textiles en coton et en soie importés d'outre-mer. Conséquence : des ateliers et des usines ferment. Beaucoup de négociants, de banquiers et d'industriels font faillite. Les dépenses entraînées par les guerres qu'exige le maintien du blocus continental, la ruine du commerce extérieur français et l'effondrement du produit des douanes vident les caisses de l'Etat. Face à cette situation, Napoléon augmente les impôts indirects, rétablit la corvée pour l'entretien des routes. De là, un mécontentement est né, une opposition réapparaît, et fait désormais perdre confiance en l'Empire.

Par ailleurs, le chômage se développe : à Paris, 20 000 sur 50 000 ouvriers perdent leur emploi. De plus, à la suite de la mauvaise récolte de 1811, le prix du blé double : c'est le retour de la disette.

En France comme dans tout l'Empire, le mécontentement grandit devant le despotisme de l'Empereur. Ce mécontentement se manifeste contre la censure qui surveille étroitement la presse et qui irrite tous ceux qui tiennent à penser librement. Beaucoup de Français s'opposent à la conscription.

- La rupture avec les catholiques

La mainmise de Napoléon sur les Etats pontificaux en 1808, l'excommunication de l'Empereur en juin 1809, l'arrestation du pape en 1812, mécontentent les catholiques français. Les royalistes en profitent pour reprendre leur propagande contre l'Empereur dans les milieux catholiques français, propagande qui a reçu un écho favorable.

- Les résistances nationales

L'éveil national est, non seulement provoqué par l'absolutisme des souverains européens, mais aussi par la haine de Napoléon, de la domination française, de l'occupation militaire et de l'exploitation économique. Ainsi, de 1808 à 1815, les Espagnols dont le roi a été chassé par Napoléon pour être remplacé par son frère Joseph, luttent contre l'envahisseur français. En Espagne, les soldats de Napoléon sont confrontés à une impitoyable guerre de harcèlements et d'embuscade, qui finit par les épuiser et les mettre hors d'état de nuire.

Dans les autres Etats comme la Prusse et l'Allemagne, des appels au soulèvement contre la France, au nom d'une grande nation allemande, sont lancés.

3.3.2. L'effondrement de l'Empire napoléonien

- La défaite de Napoléon en Russie

La Grande Armée napoléonienne qui a été éprouvée par la dure guerre d'Espagne de 1808 à 1813, va encore connaître, à partir de 1812, des revers lors de la campagne de Russie et de Leipzig en 1813 (**fig.1**). En effet, en 1812, éclate une guerre entre la France et la Russie.

Napoléon y a rassemblé un grand nombre de soldats de 600 000 hommes qui ont envahi la Russie et se sont emparés de Moscou. Mais les Russes incendient la ville. Ainsi privés de nourriture et d'abri, les Français doivent faire retraite en plein hiver. Harcelés par le froid hivernal et la faim et harcelés par les soldats russes, les soldats français sont aux 3/4 détruits (fig.). Cette défaite provoque le soulèvement des pays européens dont la Prusse et l'Autriche, qui se joignent à l'Angleterre et à la Russie. En 1813, Napoléon doit lutter contre toute l'Europe. Vaincu à Leipzig, il abandonne l'Allemagne, la Hollande et l'Espagne.

Enfin, en 1814, la France est envahie. Les Français succombent sous le nombre de leurs adversaires. En mars 1814, Paris est occupé. Vaincu, Napoléon doit abdiquer. Il est exilé sur l'île d'Elbe pendant que le frère de Louis XVI devient roi de France sous le nom de Louis XVIII. Mais leurs excès des royalistes inquiètent ceux qui sont attachés à la Révolution. Ceux-ci provoquent le retour triomphal de Napoléon qui reprend le pouvoir, mais pour cent jours seulement, du 20 mars au 21 juin 1815 au cours desquels l'Empire renaît et pendant lesquels Napoléon reprend la guerre. Mais, il est à nouveau vaincu à Waterloo (**fig.2**), le 18 juin 1815. Il doit encore abdiquer. Il est déporté par les Anglais dans l'île de Sainte-Hélène, au milieu de l'Atlantique Sud, où il meurt le 5 mai 1821.

3.4. Les conséquences de la Révolution française de 1789

La Révolution française de 1789 a eu d'importantes conséquences sur le plan politique et social



Fig.1. La désastreuse campagne de Russie. Source Wikipédia.



Fig.2. La bataille de Waterloo. Source : Wikipédia.

3.4.1. Les conséquences politiques

La Révolution a permis de diffuser de nouvelles conceptions politiques :

- la Révolution a remplacé la monarchie absolue de l'Ancien Régime par de nouvelles formes de gouvernement fondées sur la souveraineté de la Nation. Si avant 1789, le pouvoir appartenait aux rois tout-puissants et que les habitants ne sont que des sujets, et non des citoyens, après la Révolution, deux formes de régime politique apparaissent : la monarchie constitutionnelle où le roi ne conserve que des pouvoirs limités, puis la République où les dirigeants de l'Etat sont élus pour une certaine période.
- la Révolution a aussi permis la mise en place des constitutions qui définissent les droits des citoyens et le fonctionnement des pouvoirs. En effet, avant la Révolution, c'est le roi qui décide de tout. Les révolutionnaires ont rédigé des constitutions qui fixent par écrit les droits et les devoirs des peuples et des gouvernements.
- la révolution a également donné une grande puissance à l'Etat en unifiant les lois grâce au code civil et en créant une bonne administration : préfets, juges, fonctionnaires, professeurs, etc.
- enfin, la révolution a provoqué un éveil de nationalismes : les entrepreneurs des réformes qui s'inspirent de celles accomplies en France. De même, l'idée de nation s'est développée en Europe. C'est ainsi que des peuples divisés comme les Allemands ou les Italiens, des peuples soumis à d'autres souverains, veulent, comme les Français, constituer des nations rassemblées et indépendantes.

3.4.2. Les conséquences socio-économiques

La Révolution française de 1789, a inauguré une société nouvelle :

- la Révolution française a détruit la société de l'Ancien Régime, dominé par les privilégiés, au profit de la bourgeoisie.

En effet, avant la révolution, la vie de chaque français dépend du groupe auquel il appartient. Ces groupes ont des droits très inégaux : la noblesse et le clergé jouissent des privilèges, et donc, d'une richesse considérables. Le Tiers-Etat rassemble au contraire ceux qui ne bénéficient d'aucun privilège.

Cependant, de 1789 à 1799, les révolutionnaires détruisent cette société et la remplace par une société où l'on tient compte de l'individu et non plus du groupe. C'est désormais l'égalité de tous qui est prôné.

- la révolution, à travers le code civil, garantit la liberté devant la loi et la propriété privée, etc. Mais elle donne d'importantes satisfactions à la bourgeoisie : elle proclame l'autorité du père de famille, favorise les patrons en garantissant la liberté économique, en interdisant aux ouvriers de se syndiquer et de se mettre en grève.

La révolution donne encore à la bourgeoisie d'autres satisfactions : Napoléon met fin aux troubles et fait régner l'ordre nécessaire aux affaires. Il crée des lycées qui forment les enfants de la bourgeoisie et leur permet d'accéder aux postes importants. La bourgeoisie devient, à la place de la bourgeoisie, le groupe le plus important de la société.

4. Evaluation

- 1) Quelles sont les grandes conquêtes militaires de Napoléon 1er ?
- 2) Comment est organisé le Grand Empire napoléonien ?
- 3) Pourquoi le Grand Empire napoléon s'est-il effondré ?
- 4) Quelles sont les conséquences politiques de la Révolution française de 1789?

5. Résumé

Entre 1803 et 1815, Napoléon se lance dans la conquête d'un grand nombre de pays européens, sauf l'Angleterre, qu'il essaie de ruiner par un blocus économique. Il se taille ainsi un Grand Empire, plaçant certains Etats sous sa propre tutelle et confiant l'administration des autres aux membres de sa famille. A partir de 1811 cependant, la situation se retourne contre lui : les difficultés économiques, l'opposition du clergé catholique, les revendications nationalistes, les défaites militaires, attirent contre lui la coalition des anciens Etats vassaux et sous domination. Ainsi, les bases de l'Empire, de plus en plus despotique, s'effritent et l'Empire s'effondre en 1814. Malgré son retour au pouvoir pour cent jours en 1815 et la reprise de la guerre, Napoléon est finalement vaincu à la bataille de Waterloo

en 1815 par les forces coalisées européennes. Déporté à Sainte-Hélène, il meurt le 5 mai 1821.

La Révolution française de 1789 a provoqué d'importantes conséquences aussi bien en France qu'en Europe.

6. Lexique

-**Abdiquer** : abandonner le pouvoir.

-**Blocus continental** : riposte de Napoléon 1^{er} au blocus des côtes françaises par les Anglais. Le but est de ruiner l'Angleterre et, ainsi de l'obliger à capituler.

-**Restauration** : retour à une situation antérieure. En pratique, ce terme désigne généralement le rétablissement d'une dynastie qui avait été chassée par une révolution.

7. Exercices

I. Coche vrai ou faux aux affirmations suivantes :

	Vrai	Faux
On appelle blocus continental la possibilité d'exercer le commerce avec tous les pays		
C'est en Russie que Napoléon a connu sa première grande défaite militaire		
C'est à Waterloo que Napoléon a été définitivement vaincu		
Le Grand Empire napoléonien est composé des Etats alliés, des Etats vassaux et des protectorats		
Dans les Etats vassaux et les protectorats Napoléon exporte les principes de la Révolution de 1789		

II. Teste tes connaissances :

1. Décris les difficultés intérieures de l'Europe napoléonienne.
2. Démontre le despotisme de Napoléon 1^{er}.

SITUATIONS D'INTEGRATION

PALIER 4

Situation d'intégration 1

Titre : La Patrie en danger.

Contexte :

Dans le cours de Monsieur Mbaitoloum, le professeur d'Histoire a donné sur la Révolution française, celui-ci a relevé que les causes de cette Révolution se trouvent dans les dépenses occasionnées par le soutien à la guerre des Etats-Unis et les dépenses publiques, qu'en voulant imposer la répartition de l'impôt pour résoudre ce problème, Louis XVI est confronté à la réaction des Parlements.

Daboulaye désapprouve la réaction des Parlements, car estime-t-il, la Patrie est en danger. Tu tentes de lui apporter des explications.

Consigne :

1. Explique-lui comment la prise des décisions sans le consentement des autres citoyens peut engendrer une crise dans le pays ;
2. Décris-lui les différentes phases de décisions qui ont été prises quant à l'envoi des militaires tchadiens au Mali ;
3. Comme Daboulaye a désapprouvé la réaction des Parlements, explique-lui le rôle que jouent ces derniers dans la gestion d'un pays.

Situation d'intégration 2

Titre : Un Grand Empire

Contexte :

De 1805 à 1809, l'histoire de la France nous apprend que les conquêtes de Napoléon 1^{er} lui ont permis de conquérir un vaste empire, mais qu'à partir de 1811, des difficultés internes éclatent et entraînent l'effondrement de cet Empire.

Djimadoum, à la lecture de ce texte, ne peut s'empêcher de rire et se pose la question de savoir comment Napoléon 1^{er} dont la renommée a été si grande a pu être vaincu.

Tu tentes de lui apporter des explications.

Consigne :

1. Explique-lui comment Rabah a régné dans la partie méridionale du Tchad ;
2. Explique-lui comment la folie de grandeur d'un roi ou d'un homme peut être source de son déclin ;
3. A partir de l'exemple de certains leaders politiques africains, explique-lui comment ils ont été déçus.

Situation d'intégration 3

Titre : L'organisation administrative.

Contexte :

Ton ami Koumandi qui vit en France depuis les événements de 1979 est surpris à son arrivée au Tchad de constater que l'organisation administrative a subi de grandes modifications. Il essaie de comprendre les avantages d'une telle structure. Tu tentes de lui apporter des éclairages.

Consigne :

1. Décris-lui la forme actuelle de l'Etat tchadien du Tchad ;
2. Présente-lui l'organisation administrative du Tchad ;
3. Décris-lui les avantages qu'un Etat peut tirer s'il est bien structuré.

Leçon 17.

Les répercussions de la Révolution française hors d'Europe



Fig.1 : l'Amérique du Sud au début du XIX^e siècle. Source : Encarta 2009.

Plan de la leçon

- 1- Objectifs
- 2- Stratégies
- 3- Contenu
 - 1.1. Les facteurs déclencheurs des mouvements d'indépendance des colonies d'Amérique du Sud ;
 - 3.2. L'indépendance des colonies d'Amérique du Sud ;
 - 3.2.1. L'indépendance des colonies espagnoles ;
 - 3.2.2. L'indépendance des colonies portugaises ;
 - 3.3. Les conséquences des guerres d'indépendance des colonies d'Amérique du Sud ;
 - 3.3.1. Les conséquences économiques ;
 - 3.3.2. Les conséquences sociales ;
 - 3.3.3. Les conséquences politiques
4. Evaluation
5. Résumé
6. Lexique
7. Exercices

1. Objectifs

A la fin de la leçon, l'élève doit être capable de :

- 1) présenter les facteurs déclencheurs de l'indépendance des colonies d'Amérique du Sud ;
- 2) Décrire l'indépendance des colonies d'Amérique du Sud ;
- 3) dégager les conséquences des guerres d'indépendance des colonies d'Amérique du Sud.

2. Stratégies

- Prévoir une carte de l'Amérique du Sud (si possible) ;
- Montrez comment la prise de conscience des peuples opprimés peut les amener à réagir ;
- Amener les élèves à proposer quelques pistes de solutions pour lutter contre l'esclavage moderne.

3. Contenu

Les principes de la Révolution française de 1789 se sont répercutés en Europe où ils ont eu quelques échos favorables, notamment en Autriche, en Prusse et en Russie où les souverains sont devenus des despotes éclairés. Dans les monarchies toujours restées attachées à l'absolutisme, ces principes ne sont pas acceptés. C'est aussi le cas hors d'Europe, principalement dans les colonies d'Amérique latine, principalement dans les colonies espagnoles et portugaises d'Amérique du Sud (**fig.1**). Dans cette partie du monde, les révolutionnaires et les anti-révolutionnaires s'opposent à l'application de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Pour les premiers, il faut l'autonomie et l'indépendance des colonies au nom des principes de la liberté et de l'égalité. Pour les seconds, il n'est pas question de liberté.

Cette situation a provoqué la naissance des mouvements révolutionnaires qui vont lutter pour l'indépendance.

3.1. Les facteurs déclencheurs des mouvements d'indépendance des colonies d'Amérique du Sud

Plusieurs facteurs ont contribué au déclenchement des guerres d'indépendance. Tout d'abord, les réformes mises en œuvre par les Bourbons au milieu du XVIII^e siècle ont changé les relations des hispano-américains avec la Couronne. Dans un effort pour mieux contrôler l'administration et l'économie de ses colonies, le roi d'Espagne réintroduit la pratique de nommer des nationaux à des postes officiels. Cela signifie que les hispano-américains perdent les avantages qu'ils avaient acquis en occupant et en vendant diverses charges officielles durant les 150 ans qui ont précédé.



Fig.2. Simón Bolívar

Même si dans certains endroits, comme la Vice-royauté du Río de la Plata, ces réformes ont des effets positifs, améliorant l'économie locale et l'efficacité du gouvernement, elles conduisent souvent à des tensions avec les habitants, et parfois même à des révoltes, comme la révolte des Comuneros dans la Vice-royauté de Nouvelle-Grenade ou la rébellion de Túpac Amaru II au Pérou.

D'autres facteurs sont le développement des idées progressistes du siècle des Lumières et les exemples des révolutions française et américaine. En particulier, l'un des principaux libérateurs de l'Amérique latine, Simón Bolívar (**fig.2**), fut éduqué par un précepteur dans les idées de Jean-Jacques Rousseau puis voyagea en Europe et s'inspira du Contrat social. De nouvelles idées telles que le libre-échange se répandent et donnent le désir de procéder à des réformes sociales et économiques à travers l'Amérique latine.

3.2. L'indépendance des colonies d'Amérique du Sud

Au XVIII^e siècle, les élites blanches locales des empires coloniaux espagnols et portugais d'Amérique latine étaient très développées grâce au commerce des produits tropicaux, comme le sucre de canne, le cacao, le café. Mais elles étaient toujours sous la tutelle contraignante de leurs métropoles, tutelle qu'elles ne cessent de désapprouver et contre laquelle elles combattent pour leur indépendance.

3.2.1. L'indépendance des colonies espagnoles

L'Amérique espagnole est composée des territoires du Mexique, de Cuba, de Saint-Domingue, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, sauf le Brésil. Elle comptait vers 1800, entre 15 et 16 millions d'habitants dont 45% d'Indiens, 32% de Métis, 19% de Blancs et 4% de Noirs. Mais entre 1810 et 1825, une guerre d'indépendance éclate et empêche tout développement économique.

Lorsque les principes de la Révolution française devaient être appliqués dans les colonies espagnoles, les colons ne sont pas prêts à lâcher prise, considérant que l'indépendance ruinerait leur économie. Exacerbés par la tutelle espagnole, qui devient de plus en plus insupportable, les Créoles*, désormais imprégnés des nouvelles idées des philosophes de Lumière, cherchent à s'en affranchir. Ainsi, sous l'impulsion de Simon Bolivar et San Martin, deux chefs créoles, des mouvements insurrectionnels sont engagés de 1817 à 1824. Grâce à l'aide de l'Angleterre, Bolivar libère la Colombie, le Venezuela et l'Equateur.

Il libère ensuite les Etats actuels de Bolivar et de Pérou. De son côté, San Martin contrôle le Chili.

En 1826, Bolivar tente de fédérer les Etats de l'Amérique Latine, mais échoue et l'ancienne



Amérique Latine est divisée en quinze républiques indépendantes. L'Espagne perd la Floride au profit des Etats-Unis et ne conserve que les Antilles. C'est pourquoi, elles organisent partout des mouvements insurrectionnels. C'est le cas à Caracas, au Venezuela, où Miranda prend le pouvoir en 1810 et proclame l'indépendance du pays. Dans les villes, d'autres mouvements révolutionnaires (fig.3) éclatent à Buenos Aires, au Chili, au Mexique.

Fig.3 : Les mouvements révolutionnaires. Source : Encarta 2009.

3.2.2. L'indépendance des colonies portugaises

L'Amérique portugaise comprend le Brésil, l'Argentine et le Chili dont les indépendances sont acquises plus simplement, plus vite et à moindres frais.

Exacerbés par la tutelle espagnole, qui devient de plus en plus insupportable (les Espagnols occupent les hautes fonctions administratives), les Créoles, désormais imprégnés des nouvelles idées des philosophes de Lumière, cherchent à s'en affranchir. Ainsi, sous l'impulsion de Simon Bolivar et San Martin (**fig.4**), deux chefs créoles, des mouvements insurrectionnels sont engagés de 1817 à 1824. Grâce à l'aide de l'Angleterre, Bolivar libère la Colombie, le Venezuela et l'Equateur. Il libère ensuite les Etats actuels de Bolivar et de Pérou. De son côté, San Martin contrôle le Chili.

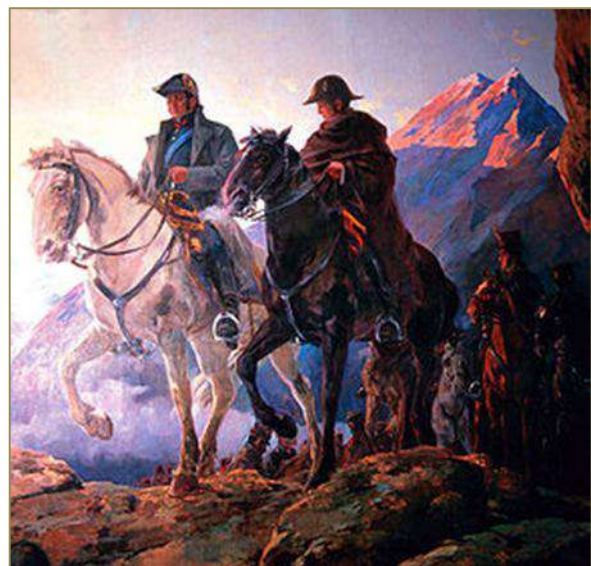


Fig.4. José de San Martín et Bernardo O'Higgins traversant la cordillère des Andes

3.3. Les conséquences des guerres d'indépendance des colonies d'Amérique du Sud

3.3.1. Conséquences économiques

L'économie sud-américaine a beaucoup souffert des longues guerres d'indépendance. A cause de la rupture des liens avec l'Espagne qui avait le monopole du commerce,

l'économie sud-américaine était exposée à une vive concurrence européenne, car l'économie européenne se relevait après les guerres de la Révolution et de l'Empire et cherchait à conquérir de nouveaux marchés. Conséquences : les jeunes nations indépendantes peinent à exporter leurs matières premières (sucre, café, minerais et viande).

Les guerres ont également affecté le secteur minier, principale force économique du continent : par exemple, la production d'argent avait chuté de moitié en Bolivie après l'indépendance.

3.3.2. Conséquences sociales

Les guerres d'indépendance permirent l'abolition de l'esclavage en Amérique du Sud : beaucoup d'anciens esclaves avaient gagné leur liberté en rejoignant les armées des insurgés.

L'esclavage avait entièrement disparu dans les nouvelles nations d'Amérique du Sud au début des années 1850, en dehors du Brésil qui l'abolit plus tard.

3.3.3. Conséquences politiques

Durant les guerres d'indépendance, Bolivar avait tenté en 1826, d'unir les Etats de l'Amérique du Sud en un seul Etat à l'instar des Etats-Unis d'Amérique du Nord. Mais les particularismes politiques, économiques et sociaux l'emportent sur l'esprit d'unité si bien qu'à l'exemple du Mexique qui perd une grande partie de son territoire en 1823, éclatée en une multitude de petits Etats, l'Amérique du Sud se fragmente et chaque colonie devient un Etat indépendant, soit quinze républiques indépendantes.

Les guerres d'indépendance ont durement éprouvé et appauvri l'Amérique du Sud sans pour autant calmer les tensions politiques et sociales. Les militaires qui ont acquis un rôle prépondérant durant les guerres ont pris le pouvoir et imposé la dictature dans plusieurs pays.

4. Evaluation

- 1- Quels sont les facteurs de libération des colonies espagnoles et portugaises des Amériques centrale et portugaise ?
- 2- Quelles les étapes de la proclamation de l'indépendance des colonies espagnoles d'Amérique ?
- 3- Quelles sont les étapes de la proclamation de l'indépendance des colonies portugaises d'Amérique ?
- 4- Quelles sont les conséquences des guerres d'indépendance des colonies d'Amérique centrale et du Sud ?

5. Résumé

Les injustices du système colonial espagnol et portugais, l'esprit des Lumières, les guerres d'indépendance américaine, la Révolution française de 1789 et les guerres napoléoniennes (invasion de l'Espagne) ont favorisé la naissance des mouvements insurrectionnels dans les colonies espagnoles et portugaises d'Amérique du Sud. C'est ainsi que les colonies espagnoles ont acquis leur indépendance après quinze ans de guerres sanglantes.

Cependant, l'Amérique portugaise acquiert pacifiquement son indépendance en 1822. Don Pedro, fils du roi Jean II, devient empereur constitutionnel du Brésil.

Bien qu'ayant ruiné économiquement et créé une instabilité politique dans les colonies d'Amérique du Sud, les guerres d'indépendance ont hâté l'abolition de l'esclavage dans ces colonies.

6. Lexique

Créole : descendant de colon espagnol, parfois métissé d'Indiens.

Insurrection : révolte contre le pouvoir en place.

7. Exercices

I. Coche vrai ou faux aux affirmations suivantes

	Vrai	Faux
1. Toussaint Louverture a arrêté Bonaparte lors des affrontements entre les troupes coloniales et la France		
2. Le premier Etat indépendant d'Amérique espagnole s'appelle Haïti		
3. Dessalines et Christophe étaient les amis de Bonaparte		
4. Les héros de l'indépendance de l'Amérique portugaise sont San martin et Bolivar		
5. Les principes de la Révolution française ont été favorablement accueillis par les colonies d'Amérique centrale et du Sud.		

II. Vérifie tes connaissances

1) Enumère les événements qui ont accéléré la marche à l'indépendance des colonies espagnoles et portugaises d'Amérique du Sud.

2) Décris la marche vers l'indépendance de Saint-Domingue (actuelle Haïti).

Leçon 18.

L'Afrique Occidentale à la veille du XIX^e siècle

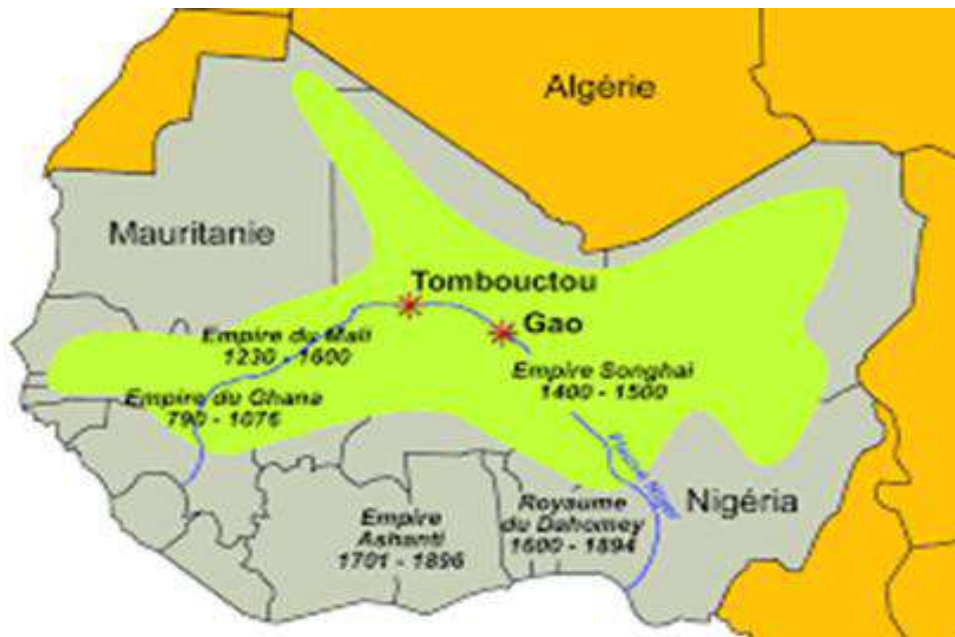


Fig.1. Royaumes et empires de l'Afrique de l'Ouest

Plan de la leçon

1. Objectifs
2. Stratégies
3. Contenu
 - 3.1. Le royaume d'Ashanti
 - 3.1.1. Création du royaume ;
 - 3.1.2. Organisation du royaume ;
 - 3.1.3. Le déclin du royaume ;
 - 3.2. Le royaume du Dahomey
 - 3.2.1. Création du royaume ;
 - 3.2.2. Organisation du royaume ;
 - 3.2.3. Le déclin du royaume
 - 3.3. Le royaume d'Oyo
 - 3.3.1. Naissance du royaume ;
 - 3.3.2. Organisation du royaume ;
 - 3.3.3. Déclin du royaume.
4. Evaluation
5. Résumé
6. Lexique
7. Exercices

1. Objectifs :

A l'issue de la leçon, l'élève doit être capable de :

- 1) identifier les royaumes de l'Afrique occidentale à la veille du XVII^e siècle;
- 2) décrire la création et l'évolution des royaumes de l'Afrique occidentale à la veille du XVII^e siècle ;
- 3) décrire l'organisation de ces royaumes ;
- 4) expliquer les causes de leur déclin.

2. Stratégies

- demander aux élèves de rappeler la situation du Tchad à la veille du XIX^e siècle
- exploiter les textes et les images du livre de l'élève pour conduire la leçon.

3. Contenu

L'Afrique de l'Ouest est une région où se sont développés plusieurs royaumes, présentant presque une histoire commune, s'agissant de leur création, de leur organisation politique, économique et de leur déclin. Ces royaumes sont l'Ashanti, le Dahomey et l'Oyo.

3.1. Le royaume d'Ashanti

Fig.1 : Royaume d'Ashanti au XVIII^e siècle. Source :



3.1.1. La formation de l'Empire

Les Ashantis sont l'un des principaux groupes ethniques de ce qui constitue l'actuel Ghana. Ils ont hérité leur tradition militaire, leur cérémonial de cour, leurs mœurs extrêmement disciplinées ainsi que des aspects linguistiques de l'ancien Empire du Ghana qu'ils ont fui lors de sa chute au XIII^e siècle.

Dès leur installation dans la forêt tropicale, les Ashantis et les autres ethnies du groupe Akan formèrent de petits États dans le pays de collines autour de Kumasi. Sur ce territoire ils prospérèrent principalement par les activités minières, plus particulièrement de l'or dont ils faisaient le commerce avec l'Empire du Mali.

Parmi les différents clans installés dans la région, le clan Oyoko, dont le centre politique était établi à Kumasi, se démarqua tout en restant sous l'hégémonie du Denkyira qui était

alors le pouvoir dominant du peuple Akan. Au milieu du XVII^e siècle, le clan Okoyo sous l'impulsion d'Oti Akenten, commença à unir le groupe Ashanti dans une confédération, sous l'autorité d'un souverain unique et suprême, appelé *l'asantehene*, Osei Tutu, chef de Koumassi.

Ce groupe occupe la partie moyenne du Ghana où ils sont environ un demi-million. Autour d'eux on trouve d'autres peuples de langue et d'organisation très voisine, tels que les Fanti au sud, les Agni, les Baoulé et les Abron à l'ouest en Côte d'Ivoire. Mais seul les Achanti ont pu former et maintenir un Etat unique de vaste étendue.

3.1.2 L'organisation de l'Empire

-Organisation administrative

A la tête de l'Etat, se trouve l'asantehene, le chef suprême, qui prenait toutes les décisions importantes en accord avec le Haut Conseil qui regroupait les notables de Koumassi, la capitale et ceux des provinces.

Le chef est le centre et le symbole de l'unité, le gardien de la coutume, le législateur et le chef de guerre. L'insigne de sa dignité est le siège sacré où son âme est incarnée et qui doit être consacrée par des sacrifices d'animaux. Il est entouré d'une pompe magnifique : parasol, couronne, sceptre, grand dignitaire. Le régime achanti n'était donc pas autocratique. La désignation du roi dépendait de l'initiative de la reine-mère, mais le Conseil des anciens devaient accepter cette nomination qui était enregistrée aussi par les jeunes gens.

-Au-delà, on distingue les provinces intérieures (**voir fig.1**), contrôlées par les fonctionnaires, puis les provinces extérieures, plus autonomes. Toutes étaient reliées à la capitale par un vaste réseau de routes.

Le corps qui constitue l'administration de l'Ashanti est composé :

- des fonctionnaires choisis pour leur compétence. Ils maintiennent l'ordre dans les différentes régions et prélèvent les impôts et les taxes.
- des diplomates qui entretiennent des relations avec les pays voisins et avec les Britanniques installés sur la côte ;
- des espions qui renseignent le souverain sur les intentions de ses alliés et de ses notables.

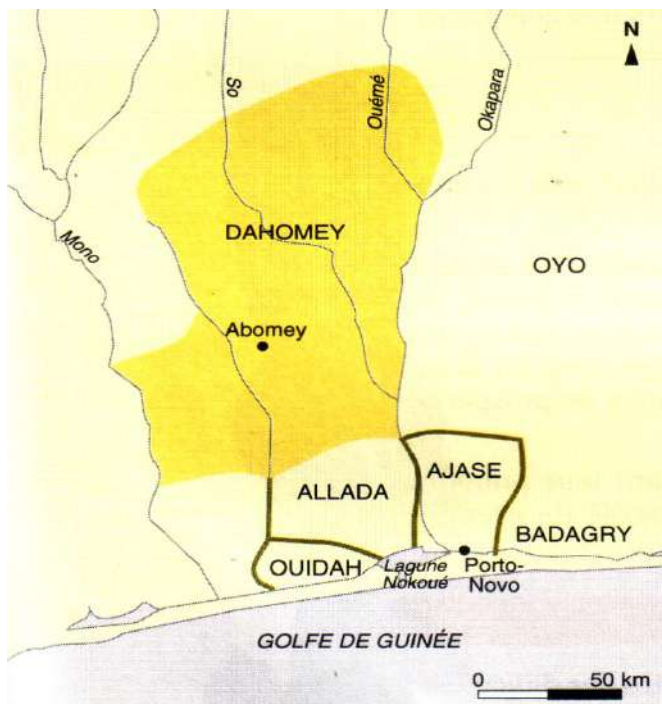
- Organisation économique

L'Empire Ashanti prospéra grâce au commerce de l'or, de la noix de cola ainsi que de quelques produits manufacturés (orfèvrerie principalement) avec les États voisins du Dahomey, d'Oyo, du Benin, du Songhaï et des Cités-États Haoussas. Les Européens commencèrent également à installer des comptoirs négriers sur les côtes notamment les Portugais à Elmina. La traite négrière a malheureusement contribué à la puissance économique de l'Empire, mais elle a également détruit la proto-industrie naissante.

3.1.3. Le déclin du royaume

L'abolition de la traite, le déclin des relations commerciales et les disputes au sujet de la région Fanti ont provoqué la guerre dans les années 1820. Les Ashanti ont également engagé des guerres contre les Anglais qui ont fini par envahir leur capitale Kumasi en 1874. Au cours de la même année, les provinces du sud ont été formellement constituées en colonie de la Gold Coast. L'empire ashanti a ainsi décliné en 1901.

3.2. Le royaume du Dahomey



Le Royaume de Dahomey est un ancien royaume africain situé dans le sud-ouest de l'actuel Bénin entre le XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Le Dahomey se développe sur le plateau d'Abomey au début des années 1600 et devient une puissance régionale au XVIII^e siècle en conquérant des villes clés sur la côte Atlantique, en particulier le port d'Ouidah. Pendant la majeure partie des XVIII^e et XIX^e siècles, le royaume est un État régional important, qui met fin au bout du compte à son statut de tributaire du Royaume d'Oyo et devient un lieu majeur de la traite des esclaves atlantique, fournissant jusqu'à 20% des esclaves en Europe et en Amérique.

3.2.1 La création du royaume

Selon les traditions locales, des populations d'origine Yorouba auraient quitté au XVI^e siècle la région de Ketou en pays Yorouba (ouest et sud du Nigéria, est du Bénin) pour s'établir à Tado, près du fleuve Mono. Deux groupes s'y forment : Les Ewe (ou Ehvé) qui se dirigent vers l'ouest (actuel Togo) et les Fons (Dauma ou Dahoméens) qui s'installent à l'est. Les Ewe (ou Ehvé) créent Nuatja. Mais l'avènement d'un pouvoir autoritaire pousse vers 1700-1750 l'ethnie à se diviser en trois groupes : les Ehvés, les Anlos (ou Anglo) à l'est de la Volta (fleuve vers le golfe de Guinée) et les Ouatchis. Ils s'installent dans les régions où ils vivent aujourd'hui et forment des chefferies ou républiques dirigées par des conseils de sages.

Les Fons, eux, fondent trois royaumes. Vers 1600, ils fondent Allada (royaume des Ardres ou d'Adra). Puis des guerres de succession conduisent à la formation de deux autres royaumes : Abomey et Adjatché (Porto Novo).

Le royaume d'Abomey, rebaptisé plus tard « Dahomey », probablement par mauvaise retranscription européenne, prend vite le dessus lors de guerres de conquêtes contre ses voisins et les Yoroubas.

Le royaume de Dahomey est ainsi créé vers 1600 par le peuple Fon, établi depuis peu de temps dans la région en provenance d'un du royaume Yorouba voisin ou qui résulte de mariages entre le peuple Aja (ou Adja) et le peuple local Gedevis. Aho Houegbadja (vers 1645-1685), 3^e roi d'Abomey est parfois considéré comme le roi fondateur du Dahomey. C'est un roi bâtisseur qui fait construire les palais royaux d'Abomey et poursuit des raids et des conquêtes des villes en dehors du plateau d'Abomey.

3.2.2. Organisation du royaume

- Organisation administrative

La puissance du royaume du Dahomey reposait sur une organisation centralisée. Depuis la capitale, le souverain exerce son pouvoir absolu sur tout le pays. Il peut nommer et révoquer les chefs. Il est assisté de nombreux ministres, de groupes d'espions et d'une armée bien entraînée et équipée d'armes à feu.

- Organisation économique

Le royaume de Dahomey fonde sa prospérité du XVII^e à la première moitié du XIX^e siècle sur le commerce des esclaves. Vers 1750, le roi Tegbessou vend ainsi chaque année plus de 9 000 esclaves aux négriers. On estime que ses revenus sont 4 à 5 fois plus élevés que ceux des plus riches propriétaires terriens d'Angleterre.

Le royaume devient une puissance majeure dans la traite des esclaves, ceux-ci étant fournis grâce à des raids dans les régions voisines. L'Oyo fait parfois pression sur le Dahomey pour mettre un frein à son trafic d'esclaves, essentiellement pour protéger le sien ; le commerce esclavagiste du Dahomey marque à ces moments une pause avant de reprendre à nouveau.

3.2.3. Le déclin du royaume

Le royaume de Dahomey a été d'abord affaibli par de longues années de guerre. Il a connu ensuite une crise économique parce qu'il était dévasté par la traite négrière. Désormais, le pays est abandonné par les Européens qui préfèrent commercer avec les pays stables. Ainsi, à la fin du XVIII^e siècle, le royaume entre dans une phase de guerre civile et de déclin

3.3. Le royaume d'Oyo

Fig.3. Le royaume d'Oyo



Le royaume d'Oyo est un ancien État africain, fondé au XVe siècle par les Yorubas, dans l'actuel Nigeria. Ce royaume était limité à l'ouest par le royaume du Dahomey, au nord par le Noupé et à l'est par le fleuve Niger.

3.3.1. Création et évolution du royaume

Le royaume a été créé par Shango, le premier roi d'Oyo. L'État d'Oyo fut le plus puissant des cités-États yorubas. Il est Situé à mi-chemin entre la région soudanaise et l'océan Atlantique, le royaume d'Oyo, contrôlait le Borgou et la Nupe au Nord, une partie du territoire yorouba à l'Est, toute la région côtière au Sud et à l'Ouest, les royaumes de Badagry, d'Ajase, d'Allada et le Dahomey à partir de 1680.

La capitale du royaume était la ville d'Oyo. Le grand rival de l'État était le royaume de Dahomey, sur l'actuel Bénin, que les Yorubas réussirent à dominer pendant un siècle. Le royaume d'Oyo possédait de grands guerriers et d'excellentes cavaleries. Le royaume connut son apogée entre le XVIIe et le XVIIIe siècle.

3.3.2. Organisation du royaume

- Organisation économique

Profitant de sa position favorable entre la région soudanaise et l'Océan Atlantique, le royaume d'Oyo participait aussi bien au commerce transsaharien qu'à celui de la côte. Au XVIII^e siècle, les souverains étaient tous convertis en marchands, prenant une part active à la traite et aux échanges avec les Européens. Ainsi, les XVII^e et XVIII^e siècles furent des périodes de prospérité économique pour le royaume, périodes durant lesquelles les souverains renforcèrent leur pouvoir.

- Organisation administrative

À Oyo, le roi portait le titre de Yalafin. Le royaume était divisé en provinces toutes dirigées par un Oba, qui remettait l'impôt et les taxes au roi. Les Oba, avaient à leurs ordres un conseil, constitué de chefs de guerre, chefs spirituels, chefs des différents villages de la province, qui assuraient ensemble la gestion du territoire. L'Oba, était choisi par le conseil.

3.3.3 Le déclin du royaume

Le royaume d'Oyo doit son déclin aux colons européens qui attisaient les divisions entre les différents Oba. Par la suite ces derniers remirent en cause le Yalafin, roi d'Oyo. Les différentes provinces du royaume prirent donc leur indépendance tour à tour. Indépendantes, toutes les provinces que dirigeait l'Oba se faisaient la guerre incessamment. Les Peuls et les Haoussas venus du nord du pays profitèrent de cette situation chaotique pour lancer des djihads contre les Yorubas, afin de leur imposer leur domination et pour les convertir à l'islam. Ils n'y parviendront pas. Les Peuls réussirent à s'emparer de bon nombre de provinces, ainsi que de la capitale Oyo en 1837. À la fin du XIXe siècle, les colons britanniques repoussèrent les attaques du Dahomey sur Oyo, ainsi que celles des Peuls, dirigées par Ousman Dan Fodio et imposèrent leur domination définitivement sur les pays yorubas en 1897.

4. Evaluation

- 1) Quels sont les royaumes côtiers d'Afrique de l'Ouest à la veille du XIX^e siècle ?
- 2) Comment les royaumes côtiers d'Afrique de l'Ouest étaient organisés politiquement au XVII^e et XVIII^e siècle ?
- 3) Quelle était l'organisation économique des royaumes côtiers d'Afrique de l'Ouest au XVII^e et XVIII^e siècle ?
- 4) Pourquoi le royaume du Dahomey a-t-il décliné à la veille du XIX^e siècle ?

5. Résumé

Entre les XVII^e et XVIII^e siècles, plusieurs royaumes se sont développés sur la côte ouest d'Afrique. Les plus connus sont les royaumes d'Ashanti, du Dahomey et d'Oyo. Tous ces royaumes dont la principale source des revenus provient du commerce négrier avec les Européens, mais aussi du commerce transsaharien pour ce qui concerne le royaume d'Oyo, ont une organisation administrative centralisée. Ils ont atteint leur apogée à la veille du XIX^e siècle. Mais tous ont connu aussi leur déclin à la fin du même siècle.

6. Lexique

- **Lucratif** : qui rapporte des profits.
- **Dissension** : mésentente.
- **Territoire vassal** : territoire soumis à un autre après une conquête par la force.
- **Tribut** : droit payé par un territoire vassal.
- **Filon** : source de revenu, une situation lucrative facile.

7. Exercices

I. Réponds aux questions suivantes :

1. Décris la fondation du royaume d'Ashanti.
2. Décris l'organisation économique des royaumes côtiers d'Afrique de l'Ouest.

II. Vérifie tes connaissances

1. Démontre que le pouvoir est centralisé sous Osei Kodja au royaume d'Ashanti.
2. Explique le déclin du royaume d'Oyo à la fin du XVIII^e siècle.
3. Dégage les points communs aux organisations des royaumes d'Ashanti, du Dahomey et d'Oyo

Leçon 19.

L'Afrique australe à la veille du XIX^e siècle

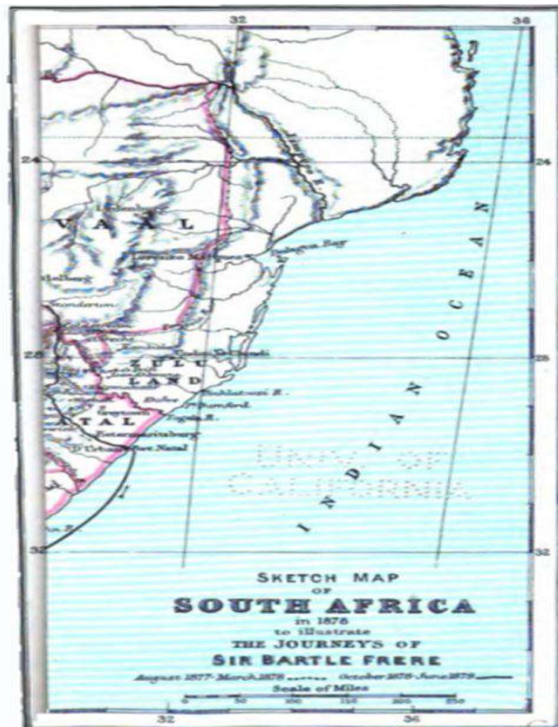


Fig.1. L'Empire zoulou

Plan de la leçon

1. Objectifs
2. Stratégies
3. Contenu
 - 3.1. Le peuplement de l'Afrique australe à la veille du XIX^e siècle ;
 - 3.2 La colonisation européenne de l'Afrique australe à la veille du XIX^e siècle ;
 - 3.2.1. La colonisation hollandaise ;
 - 3.2.2. La colonisation britannique ;
 - 3.3 Tchaka : sa vie et ses œuvres ;
 - 3.3.1. sa vie
 - 3.3.2 ses œuvres
 - 3.4. L'empire zoulou de Tchaka et son organisation ;
 - 3.4.1. L'organisation politico-administrative ;
 - 3.4.2. L'organisation socio-économique ;
 - 3.5. Le déclin de l'Empire zoulou.
4. Evaluation
5. Résumé
3. Lexique
4. Exercices

1. Objectifs :

A la fin de la leçon l'élève doit être capable de :

- décrire le peuplement de l'Afrique australe à la veille du XIX^e siècle ;
- décrire la colonisation européenne de l'Afrique australe à la veille du XIX^e siècle ;
- décrire l'organisation de l'empire zoulou ;
- présenter les causes du déclin de l'empire zoulou.

2. Stratégies

1) disposer d'une carte de l'Afrique Australe qui permettra de localiser les différents peuples et leurs mouvements.

- Le manuel de l'élève et le guide pédagogique du professeur aideraient à préparer la leçon.

3. Contenu

Au début du XVII^e siècle, différents peuples occupent l'Afrique Australe. A la fin du XVIII^e siècle, des conflits violents les opposent et provoquent une intense mutation. Mais c'est surtout l'œuvre de Tchaka zoulou qui sera déterminante dans cette partie de l'Afrique.

3.1. Le peuplement de l'Afrique Australe

La tradition orale et l'archéologie ne permettent pas de se faire une idée précise du peuplement de l'Afrique australe au premier millénaire. On sait cependant que sur le plan historique, cette région d'Afrique a connu deux périodes : la période dite africaine ou période de peuplement (**voir fig.1**), et la période dite européenne ou période de colonisation.

En effet, l'Afrique australe était occupée au XII^e siècle par les Bochimens ou Khoikhoi. Ils vivaient de la chasse et de la cueillette. Ils auraient été progressivement refoulés vers le désert du Kalahari à partir du XVI^e siècle, par des invasions des Hottentots, peuples éleveurs, puis par les Bantous, agriculteurs. Ceux-ci sont organisés en petites chefferies rivales, à savoir les Xhosa, les Ngounis et les Sotho.

Mais tous ces peuples subiront la colonisation européenne à partir du XVII^e siècle.

Au XVI^e siècle, les Portugais découvrent l'Afrique australe, mais sans s'y fixer. Cependant, dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, les colons hollandais arrivent dans la région. Alors commence une autre

3.2. La colonisation européenne

3.2.1. La colonisation hollandaise

En 1652, des Hollandais ont installé un comptoir au Cap, comme simple escale sur la route des Indes. Mais très vite ils se sont convertis en agriculteurs et éleveurs. Ces nouveaux venus, les Boers ou Afrikaners, ont besoin de bonnes terres pour les cultures et pour les pâturages, terres qu'ils doivent prendre aux Hottentots et aux San. C'est ainsi que naissent

les premiers conflits armés entre ceux qui sont considérés comme les autochtones qui veulent conserver leurs terres et les premiers colons hollandais qui veulent les arracher.

3.2.2. La colonisation britannique

En 1814, au traité de Paris, la colonie hollandaise du Cap passe sous l'administration britannique. Puis, lorsque l'esclavage pratiqué par les Boers est aboli par la loi britannique de 1833, les familles boers émigrent massivement vers l'Est et le Nord à la recherche d'une meilleure vie. On donne à cette migration le nom de Grand Trek (**fig.2**). Mais ils sont pourchassés par les Britanniques dans le Natal. Cependant, les Boers réussissent à créer deux républiques, le Transvaal et l'Orange.

Par ailleurs, de 1779 à 1877, les Britanniques affrontent les éleveurs Xhosa, installés à l'est du Cap dans des guerres appelées « guerres cafres » (**doc.1**). En même temps, les mêmes Boers font face aux Ngouni à la bataille de Bloodriver en 1838 et aux Britanniques à Isandhlwana en 1884.



Fig.2 : le Grand Trek. Source : Encarta 2009.

Doc.1 : Guerres cafres

A l'aurore, alors que nous venions de donner l'ordre de charger les bœufs, Jacobus van Hoff, qui était en sentinelle, cria : « Hommes, aux armes, les voilà ! », c'est-à-dire voilà les Cafres, armés de boucliers de peau et de sagaies. Ils descendaient des hauteurs vers la vallée où nous nous tenions autour du feu. Nous avons alors décidé de ne pas nous laisser anéantir. Nous avons tiré une décharge sur les Cafres. Elle les obligea à se retirer. Vers midi, les Cafres nous attaquèrent à nouveau. Nous avons alors décidé de tirer encore trois ou quatre coups de fusil. Ils se retirèrent de nouveau mais j'ignore si l'un ou l'autre des Cafres a été tué. Nous les avons poursuivis pendant une heure pour assurer notre sécurité. En revenant au campement, nous avons vu du sang sur le sentier : Hermen Jansz était assis, mort, la bride de son cheval à son bras droit et une sagaie dans le dos.

D'après William van Syburg, Boer, XVIII^e siècle
Tiré du livre Histoire 4^e, l'Afrique et le monde, Hatier, p. 105.

Tandis que les Boers, les Ngouni et les Britanniques s'affrontent, surgit au milieu de l'un des clans ngouni un chef de guerre, Tchaka (ou Chaka) dont l'œuvre sera déterminante dans le reste de l'histoire de cette partie du continent.



3.3. Tchaka (fig.3) : sa vie et ses œuvres

3.3.1. Sa vie

Fig. 3.

Tchaka était né en 1797 dans la région comprise entre le Drakensberg et l'océan Indien. Il avait eu une enfance malheureuse chez son père, parce qu'il était traité de

bâtard et s'était échappé pour entrer très jeune au service du chef des Abetetoua, Dingiswayo. Là, il avait reçu une solide formation militaire. Il s'était vite distingué au combat si bien que le chef l'avait nommé commandant de tous ses guerriers. A la mort de son père, il n'avait pas hésité à tuer son demi-frère pour être seul héritier. Devenu chef grâce à l'aide de Dingiswayo, il allait être porté au pouvoir par les guerriers de Dingiswayo quand celui-ci mourut au combat.

3.3.2 Ses œuvres

Vers 1816, Tchaka, chef d'un clan des Ngounis, entreprit d'éliminer le système de clan et de le fondre en un seul peuple, « *ama zoulou* » (« ceux du ciel »). Il força les clans annexés et les prisonniers ennemis à changer de nom et à adopter une langue unique, la langue zoukou. Puis il s'attaqua aux réformes de l'armée et de la société.

Au niveau de l'armée, Tchaka spécialisa une partie importante de la population dans les activités de guerre, afin de disposer ainsi d'une armée permanente et redoutable. Son armée est composée de vétérans, c'est-à-dire des soldats ayant une longue expérience de combat, de jeunes hommes, enrôlés dès l'âge de 16 ans et entraînés à une vie spartiate*, et des femmes qui servent dans l'intendance.

L'armée de Tchaka était solidement hiérarchisée en plusieurs régiments, commandés par les « indouna », c'est-à-dire des sous-chefs. Les régiments sont composés de milliers d'hommes ou de femmes ayant à peu près le même âge. Chaque régiment avait ses signes distinctifs.

Les armées avaient des méthodes minutieuses de combat et une discipline de fer était imposée aux militaires (**doc.2**) : revenir de combat sans son arme entraînait l'exécution du soldat. Chaque soldat possédait deux armes défensives (**fig.4**) : une lance de jet et une sagaie. La sagaie était utilisée pour le combat corps à corps. Les autres armes étaient la hache et le bouclier. La tactique de combat était un arc de cercle « comme la tête du buffle » (**fig.5**).

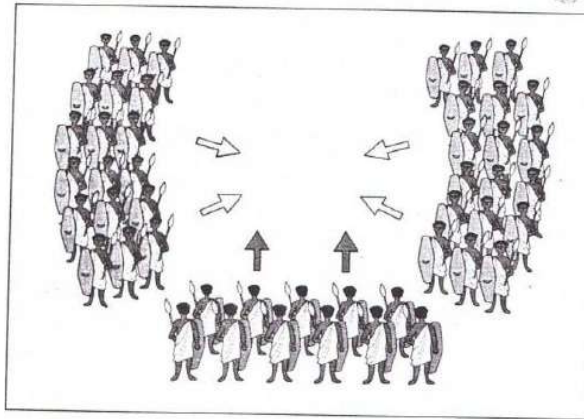
Doc.2. Les méthodes de Tchaka étaient très nouvelles : on l'appela le Napoléon de l'Afrique du Sud. Il obligeait les jeunes gens de son clan à subir un entraînement militaire très intensif. Il les empêchait de se marier pour qu'ils ne soient pas détournés de la guerre par le souci de leur foyer ; seuls les guerriers qui s'étaient distingués au combat pouvaient prendre une femme. Il avait divisé son armée en régiments commandés par les « indouna » (sous-chefs). Les guerriers avaient abandonné la longue lance ; ils combattaient à la sagaie. Ils leur étaient interdit de les lancer. Ceux qui revenaient du combat sans leur sagaie étaient immédiatement punis de mort. Tchaka fit ainsi massacrer des milliers de guerriers.

En guerre, Tchaka était impitoyable. Il rasait les villages après avoir pillé les récoltes. Il enrôlait de force les jeunes gens dans son armée et tuait les femmes, les enfants, les vieillards.



Fig.4 : les soldats zoulou. Source : Encarta 2009.

Fig.3 : La stratégie militaire de combat. Source : Encarta 2009.



Les troupes sont divisées en quatre corps. Deux ailes qui forment les cornes du buffle, deux autres corps centraux placés l'un derrière l'autre comme le crâne. Le premier attaque et l'autre intervient après pour donner le coup de grâce.

3.4. L'Empire zoulou de Tchaka et son organisation

Tchaka entreprit plusieurs campagnes de conquête pour réussir à se tailler un grand empire.

Les premières campagnes datent de 1807. Grâce à une armée de 100.000 hommes, Tchaka oriente l'expansion des Zoulous vers deux directions : vers l'Ouest où les Sotho s'étaient réfugiés dans une zone montagneuse où ils avaient formé le royaume Basouto. D'autres fugitifs sotho partirent vers le Nord et formèrent le royaume Makololo.

Vers le Sud, Tchaka luttait contre les Tembou, les Pondo et les Xhosa.

A partir de 1822, les troupes zouloues déferlèrent sur le Sud-Est de l'Afrique. C'était le Mfecane (fig.6). Elles réussirent à conquérir un territoire compris entre l'océan Indien et les fleuves Orange et Limpopo. Le Mfecane créa un climat de violence et d'insécurité et provoqua d'importantes migrations chez les populations vaincues. Parallèlement, les Zoulous s'unirent et créèrent un empire.

3.4.1. Organisation politico-administrative

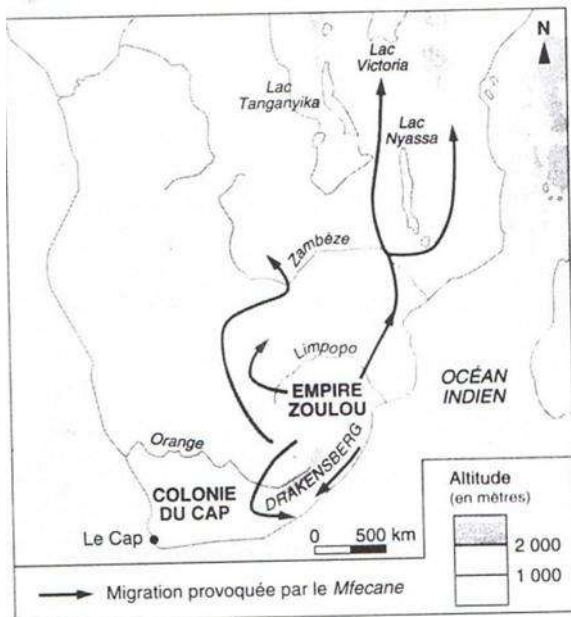
A la tête du grand empire qu'il s'était taillé, Tchaka reste le chef et le juge suprême. Il est même considéré comme un demi-dieu et portait le titre de « *Bayeté* ». Malgré ses fonctions et titres, il bénéficiait des conseils des sous-chefs, les indounas.

3.4.2. Organisation socio-économique

La société qui jusque-là était patriarcale, et dans laquelle chaque famille avait ses biens, était profondément modifiée : tous les biens étaient intégrés. Les circoncisions et leurs cérémonies furent supprimées. Les périodes d'initiation étaient désormais consacrées à la préparation militaire. Les classes d'âge avaient disparu et étaient incorporées dans les régiments. De 16 à 60 ans, on servait dans l'armée. Le mariage n'avait lieu qu'entre 30 et 40 ans et n'était accordé qu'à ceux qui avaient montré leur bravoure au combat, mariage que Chaka arrangeait lui-même.

Fig.6 : Migrations provoquées par le Mfecane. Source : Encarta 2009.

1 Le Mfecane



Sur le plan économique. L'esclavage était pratiqué par les hommes. La principale culture était le maïs.

3.5. Le déclin de l'Empire

La tyrannie et la cruauté exercées par Tchaka sur son propre peuple vont provoquer son déclin.

En effet, au retour d'une expédition, il massacra sur la place publique tous ceux qui avaient reculé devant l'ennemi ou avaient abandonné leurs armes. C'est ce qui explique

que beaucoup de Ngounis se soient séparés de lui et émigrent vers la Région des Grands Lacs. Le sous-groupe des Soshangane émigre vers le sud du Mozambique et fonde l'État de Gaza vers 1830. Un autre sous-groupe, les Kololos, vont vers le Nord, tandis que les Ndebele émigrent vers l'est (1824-1834) puis vers le nord (1837) dans l'actuel Zimbabwe.

Par ailleurs, la cruauté de Tchaka a tellement excédé ses proches que, par un complot ourdi par ses demi-frères, il est assassiné dans son palais d'oumgoundlaou vers 1820.

Après la mort de Tchaka, la nation zouloue commence un lent déclin. L'assassinat des blancs venus acheter des terres conduit à une intervention des Anglais qui conquièrent et détruisent l'empire malgré une longue résistance des zoulous.

4. Evaluation

1. Quels étaient les différents peuples présents en Afrique australe au XVII^e siècle ?
2. Comment s'est faite la colonisation de l'Afrique australe ?
- 3) Qui est Tchaka et quelles sont ses œuvres ?
4. Comment est organisé l'empire zoulou de Tchaka ?
5. Quelles sont les causes du déclin de l'empire zoulou ?

5. Résumé

Au XII^e siècle, l'Afrique australe était peuplée de Boshimans, d'Hottentots, de San, de Xhona, de Ngouni qui forment les peuples autochtones. Ils sont rejoints vers le XVII^e siècle par des colons européens, notamment les Hollandais ou Boers, les Anglais,

les Allemands et les Français. Des affrontements violents opposent ces différents peuples autochtones aux colons blancs pour la conservation de leurs terres et pâturages. Cela crée un vaste mouvement des populations en quête de zones de refuge. C'est dans ce tumulte qu'apparaît au début du XIX^e siècle Tchaka, chef zoulou. Ses conquêtes lui ont permis de se tailler un vaste empire. Tchaka combat aussi, mais sans grand succès, les colons blancs qui cherchent à envahir son empire. Cependant, sa tyrannie et sa cruauté ont provoqué de haine au sein même de son peuple, dont certains se sont séparés de lui. Avec son assassinat survenu vers 1820, l'empire de Tchaka, le « Napoléon noir d'Afrique du Sud », a décliné.

6. Lexique

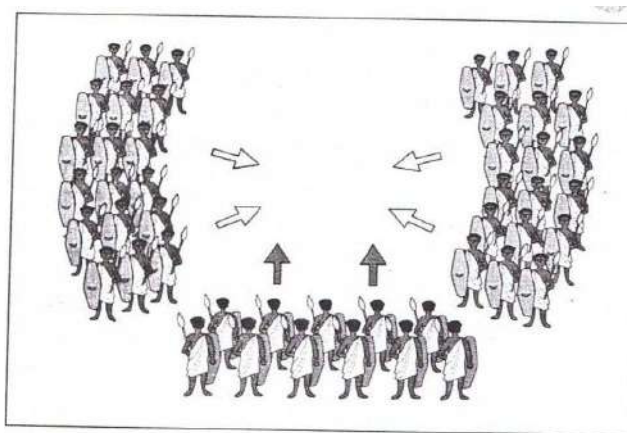
Boer (prononcer Bour) : mot d'origine hollandaise qui signifie « paysan »

Cafre : vient du mot arabe Kafir, qui signifie « païen ».

Mfecane : mouvement désordonné. Il signifie ici ; invasion du sud-est ; violences et insécurité ; vaste empire.

Spartiate : militaire comme à Sparte dans la Grèce antique.

Trek : mot d'origine hollandaise qui signifie « migration ».



7. Exercices

I. Coche vrai ou faux aux affirmations suivantes :

	Vrai	Faux
1. Tchaka était le chef des Zoulous		
2. Amazoulou signifie « ceux du ciel »		
3. Les Boers sont des blancs qui ont habité l'Afrique orientale		
4. Les différents peuples présents en Afrique australe au XVII ^e siècle étaient les Boers		
5. Tchaka a une méthode militaire qui ressemble aux méthodes modernes actuelles		

II. Véeifie tes connaissances

En observant l'image ci-dessus sur la stratégie militaire des zoulous, dis pourquoi on dit qu'elle ressemble à une « tête de buffle ».

Leçon 20 :

L'Afrique Orientale à la veille du XIX^e siècle

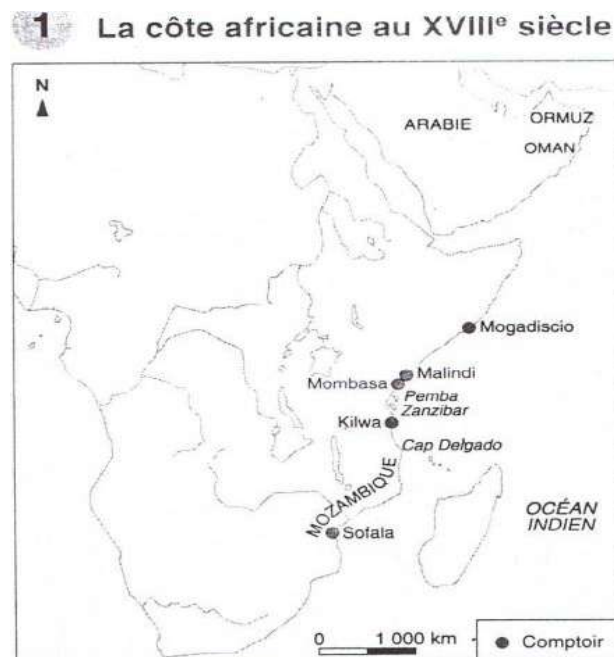


Fig. 1 : la côte orientale au XVIII^e siècle. Source : Encarta 2009

Plan de la leçon

- 1- Objectifs
- 2- Stratégies
- 3- Contenu
 - 3.1. Les cités de la côte orientale à la veille du XIX^e siècle;
 - 3.1.1. Les échanges entre l'Afrique orientale et les pays d'Orient à la veille du XIX^e siècle;
 - 3.1.2. Le déclin des villes de la Côte orientale d'Afrique ;
 - 3.2. Les royaumes des Grands Lacs à la veille du XIX^e siècle
 - 3.2.1. Le royaume du Kitara
 - 3.2.2. Le royaume du Buganda
 - 3.2.3. Le royaume du Rwanda
 - 3.3. L'Ethiopie à la veille du XIX^e siècle ;
 - 3.3.1. L'époque médiévale et la lutte contre l'islam ;
 - 3.3.2. L'Ethiopie contemporaine ;
 - 3.4. Le royaume du Monomotapa à la veille du XIX^e siècle ;
 - 3.4.1. Création et évolution du royaume ;
 - 3.4.2. Organisation du royaume ;
 - 3.4.3. Déclin du royaume.
- 4- Evaluation
- 5- Résumé
- 6- Lexique
- 7- Exercices

1. Objectifs :

A la fin de la leçon l'élève doit être capable de :

- citer les principales cités de la côte orientale d'Afrique à la veille du XIX^e siècle;
- décrire l'évolution des royaumes des Grands Lacs à la veille du XIX^e siècle ;
- décrire l'évolution de l'Ethiopie à la veille du XIX^e siècle ;
- décrire l'évolution du royaume du Monomotapa à la veille du XIX^e siècle ;

2. Stratégies

- utiliser une carte de d'Afrique (si possible) ;
- se servir des informations contenues dans le manuel de l'élève ou provenant d'autres sources pour présenter cette leçon.

3. Contenu

La côte orientale d'Afrique a connu dès le VIII^e siècle une brillante civilisation commerciale développée par des cités-États installés le long de la côte. Elle est aussi le lieu d'innombrables conflits et d'influences opposées. D'abord dominée par les Arabes dès le XV^e siècle, la côte orientale de l'Afrique subit aussi l'influence des Portugais au XVII^e siècle.

Tandis que de nouveaux États émergent dans la Région des Grands Lacs vers le XIV^e siècle, et prennent la forme d'une monarchie, l'Ethiopie est le théâtre des affrontements. A l'Est de l'ancienne Rhodésie, au Zimbabwe actuel, naît un grand empire, l'Empire du Mwene Mutapa ou Monomotapa.

3.1. Les cités de la côte orientale à la veille du XIX^e siècle

A partir du VIII^e siècle, les Indonésiens, les Arabes, Persans et les Chinois ont noué des relations commerciales avec la côte orientale de l'Afrique. Mais au X^e siècle, ce sont les Arabes qui ont pris le contrôle de la côte et ont installé des comptoirs commerciaux qui sont devenus rapidement de grands carrefours commerciaux. Ce sont des cités comme Mogadiscio, Kilwa, Zanzibar, Malindi, Sofala, Pemba, Mombassa.

3.1.1. Les échanges entre l'Afrique orientale et les pays d'Orient à la veille du XIX^e siècle

A cause de leur position stratégique, les principales cités de la côte orientale, qui ont d'ailleurs de ports, attirent à la fois des Africains noirs, les Bantous, les Arabes, les Indiens, les Persans et les Malais qui s'adonnent à un commerce très actif. Ainsi, des cités comme Kiloa, Paté, Zanzibar, Mombassa et Sofala recevaient des lingots de fer, de cuivre et d'or de l'intérieur de l'Afrique, plus précisément du Monomotapa, actuel Zimbabwe, des défenses d'éléphants, des épices comme le poivre et le girofle et surtout des esclaves. Elles exportent de l'or et des épices vers l'Europe. Elles envoient des lingots de fer et de cuivre vers l'Inde, ainsi que de l'ivoire vers la Chine d'où elles importent des tissus de coton ou

de soie, des perles, des cauris et de la porcelaine. Du port de Mombassa, elles envoient des esclaves vers les pays arabes, surtout en Mésopotamie qui en utilise un grand nombre pour cultiver des champs de canne à sucre.

Par ailleurs, non seulement les Africains de l'Est profitent des produits avec les pays de l'Orient, mais ils profitent aussi des connaissances techniques et de nouvelles plantes.

Sur le plan technique, les Africains ont appris des pays d'Orient, principalement des Malais, les techniques d'aménagement des rizières, l'art de bâtir sur pilotis, l'art du défrichage par le feu, l'utilisation du soufflet de forge, l'utilisation du xylophone (le balafon).

Quant aux plantes, les Africains ont bénéficié de la culture du bananier, du cocotier et du manguier.

D'Afrique, se sont répandues les cultures du gros mil, de certains haricots, l'élevage du bœuf, l'utilisation des tambours africains et la sculpture du bois.

Il faut préciser que la côte orientale n'était pas fréquentée que par des marchands arabes, mais aussi par des marchands indiens, chinois et malais. De ce contact de peuples et civilisations, est née une langue métisée, le swahili, à fond bantou et à écriture arabe. Les esclaves noirs allaient eux aussi porter dans le monde musulman la race et la culture négro-africaines. Ce sont les Malais qui, mélangés aux Noirs, avaient commencé le peuplement de Madagascar.

3.1.2. Le déclin des villes de la côte orientale d'Afrique

Le commerce avec l'Orient est brutalement interrompu au XVI^e siècle par l'arrivée des Portugais dans l'océan Indien. Ils avaient découvert une route maritime qui aboutissait à l'Inde en passant par le Cap de Bonne-Espérance. Ils détruisent les villes de la côte orientale d'Afrique et pensent monopoliser à leur tour le commerce avec l'Orient et l'Afrique.

Mais à la même période, la découverte de l'Amérique et de ses richesses détournent les Européens de l'Afrique.



Cependant au début du XVII^e siècle, les Arabes reprennent le contrôle de la région d'Oman et d'Ormuz, jusqu'alors dominée par les Portugais. Ils progressent le long de la côte, récupérant une à une leurs anciennes positions avec l'aide des populations locales qui souhaitent s'affranchir de la tutelle portugaise. En 1682, ils reconquièrent Mombassa. A la fin du XVII^e siècle, les Portugais étaient refoulés au sud de cap Degado.

Bien que les ports arabes soient unis par une culture commune, la culture swahilie, de constantes rivalités les opposent. Au cours du XVIIIe siècle, deux clans se disputent le contrôle de la côte : les Mazrui et les Busaidi pour le contrôle de la côte orientale de l'Afrique. Cette rivalité se termine par la victoire des Mazrui sur les Busaidi.

3.2. Les royaumes des Grands Lacs à la veille du XIXe siècle

En Afrique centrale, dans la région équatoriale des hauts plateaux, les conditions climatiques ont longtemps constitué un obstacle à l'évolution des sociétés. Mais les techniques métallurgiques, connues et employées depuis 2000 ans avant J.-C. dans cette partie du continent, ont permis aux agriculteurs itinérants de défricher des clairières dans la grande forêt primaire qui n'était habitée jusque-là que par des groupes de chasseurs-cueilleurs dont les Pygmées sont les descendants.

La culture du sorgho, puis de l'igname, favorisa l'augmentation de la population. Et les espaces défrichés, laissés en jachère, permirent l'introduction de l'élevage en provenance du Nord. Ces agriculteur-éleveurs se sont constitués en Etats vers le XIVe siècle, des Etats qui ont pris la forme de monarchies. Ces monarchies sont entre autres, le Kitara, le Buganda, le Rwanda, le Bunyoro et.

3.2.1. Le royaume du Kitara

La légende fait du Kitara, le premier royaume ayant gouverné la région en donnant un rôle dominant aux possesseurs de bétail.

D'après la tradition orale, Ruhanga, l'ancêtre fondateur, avait trois enfants appelés Kana ("petit enfant"). Afin de leur donner un nom, il les mit à l'épreuve, confiant à chacun un pot de lait à transporter. Le plus jeune en perdit un peu mais en demanda à ses frères, le deuxième en renversa la moitié et l'aîné tomba à terre en perdant tout. Ruhanga décida que ce dernier ne serait bon qu'à s'occuper des cultures, au deuxième, on confierait les soins du bétail. Quant au premier, le plus malin, il dirigerait les deux autres !

3.2.2. Le royaume du Buganda

L'origine de ces premiers royaumes est mal connue.

Les traditions évoquent l'arrivée des Chwezis, des pasteurs de la vallée du Nil.

Au XVIIe siècle, le Buganda, un des vassaux du royaume du Bunyoro dans l'Ouganda actuel, s'émancipa sous la conduite de son souverain qui portait le titre de "kabaka". Situé dans une région au sol fertile, bordée à l'est par le lac Victoria, le Buganda entra en contact avec les marchands musulmans, échangeant de l'ivoire contre des cotonnades.

Dans la seconde partie du XIXe siècle, les premiers explorateurs européens y furent accueillis avec beaucoup d'égard.

3.2.3. Le royaume du Rwanda

Certains petits royaumes, entre les lacs Victoria et Kivu, s'épuisèrent en conflits familiaux. Au sud-ouest, celui du Rwanda ne fit pas dans la modestie. Les traditions orales le font descendre directement du ciel par l'intermédiaire de Kigwa ("celui qui est tombé") et de son frère Mututsi, qui a donné son nom aux Tutsis.

Jusqu'à l'indépendance, la société rwandaise resta divisée en classes sociales sur le modèle imposé par Ruhanga, le roi légendaire du Kitara.

D'une manière générale, on reconnaît que sur le plan administratif, ces Etats ont développé une administration centralisée : les chefs et sous-chefs de districts sont nommés par le kabaka, c'est-à-dire le roi.

Dans le domaine économique, ces royaumes se sont rendu très dynamiques grâce en partie aux conditions climatiques et pédologiques favorisées par la nature. Leur économie était basée sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat.

3.3. L'Ethiopie à la veille du XIXe siècle

Autrefois appelée Axoum du 1^{er} au IX^e siècle ap. J.C, le royaume d'Ethiopie étend sa domination jusqu'au Nil Bleu. Christianisé par l'Eglise copte d'Egypte au IV^e siècle, il connaît sa période la plus brillante au VI^e siècle.

Fig. L'Ethiopie au XIXe siècle



3.3.1. L'époque médiévale et la lutte contre l'islam

Au X^e siècle, le royaume d'Axoum s'effondre sous les coups de l'islam. De 1140 à 1270, une dynastie Zagoué s'établit à l'est du lac Tana, avec pour capitale Roha. De 1270 à 1285, Yekouno Amlak tente de restaurer le royaume d'Axoum, renversant les Zagoué. Au XVI^e siècle, les Portugais découvrent le pays et le libèrent en 1543 de l'occupation musulmane. Au cours du XVI^e siècle, l'empire d'Ethiopie avait dû lutter contre une invasion arabe et était sorti très affaibli du conflit. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le pays se trouva confronté à de nombreuses difficultés. C'est alors que le pays subit les invasions des Arabes et des Turcs musulmans et est pénétré par des populations païennes, les Galla. Il sombre bientôt dans des luttes entre seigneurs féodaux, les « ras ».

3.3.2. L’Ethiopie à la fin du XVIIIe siècle

De 1855 à 1868, Théodoros II brise la puissance des seigneurs et se fait proclamer « rois des rois ». En 1885, les Italiens s’installent à Massaoua. Ménélik II, « ras » de Choa, devient « rois des rois ». Il bat les Italiens à Adoua en 1896 et fait d’Addis-Abeba sa capitale.

3.4. L’Empire du Mwene Mutapa ou Monomotapa à la veille du XIXe siècle

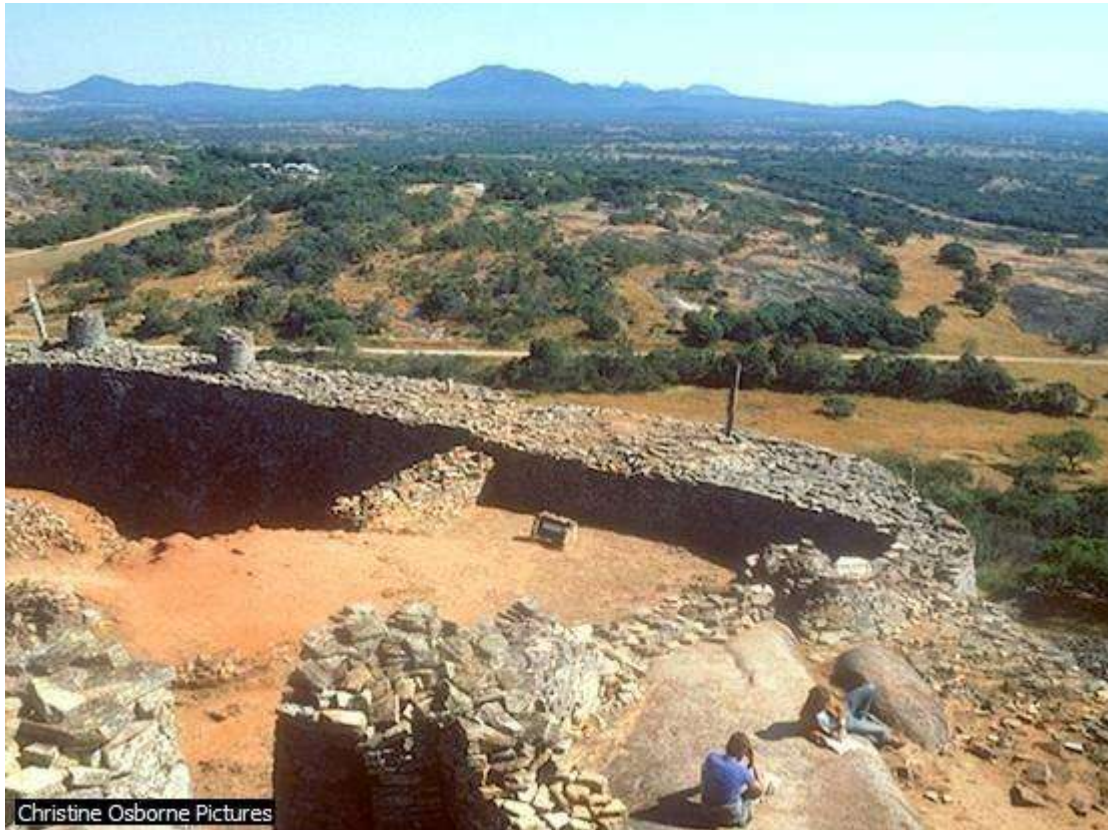


Fig.4. Les ruines du royaume du Monomotapa. Source : Encarta 2009.

3.4.1. Le pays et son histoire

Le Monomotapa (fig. 4), actuel Zimbabwe est compris entre les fleuves Zambèze et Limpopo. C'est une région de plateau. Son histoire est racontée par la tradition orale, des vestiges archéologiques, les écrits des chroniqueurs arabes et des voyageurs Portugais. Monomotapa fut le siège d'un empire glorieux datant du XIVe s et dont les origines sont lointaines. Il s'est développé dans une région de très ancienne occupation humaine.

En effet, les groupes bantous qui ont contourné la forêt par la région des hauts plateaux de l'Est se seraient heurtés à des envahisseurs venus du Haut Nil : Nilotes et Galla. Vers le XIIIe siècle, ils auraient atteint le Zambèze. A l'Ouest, se seraient installés des peuples très habiles dans l'art d'extraire et de travailler le minerai de fer, de cuivre et d'or, très abondant autour d'eux. Ils coulaient le métal en lingots et les vendaient aux marchands arabes à partir du port de Sofala.

Mineurs et forgerons, ces peuples étaient encore des bâtisseurs de villes en pierres et de constructeurs de routes. Ils auraient construit les premières structures de pierre du célèbre site de « Great Zimbabwe » (« Grand Zimbabwe ») que l'explorateur allemand Karl March avait découvert au cœur de la Rhodésie en 1871 dans la région des plateaux, entre le Zambèze et le Limpopo.

Au début du XVe siècle, un roi du clan guerrier des Bantou, les Karanga, nommé Mutota, établi depuis longtemps sur la partie sud-ouest du Plateau central, aurait mené une grande campagne pour l'unification politique. Ainsi, il aurait réussi à contrôler une grande partie du Plateau central entre les rivières Zambèze et Limpopo. Son fils, Matope aurait eu un règne très glorieux et aurait réussi à élargir son empire. Il est surnommé « Mwenné Mutapa, « le seigneur des pays conquis » ou « seigneur des mines » que les Portugais auraient transformé en Manamutapa ou Monomotapa de nos jours.

Mais la découverte de ces ruines jetait des doutes sur la fonction réelle de cette enceinte et les auteurs de cette construction : Est-ce une forteresse militaire ? Un édifice religieux ? La résidence d'un souverain ou la capitale d'un royaume ?

Ce qui est sûr cependant, c'est que la réalisation d'un tel travail supposait l'existence d'un Etat bien organisé, qui disposait d'importantes ressources et d'une importante main-d'œuvre.

On sait aujourd'hui que Zimbabwe était la capitale d'un grand royaume bantou appelé Mwene Mutapa ou Monomotapa.

3.4.2. Organisation du royaume

Le site archéologique de Zimbabwe (aujourd'hui au Zimbabwe) est remarquable par ses épais murs de pierre sèche, qui témoignent de la puissance du royaume de Monomotapa.

Sur le plan politique, le royaume s'était agrandi rapidement grâce à la conquête de nouveaux territoires, et est devenu l'un des empires les plus riches et les plus puissants d'Afrique noire. Il était dirigé par des souverains qui portaient le titre de « mwene mutapa »

Sur le plan économique, le royaume exploitait des mines d'or, d'étain, de cuivre et de fer et les commercialisait avec la côte orientale par le port de Sofala. Les habitants étaient aussi très habiles dans la poterie et dans la métallurgie.

Dans le domaine militaire, le royaume avait une grande supériorité militaire sur ses voisins.

3.4.3. Le déclin du royaume

Malgré son expansion et ses richesses minières, l'empire du *Mwene Mutapa* est tombé en décadence et ceci pour plusieurs raisons :

- les régions vassales acceptaient difficilement leur domination et se rebellaient de plus en plus. Au XVII^e siècle, beaucoup d'entre elles obtiennent leur indépendance.

- les Portugais qui avaient atteint et occupé le pays vers la fin du XVII^e siècle vont devenir maîtres de cette région. Ils le dominent économiquement puis politiquement.
- au début du XIX^e siècle, les Ngonnis peuples venus du Sud envahissent l'empire et le détruisent.

Evaluation

- 1) Quelles sont les principales cités de la côte orientale d'Afrique à la veille du XIX^e siècle ?
- 2) Comment ont évolué les royaumes des Grands Lacs à la veille du XIX^e siècle ?
- 3) Comment a évolué l'Ethiopie à la veille du XIX^e siècle ?
- 4) Comment a évolué le royaume du Monomotapa à la veille du XIX^e siècle ?

Résumé :

A partir du XVIII^e siècle, de nombreuses cités-comptoirs se sont développées sur la côte orientale de l'Afrique : Mogadiscio, Zanzibar, Kilwa, Sofala, Mombassa, Malindi, fondées par des marchands arabes ou persans. Elles tirent leur prospérité du commerce entre l'Afrique et les pays d'Orient : Arabie, Perse, Inde et Chine notamment.

Au XVI^e siècle, le commerce avec les pays d'Orient est interrompu par les Portugais qui avaient découvert une autre route qui aboutit à l'Inde.

Pendant cette période (XVI^e au XIX^e siècle), l'Ethiopie a connu des invasions arabes, turques et galla, ainsi que des problèmes religieux et de désordre politique. Elle a sombré finalement dans le chaos au XVIII^e siècle.

Par ailleurs, dans la région des Grands Lacs, de nouvelles monarchies telles que le Kitara, le Bouganda et le Rwanda naissent et se développent, tandis qu'au sud, au Zimbabwe actuel, le royaume du Monomotapa se développe. Il était le foyer d'une civilisation habile dans le travail des métaux et dans la construction de cités gigantesques en pierre, comme la capitale Zimbabwe. Mais comme les autres royaumes, il tombe en décadence au début du XIX^e siècle.

Lexique

Négus : titre que portait le roi en Ethiopie. Il était également appelé « roi des rois »

Décadence : une déconfiture, un déclin dans un royaume ou un empire.

Région vassale : une région qui est soumise à une autre grande région à laquelle elle reste attachée.

Exercices

I. Vérifie tes connaissances :

- 1) Démontre l'importance de la côte orientale dans le commerce maritime.
- 2) Enumère les causes du déclin des Etats-cités de la côte orientale d'Afrique.

II. Réponds aux questions suivantes :

- 1) Pourquoi les Portugais se sont installés sur la côte orientale de l'Afrique ?
- 2) Quelle a été l'évolution de l'empire du Monomotapa du XVII^e au XVIII^e siècle ?
- 3) Comment les royaumes de la Région des Grands Lacs Décis ont-ils évolué au XVII^e siècle ?

Situations d'intégration

PALIER 5

Situation d'intégration 1

Titre : Un cours d'histoire

Contexte :

Alladoum, un élève de la classe de 4^e du lycée d'Abéna, qui a suivi le cours d'histoire sur l'indépendance des colonies d'Amérique du Sud, ne semble pas convaincu des explications données par le professeur quant à la victoire de ces colonies. Il te demande de l'aider à comprendre davantage. Tu essaies de le faire.

Consigne :

1. Explique-lui les motivations qui ont poussé ces colonies d'Amérique du Sud à lutter pour leur indépendance ;
2. En les rapprochant des colonies d'Afrique, explique-lui comment les Africains sont parvenus à l'indépendance ;
3. Décris-lui les réactions d'une personne ou d'une entité sous une domination quelconque.

Situation d'intégration 2

Titre : Le Napoléon noir

Contexte :

Ton ami Philippe, le petit français qui a lu les œuvres de Tchaka est surpris qu'il y ait pu avoir en Afrique noire, une si grande figure qui soit comparable à Napoléon en France. Il n'y croit pas. Tu essaies de lui apporter des informations convaincantes.

Consigne :

1. Présente-lui quelques grandes figures de l'histoire de l'Afrique ;
2. Explique-lui comment ces hommes ont lutté contre la colonisation étrangère ;
3. Comme Philippe n'y croit pas, explique-lui le rôle qu'ont joué ces leaders africains dans la formation des royaumes africains comme Napoléon.

Situation d'intégration 3

Titre : Le royaume de Monomotapa

Contexte :

Dans le cours sur le royaume de Monomotapa, l'on note que ce royaume qui était un grans foyer d'une civilisation habile dans le travail des métaux, a progressivement, comme les autres royaumes de l'Est de l'Afrique, connu un déclin au XIXe siècle. Aboubakar ne comprend pas les causes. Tu tentes de lui apporter quelques informations.

Consigne :

1. Présente-lui la situation politique de l'Afrique de l'Est au XIXe siècle ;
2. Explique-lui ce que peut-être la cause du déclin d'un royaume ;
3. Présente-lui quelques royaumes du Tchad qui ont connu cette même situation.

BIBLIOGRAPHIE

BRIGNON J. (sous la direction de), 1979, *Histoire/Géographie, 4^e*, Hatier

CHAMBON et al. 1981, *dossiers d'Histoire/2^e*, istra ;

DABOVAL et al. 2007, *Histoire/Géographie, Education civique 3^e*, Magnard ;

DJIBRIL D. 1972, *Histoire de l'Afrique*, Présence Africaine ;

GIRARDET R. et JAILLET P. 196, *Histoire XVI^e, XVII^e, XVII^e siècles*, F. Nathan

IPAM (sous la direction de), 1973, *Histoire 4^e, l'époque contemporaine, lycées et collèges*, Nathan, Paris VI^e ;

IPAM (sous la direction de), 1973, *Le monde du VII^e à la fin du XVI^e siècle*, Histoire 5^e, Hachette ;

KNAFOU R. (sous la direction de), 1988, *Histoire/Géographie 4^e, Initiation économique*, Belin ;

PROST A. (sous la direction de), 1981, *Histoire Seconde*, A. Colin ;

LAMBIN, J.M (sous la direction de), 1992, *Histoire/Géographie*, Hachette Collèges ;

LE CALLENNAC (S.), 1994, *L'Afrique et le monde, Histoire 4^e*, Hatier ;

M'BOW A.M. (sous la direction de), 1967, *Du XVII^e au début du XIX^e siècle, la Traite négrière-Paroxysme et recul*, Hatier ;